Evaluation finale du projet : « Appui à l'engagement soutenu des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité à l'Ouest de la Côte d'ivoire (SWEEP) »

RAPPORT PROVISOIRE ZERO

Novembre 2019

Préparé par :

Mme YAO-YAO Aïssatou Cissé

Consultante nationale

Approuvé par :

Losseni COULIBALY

Coordonnateur du Projet

SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET ACRONYMES 4
RESUME ANALYTIQUE 5
INTRODUCTION 12
I. **BREF RAPPEL DU PROJET** 12
II. **ETENDUE DE L'EVALUATION ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE** 17
2.1 Etendue de l'évaluation 17
2.2 Démarche méthodologique et limites de l'évaluation 17
III. **PRODUITS REALISES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SWEEP** 22
IV. **RESULTATS DE L'EVALUATION** 24
4.1 Pertinence 24
4.2 Efficacité 29
4.3 Efficience 41
4.4 Effets et impacts 44
4.5 Durabilité/pérennité 45
4.6 Aspects transversaux (droits humains et genre) 47
4.8 Leçons apprises 48
CONCLUSION, RECOMMANDATIONS, SUGGESTION DE PISTES POUR LES ACTIONS FUTURES 48
i. Conclusion 48
ii. Recommandations 48
iii. Suggestion de pistes pour les actions futures 49
ANNEXES 52
A1. Matrice du plan d'évaluation du projet SWEEP 52
A2. Tableau d'analyse des données 56
A3. Cadre des résultats (selon rapports disponibles) 62
A4. Liste des documents consultés 74
A5. Liste des personnes rencontrées 75
A6. Termes de références 79

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des enquêtés suivant le groupe cible et par département 19
Tableau 2: Répartition des enquêteurs 21
Tableau 3: Participation aux activités du projet 25
Tableau 4: Degré de satisfaction du projet par la population 26
Tableau 5: Degré de satisfaction du projet par les responsables femmes et jeunes 26
Tableau 6: Participation des femmes dans les règlements des conflits 38
Tableau 7: Degré d'implication des femmes dans les règlements des conflits 38
Tableau 8: Situation sécuritaire dans les villages visités 38
Tableau 9: Satisfaction des relations avec les forces de sécurité 39
Tableau 10: Contribution globale du projet à la sécurité et la paix 39
Tableau 11: Domaine d'exclusion 40
Tableau 12 : Répartition du budget par résultat 42
Tableau 13: Données de l'exécution financière du projet 43

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Répartition des enquêtés suivant le sexe 19
Figure 2: Nature des agressions 39
Figure 3: Budget du projet par résultat 42

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AFJCI	Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire
CAD	Comité d'aide au développement
CAHD	Conseil pour l'Assistance Humanitaire et le Développement
CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
CCM	Comité Civilo-Militaires
CCM	Cellule Civilo-Militaires
CDS	Comité Départemental de Sécurité
CDVR	Commission Dialogue Vérité Réconciliation
CP	Comité de Pilotage
DGPN	Direction générale de la Police nationale
DP	Domaine prioritaire
FDS	Forces de défense et de sécurité
FNUAP	Fond des Nations Unies pour la population
GAR	Gestion axée sur les résultats
IRF	Immediate Response Facility
MEMIS	Ministère d'État de l'Intérieur et de la Sécurité
MEMPD	Ministère d'État du Plan et du Développement
MD	Ministère de la Défense
MSCS	Ministère de la Solidarité et de la Cohésion Sociale
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OSCS	Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale
PBF	Peacebuilding Fund (Fonds de consolidation de la paix)
PBSO	Bureau d'appui à la consolidation de la paix des NU (Peacebuilding Support Office)
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPU	Programme Présidentiel d'Urgence
PRF	Peacebuilding and Recovery Facility
SNU	Système des Nations Unies
PV	Procès-Verbaux
SWEEP	Supporting Women Enhanced Engagement in Peace
ONUFEMMES	Organisation des Nations Unies pour les femmes
UNFPA	Fonds des Nations unies pour la population
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNPBF	Fond des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix

RESUME ANALYTIQUE

Contexte et cadre méthodologique

Les relations transfrontalières à l'Ouest ont été un facteur déterminant de la tension de la crise ivoirienne. Les relations intercommunautaires /ethniques se sont tendues, et les conflits fonciers, exacerbés par les ventes illicites de terres abandonnées suite aux crises sécuritaires. Par ailleurs, les femmes et les jeunes dans le petit commerce ont été les plus affectés par les crises sécuritaires transfrontalières.

En vue de restaurer et de consolider la paix et la sécurité, le Gouvernement, en collaboration avec les partenaires au développement, a entrepris de nombreuses actions. Il s'agit entre autres, des appuis du PBSO notamment, dans le Plan Prioritaire 2. Ces actions ont bénéficié également de l'appui du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), du Projet d'Appui à l'engagement soutenu des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité à l'Ouest de la Côte d'Ivoire (SWEEP), financé par le Fond des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (UNPBF) d'un montant de 1Million USD, est exécuté par CARE International Côte d'Ivoire. Le projet SWEEP vise à renforcer, la participation des femmes dans les initiatives locales de consolidation de la paix et de la sécurité, dans 5 départements de l'Ouest à savoir : Guiglo, Bloléquin, Toulepleu, Taï et Tabou.

Prévu pour une durée initiale de 18 mois, le projet SWEEP a été exécuté sur une période de 20 mois, après avoir bénéficié d'une extension sans coûts de deux mois. A la fin de cette période, une évaluation finale a été réalisée afin d'apprécier la performance générale du projet.

La méthodologie adoptée pour cette évaluation s'est reposée sur deux analyses complémentaires, qualitatives et quantitatives. Les données qualitatives ont été collectées au moyen d'une revue documentaire, d'entretiens individuels, de focus groups. L'analyse quantitative a eu recours, pour la collecte des données, à la réalisation d'une enquête, auprès des bénéficiaires. Au total 20 villages et 5 Préfectures et Sous-Préfectures ont été couvert par l'enquête et 569 personnes ont été enquêtées. L'analyse de la performance a été appréhendée selon les cinq critères suivants : pertinence, efficacité, efficience, effet/impact et durabilité, tenant compte du genre.

Résultats de l'évaluation

Pertinence : Tenant compte du contexte qui prévaut dans la zone, le projet SWEEP, a répondu de manière appropriée aux besoins des populations. Il est parfaitement aligné aux stratégies et priorités dégagées par l'Etat de Côte d'Ivoire, et les partenaires au développement. Ses objectifs généraux et spécifiques correspondent bien aux orientations du PND (2016-2020), en son axe stratégique 1.

Au niveau du mandat des Nations Unies, le projet fait partie intégrante du domaine 2, du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix Phase 2. Il a été conçu « pour capitaliser sur les interventions soutenues par le PBF, les partenaires au développement et l'Etat de Côte d'Ivoire ». Dans cette optique, il s'est inscrit dans le domaine de coopération « Gouvernance » du CPU (2017-2020). En outre, le projet contribue aux efforts du Gouvernement, à travers le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), dont l'objectif stratégique immédiat est de contribuer à la promotion de la paix et de la réconciliation. Les résultats de l'enquête confirment également l'adéquation entre les objectifs du projet et les besoins exprimés par les populations. Cependant, le projet souffre d'une restriction du fait de sa courte durée, et du nombre très limité de villages pris en compte, tout aussi concernés par les mêmes problèmes dans la région. La qualité du projet

est jugée satisfaisante, en raison, entre autres, du bon ciblage des zones d'intervention, des actions et des bénéficiaires et il reste pertinent, par rapport aux priorités nationales, et en parfaite cohérence avec les principales stratégies et politiques de développement du pays, et celles du SNU.

Efficacité : En matière de renforcement de la participation des femmes dans les initiatives locales de consolidation de la paix et de la sécurité, le projet a atteint ses résultats directs escomptés. Selon les résultats de l'enquête, les femmes participent effectivement dans le règlement des conflits dans leur communauté. En effet, environ 75% de personnes interrogées déclarent que les femmes participent aux règlements des conflits. Leur degré d'implication reste toutefois mitigé. Cela est souvent dû, à la nature du problème et du rôle de la femme dans la résolution des conflits. Comme l'a mentionné une intervenante dans le village de Bédy-Goazon, dans le département de Guiglo *« nous les femmes nous jouons un rôle de conseil et de sensibilisation »*.

Le projet a mené des activités visant à institutionnaliser les rencontres entre FDS et populations d'une part, et autorités locales et populations d'autre part, à travers les cadres de concertation, en s'appuyant sur les CCM. Ces CCM sont institutionnalisés par l'Etat par la signature de l'arrêté modificatif qui les érige en cellules avec un mode opératoire bien défini. Les activités de sensibilisation et de formation ont renforcé l'engagement des différentes parties (FDS, autorités locales, populations), contribuant ainsi à améliorer le dialogue et à créer un climat de paix et de cohésion. Par des formations dispensées aux différentes associations de femmes et de jeunes, et les messages radios, le projet a œuvré à accroitre leur participation et leur implication dans les diverses activités notamment, celles du suivi et du rapportage des incidents sécuritaires.

Concernant, la confiance et la cohésion sociale renforcées entre les femmes et les jeunes dans les villages le long de la frontière Ouest, 2448 leaders d'associations dont 1351 femmes, ont été formés et dotés d'outils permettant d'influencer l'environnement sécuritaire de leurs communautés. En effet, ils ont pris de plus en plus part aux règlements de conflits survenus dans les localités, et leur voix ont été, dans la plupart des cas, prises en compte. À l'aide des sensibilisations menées par les associations elles-mêmes, les dernières élections se sont déroulées dans un climat apaisé. *« Les jeunes ont appris beaucoup de choses à travers les formations et le renforcement des capacités ; les jeunes sont plus conscients et collaborent beaucoup avec les FDS ; ils dénoncent les fumoirs et beaucoup se retirent des complicités ».* Soulignait le président des jeunes de Toulepleu.

Le projet a également mis en place 95 points focaux sécuritaires dans les zones d'intervention qui ont été formé(es) sur le suivi et le rapportage des problèmes de sécurité en langue locale. En instituant ces points focaux, le projet a permis un accroissement du partage des informations relatives aux incidents sécuritaires. Ces actions ont contribué à une baisse des braquages sur les routes commerciales et au renforcement de la collaboration entre les associations.

Ce climat de cohésion sociale et de sécurité a été parfois jalonné d'actes de vol qui entravent quelque peu les résultats du projet. L'enquête révèle que 95% des cas d'insécurité ont trait au vol. Dans l'ensemble, les entretiens dans les 5 départements ont confirmé l'existence d'un bon climat de cohésion sociale et de sécurité, et la contribution positive du projet SWEEP. Toutefois, le secrétaire de la préfecture de Toulepleu juge la situation comme étant *« un calme précaire »*. Par ailleurs, les actions de concertation transfrontalières entre les Unités du Fleuve Mano ont été mitigées pour raison de dysfonctionnements, qui n'ont pas permis la conduite des activités prévues.

Par rapport au suivi actif des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés par les femmes et les jeunes, les résultats sont mitigés. D'une part les témoignages positifs sont soulignés par certains bénéficiaires quant à leur participation active pour la consolidation de la paix et la sécurité dans leur zone. La présidente des associations de femmes de Guiglo témoigne : *« nous avons entrepris des actions dans les établissements scolaires pour sensibiliser nos enfants sur les nombreuses grèves »*. D'autre part, il est mentionné un manque d'initiative de la part du gouvernement pour le renforcement de la paix. *« L'Etat ne s'est pas encore véritablement engagé dans les questions de sécurité dans la zone »,* témoignait un participant au focus groups dans la localité de Toulepleu. Un autre participant donnait son avis *« l'Etat doit mettre de l'ordre dans toute la région de l'Ouest pour faciliter le travail des partenaires financiers ».*

Concernant le soutien proactif des autorités locales, le constat est que, bien qu'étant informées de l'existence du projet SWEEP, certaines autorités n'ont pas été véritablement impliquées dans les activités. En outre, l'instabilité institutionnelle suite aux évènements de Guiglo et de Goin-Débé, n'a pas favorisé une véritable prise en main des actions par des autorités, malgré la récente institutionnalisation des CCM.

Efficience : Au niveau des ressources, le budget inscrit dans le document de projet est de 1 000 000 USD sur la période de 2017 à 2018, entièrement financé par le Fonds de Consolidation de la Paix. La majeure partie de ce budget est consacrée au résultat 1 qui est relatif au renforcement du dialogue et la responsabilité avec un taux de 61,13%. Les activités opérationnelles du projet ont été réalisées, à travers un mécanisme de délégation aux partenaires de réalisation, sur la base de leurs avantages comparatifs respectifs. Cette stratégie est efficiente, parce qu'elle permet de mutualiser les efforts, tout en assurant l'efficacité par le transfert de certaines prérogatives aux partenaires, afin de diligenter sa mise en œuvre.

L'efficience du projet est jugée assez satisfaisante. Le taux d'absorption des ressources (93,36%) mis en rapport avec le taux d'efficacité par rapport aux indicateurs de produits quantitatifs estimé à 80,71%, indiquent que les moyens disponibles ont permis d'atteindre l'essentiel des résultats. L'efficience par rapport à l'utilisation des ressources est globalement satisfaisante.

Effet/Impacts : Les effets immédiats les plus ressentis sont entre autres : la collaboration améliorée, entre les populations et les FDS, et le changement d'attitude et de perception des femmes sur leur rôle dans la contribution à la paix et la cohésion sociale. D'autres effets perceptibles sont : l'accroissement de la collaboration entre les différentes associations contribuant à un renforcement de la cohésion sociale ; l'accroissement de la mobilité et du profit pour les petits commerçants à cause de la sécurité et la baisse du racket ; le projet a apporté un changement dans l'attitude des forces de l'ordre et de la population et l'éveil des jeunes et des femmes qui a permis d'accroître leur participation civique (participation aux élections).

Durabilité : Le projet a mis les communautés au cœur de l'action, en permettant à chaque entité, de s'exprimer clairement et dire ses besoins. Cette innovation constitue un premier élément en faveur de la durabilité de l'action. Le projet dans sa mise en œuvre s'est appuyé sur un ensemble de mécanismes impliquant des structures déjà existantes (CCM, cadres de concertation, association des femmes et de jeunes, etc.), ce qui lui a permis d'envisager une stratégie de sortie pouvant assurer la durabilité de ses résultats. Il s'est aussi appuyé sur d'autres stratégies pour atteindre ses objectifs, tels que : le renforcement des

capacités des groupes citoyens et autorités à travers les formations et l'organisation de campagnes de sensibilisation et de mobilisation de l'engagement citoyen dans le suivi et rapportage des problèmes de sécurité et paix. Ces mécanismes ont permis une appropriation du projet par les bénéficiaires (associations des femmes/jeunes/commerçants) qui se sont vus dotés, de moyens et de compétences, leur permettant d'agir efficacement et durablement pour le maintien de la paix et la cohésion sociale. Cette implication et la participation ont été observées durant la mise en œuvre du projet et confirmées par les bénéficiaires lors des entretiens.

Il y a eu une implication des FDS dans certaines activités du projet, tel que lors des rencontres des cadres de concertation et des sensibilisations. Cependant, l'appropriation du projet par les FDS et les autorités locales s'avère être cruciale pour garantir la durabilité des résultats du projet. Quant aux autorités locales, elles ont déclaré être engagées pour consolider la paix et renforcer la sécurité dans leur localité mais, cet engagement tarde à se matérialiser et des initiatives dans ce sens sont nécessaires pour maintenir les acquis du projet.

Droits humains et genre : Bien que les questions relatives aux droits humains n'aient pas été clairement mentionnées dans les différents rapports d'activités du projet, les résultats du projet ont contribué cependant, aux respects des droits et libertés des bénéficiaires notamment leurs droits à la sécurité et aux libertés d'expression à travers le dialogue. Par ailleurs, le projet a réalisé plusieurs actions en faveur du genre. Toutes les activités et les données recueillies pour les besoins des différents rapports sont désagrégées par sexe. Selon l'objectif global, les femmes/jeunes sont identifiés comme les catégories sociales les plus touchées par les conflits et ayant besoin d'un appui pour participer à la consolidation de la paix et la sécurité dans leur communauté. Dans ce cadre, le projet a bénéficié de l'intervention d'une Conseillère Technique Genre VNU et a installé vingt-sept Ambassadeurs (ces) du genre dans les localités d'intervention et au sein des CCM. Il a également permis l'intégration du GED (Genre - Equité - Diversité) dans la formation des CCM au cours de leur installation.

Au total, au vu des résultats engrangés, l'exécution globale du projet est jugée satisfaisante (87%).

Difficultés : L'une des caractéristiques communes aux cinq régions d'intervention, est la faible qualité des infrastructures routières. La difficulté d'accéder à certaines zones, à cause de la dégradation des routes suite aux pluies, a quelque peu entravé le déroulement de certaines activités du projet. Cette contrainte combinée à l'insuffisance de moyens financiers et logistiques, a rendu difficile le suivi des activités des CCM. Toutefois, les partenaires de réalisation ont démontré une capacité de mobilité dans les localités, en utilisant les moyens disponibles pour se déplacer, et une grande motivation pour que la réalisation de certaines activités soit effective.

Leçons apprises :

- L'implication des populations dès le départ, permet de cibler les problèmes réels et orienter les actions de façon adéquate ;
- L'approche participative et la responsabilisation des bénéficiaires par les partenaires de réalisation, permettent d'assurer le bon déroulement de la mise en œuvre du projet ;
- La prise en compte du genre et des droits humains permet d'assurer une mise en œuvre inclusive des couches les plus vulnérables dans la consolidation de la paix et la sécurité ;
- L'utilisation des associations existantes permet non seulement de toucher un

plus grand nombre de bénéficiaires, mais aussi réduit les coûts liés à l'exécution des activités.

Recommandations

A l'Etat (Gouvernement de Côte d'Ivoire)

- L'Etat doit s'impliquer davantage pour permettre aux populations d'avoir confiance, mettre fin à l'impunité et rendre les instruments juridiques et les institutions crédibles ;
- S'investir davantage dans le suivi des activités de consolidation de la paix et de la sécurité, ainsi que la prise en charge de certains coûts, notamment le fonctionnement du CCM dans les cinq localités du projet ;
- Accélérer la réhabilitation des infrastructures routières dans les zones pour renforcer le développement local et la sécurité sur les routes ;
- Continuer les activités de sensibilisation ; multiplier les rencontres avec les leaders de chaque force de la région ;
- Prendre des mesures pour l'employabilité des jeunes ;
- Appuyer les actions de consolidation de la paix avant, pendant et après les élections de 2020.

Au Fonds de Consolidation de la Paix

- Au vu des résultats atteints, poursuivre les efforts pour élargir le projet le long des frontières et consolider les acquis, et préserver la paix au moment des élections de 2020.

A CARE International Côte d'Ivoire

- Accompagner les partenaires de réalisation avec la logistique adaptée aux zones d'intervention pour faciliter l'exécution et le suivi des activités ;
- Poursuivre les efforts pour atteindre plus de cibles ; renforcer les activités de sensibilisation le long des frontières, dans les communes et les autres villages ;
- Accompagner le projet d'un volet autonomisation de la femme et des jeunes afin de réduire les inégalités et faciliter la poursuite des activités de rapportage ;
- Accompagner les radios en matériel de communication et autres équipements ;
- Sensibiliser davantage les communautés aux droits de la femme et sa participation à la gestion des différends.

Aux FDS

- Renforcer la sécurité et travailler de manière professionnelle ;
- S'impliquer véritablement dans les actions du CCM et respecter les populations ;
- Poursuivre des journées portes ouvertes pour expliquer leur rôle et leur fonctionnement à la population afin de faciliter la collaboration entre eux.

GRILLE SIMPLIFIEE DE NOTATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION DU PROJET SWEEP

(Très satisfaisant 4 points ; Satisfaisant 3 points ; Assez satisfaisant 2 points ; Pas satisfaisant 1 point)

N°	Indicateurs	Grille 1 à 4	Observations
1	**Pertinence** Le projet est-il en adéquation avec les priorités nationales et les besoins exprimés ?	**4**	Tenant compte du contexte qui prévaut dans les 5 départements couverts par le projet et les besoins identifiés suivant un processus participatif et inclusif, le projet est parfaitement en cohérence avec les stratégies et priorités dégagées par l'Etat de Côte d'Ivoire, et les partenaires au développement. Il a répondu de manière appropriée aux besoins du pays. Ses objectifs correspondent bien aux orientations du PND (2016-2020). Il s'inscrit dans le domaine de coopération « Gouvernance » du CPU (2017-2020) et des produits du Plan Stratégique du PNUD, contribue à travers le programme PACoP aux efforts du Gouvernement. La qualité du projet est jugée satisfaisante, en raison, entre autres, du bon ciblage des zones d'intervention, des actions et des bénéficiaires. **La pertinence et la qualité sont jugées élevées donc très satisfaisantes.**
2	**Efficacité** Les objectifs et les résultats sont-ils atteints ?	**3**	Le projet a atteint la majeure partie de ses résultats escomptés dont certains ont été dépassés. Il s'agit notamment du dialogue renforcé entre les citoyens et les autorités locales sur les questions de sécurité et de paix dans les 50 communautés frontalières ; Augmentation de la collaboration sur les questions de sécurité, qui affectent le commerce et le renforcement de la confiance entre les femmes et les jeunes de part et d'autre des lignes de division ; les femmes et les jeunes font impliqués, font un suivi actif au niveau local des initiatives de consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés ; mais l'engagement des autorités locales y compris des FDS n'est pas encore totalement acquis. La durée très courte des activités de formation et de sensibilisation, et l'instabilité des institutionnelle en raison des évènements survenus peuvent constituer des points de restriction. **L'efficacité est estimée satisfaisante.**
3	**Efficience** Les ressources humaines, financières ont-elles été utilisées de façon optimale et à temps pour réaliser les activités selon la planification opérationnelle ?	**3**	Les moyens disponibles ont permis d'atteindre l'essentiel des résultats, notamment quantitatifs. Il n'y a pas trop d'écarts entre les ressources planifiés et les dépenses. Quelques retards notés dans l'exécution de certaines activités en raison des évènements survenus, mais qui été reprogrammée sans perturbations majeures. Difficultés aussi au niveau du rapportage des dépenses dues au fait que le système d'enregistrement des dépenses selon les procédures de PBF était différent de celui de CARE, et du manque d'harmonisation entre les différents canevas. **L'efficience par rapport à l'utilisation des ressources est globalement satisfaisante**.

4	**Effet/Impacts** sur les bénéficiaires et les zones d'intervention Le projet a-t-il apporté un changement (escompté ou non auprès des bénéficiaires) ?	**3**	Difficile à cerner sans évaluation d'impact, mais des effets immédiats sont perceptibles dans : L'accroissement de la collaboration entre populations et les FDS Le changement d'attitude et de perception des femmes sur leur rôle dans la contribution à la paix et la cohésion sociale L'accroissement de la collaboration entre les différentes associations contribuant à un renforcement de la cohésion sociale L'accroissement de la mobilité et du profit pour les petits commerçants à cause de la sécurité et la baisse du racket : L'éveil des jeunes et des femmes a permis d'accroître leur participation civique Le projet a apporté un changement dans l'attitude des forces de l'ordre et de la population etc. Ces effets pour perdurer nécessitent d'être consolidés, au vu de la résurgence des violences.
5	**Durabilité/pérennité** Y a-t-il eu changement durable des pratiques au niveau des bénéficiaires cibles ?	**3**	La durabilité des mécanismes mis en place ou renforcés est réelle mais, peut-être contrariée si des mesures complémentaires ne sont pas prises pour consolider les acquis.
6	**Performance globale du projet et des résultats**	**3**	**Au total, la performance globale du projet est jugée satisfaisante.**

INTRODUCTION

Les relations transfrontalières à l'Ouest ont été un facteur déterminant de la tension de la crise ivoirienne, du fait de la récurrence des incursions des groupes armés, affectant la relation entre citoyen-autorité et entraînant par ricochet un accroissement de la méfiance. Les relations intercommunautaires/ethniques se sont tendues, à cause des suspicions de collaboration/appui aux groupes armés des différentes communautés vivant dans ces zones. A ceci, s'ajoutent les conflits fonciers, exacerbés par les ventes illicites de terres abandonnées suite aux crises sécuritaires. Par ailleurs, les femmes et les jeunes dans le petit commerce ont été les plus affectés par les crises sécuritaires transfrontalières. Malgré les efforts de restauration/consolidation de la paix et la sécurité déployés par le Gouvernement, et l'adoption d'un plan d'action national pour la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité en 2008, les principaux défis observés dans l'action du Gouvernement pour l'implication des femmes sont liés à la faible représentation et la participation des femmes (points 5 et 7[1] du Plan d'Action Sensible au Genre en 07 Points du Secrétaire Général pour la Consolidation de la Paix).

En vue de restaurer et de consolider la paix et la sécurité, le Gouvernement, en collaboration avec les partenaires au développement, a entrepris de nombreuses actions. Il s'agit entre autres, des appuis du PBSO notamment, dans le Plan Prioritaire 2, dont l'une des priorités est de renforcer la confiance, la coexistence pacifique et la sécurité, la promotion de la participation des femmes dans le processus électoral et le renforcement de la prévention et de la résolution pacifique des conflits, à travers le renforcement des capacités des institutions de l'Etat.
Ces actions ont bénéficié également de l'appui du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), et contribuent à l'atteinte de son objectif visant à renforcer, les capacités des différents acteurs, pérenniser et consolider les acquis de la Côte d'Ivoire en matière de consolidation de la paix, de réconciliation nationale et de cohésion sociale après le départ de l'ONUCI.

I. BREF RAPPEL DU PROJET

Le projet « d'Appui à l'engagement soutenu des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité à l'Ouest de la Côte d'Ivoire » (SWEEP), financé par le Fond des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (UNPBF) d'un montant de 1Million USD, est exécuté par CARE International Côte d'Ivoire. Ce projet vise à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie du Plan de la Côte d'Ivoire, pour la consolidation de la paix, la sécurité et la stabilité dans l'Ouest du pays, et à favoriser sa pleine appropriation par les citoyens, à travers l'amélioration de l'engagement et du suivi citoyen des questions de sécurité et de paix, d'une manière qui construise/consolide la confiance entre les autorités locales y compris de sécurité locale et les Citoyens.
Prévu pour une durée initiale de 18 mois, le projet SWEEP a été exécuté sur une période de 20 mois, après avoir bénéficié d'une extension sans coûts de deux mois (Septembre et Octobre 2018). Il a duré du 6 Mars 2017 au 31 Octobre 2018. Cinq (5) zones d'intervention sont concernées, notamment : les départements de Guiglo, Bloléquin, Toulepleu, Taï et Tabou.

Le projet a pour objectif global : Renforcer la participation des femmes dans les initiatives locales de consolidation de la paix et de la sécurité.

[1] Le **cinquième engagement** du plan d'action porte sur les méthodes visant à accroître la part des femmes occupant des postes de décision dans les institutions gouvernementales à l'issue d'un conflit ; le **septième et dernier engagement** du plan d'action concerne la relance économique.

Objectifs spécifiques :

- Faciliter l'institutionnalisation des mécanismes de dialogue et de redevabilité État-citoyen en matière de sécurité et de consolidation de la paix ;
- Accroitre la capacité des femmes et des jeunes à faire un suivi actif des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés ;
- Amener les autorités locales à soutenir de manière proactive l'engagement des citoyens dans la consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés.

4 résultats majeurs sont visés, notamment :

- ✓ **Résultat 1** : Renforcement du dialogue et de la responsabilité entre les citoyens et les autorités locales sur les questions de sécurité et de paix dans 50 communautés frontalières ;
- ✓ **Résultat 2** : Augmentation de la collaboration sur les questions de sécurité qui affectent le commerce et le renforcement de la confiance entre les femmes et les jeunes de part et d'autre des lignes de division ;
- ✓ **Résultat 3** : Les femmes et les jeunes font un suivi actif des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés ;
- ✓ **Résultat 4** : Les autorités locales soutiennent d'une manière proactive l'engagement des citoyens dans la consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés.

Pour assurer l'atteinte de ces résultats, CARE s'est appuyée sur son approche de partenariat avec deux partenaires de mise en œuvre sur la base de leurs avantages comparatifs. Il s'agit du Conseil pour l'Assistance Humanitaire et le Développement (CAHD) et de l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI). Conformément aux prescriptions du descriptif du projet, il est prévu à la fin de réaliser une évaluation finale, afin d'apprécier la performance générale du projet.

- ➢ **Pertinence de la théorie du changement liée au projet**

Partant de l'analyse causale, la théorie du changement décrit la relation existante entre les résultats du niveau inférieur et ceux de niveau supérieur et identifie les conditions préalables, les risques et les hypothèses à prendre en compte aux différentes étapes du processus. Elle montre comment des résultats spécifiques peuvent aboutir à des changements au niveau de l'impact et identifie les actions à entreprendre afin d'aboutir aux résultats escomptés.

La théorie générale du changement sous-tendue par le projet est que « ***Si*** *les mécanismes de dialogue Etat-Citoyen et de redevabilité dirigés par les citoyens l'État sur les questions de sécurité affectant les moyens d'existence et la coexistence pacifique interethnique et entre les affiliations politiques sont améliorés ;* ***Si*** *les réseaux de femmes et de jeunes commerçants transfrontaliers et internes collaborent sur le partage de l'information essentielle au commerce et à la sécurité, et se mobilisent pour faire pression collectivement pour les opérations de sécurité plus responsables ;* ***Si*** *des groupes citoyens de femmes et de jeunes surveillent activement la mise en œuvre des initiatives de consolidation de la paix du appuyées par le gouvernement ;* ***Si*** *les autorités locales appuient la participation des citoyens ;*
Alors *il y aura une augmentation de la paix et la sécurité pour maintenir durablement une croissance économique locale inclusive et la stabilité dans les 05 départements bénéficiaires.* ***Car****, les différents groupes socio-économiques qui vivent dans les communautés frontalières cibles auront augmenté la confiance mutuelle entre eux des intérêts économiques autour partagés, la collaboration avec les institutions de sécurité de l'Etat se sont améliorées, et la propriété du gouvernement dirigé consolidation et de stabilisation des initiatives de paix seront renforcées* ».

L'analyse causale menée sur les conflits en Côte d'Ivoire, notamment à l'ouest dans les études disponibles sur les conflits, indique que les sources de conflits prioritaires, au niveau local sont les conflits fonciers, les conflits ethniques et les conflits politiques. Au cours des dernières décennies, la violence transfrontalière dans les régions de la zone du projet a engendré de graves problèmes de sécurité, aggravé la méfiance entre citoyens d'une part, et entre les citoyens et les forces de sécurité y compris les autorités locales, d'autre part.

Par ailleurs, concernant la participation des femmes, malgré les efforts importants déployés par l'Etat et ses partenaires, la nécessité d'une plus grande implication des femmes et des jeunes, dans les initiatives de consolidation de la paix et la sécurité, demeure un besoin à couvrir dans les départements concernés de l'ouest du pays. Le projet SWEEP cherche à contribuer à la résolution de ce problème.

La pertinence de la théorie du changement a été donc examinée par rapport à l'objectif « la participation des femmes renforcée dans les initiatives de consolidation de la paix et la sécurité ».

L'approche programmatique adoptée par le projet SWEEP, est une approche de gestion axée sur les résultats qui s'est basée sur une théorie globale du changement et une théorie du changement pour chacun des 4 résultats.

L'examen du PRODOC, révèle une analyse des causes profondes des conflits au niveau national, qui ne met pas suffisamment l'accent sur les causes profondes et subjacentes de la faiblesse de la participation des femmes dans les initiatives de paix et sécurité au niveau local. Néanmoins, le projet étant une initiative complémentaire aux autres actions, visant à renforcer la participation des femmes, ses résultats contribuent à la réalisation de ce but.

La conception de la structure des résultats repose sur différentes théories du changement, qui font ressortir les liens de causalité ainsi que les activités devant contribuer à l'atteinte des résultats prévus. Ainsi, dans le but d'aider à accroître la contribution des femmes et des jeunes, le projet SWEEP a opté d'agir sur 4 leviers : i) les mécanismes de dialogue et de redevabilité Etat-Citoyens ; ii) les réseaux de femmes et de jeunes commerçants transfrontaliers ; iii) les groupes de femmes et de jeunes citoyens mobilisés pour devenir des acteurs actifs dans le renforcement de la sécurité, la paix et la coexistence pacifique dans leurs communautés, et iv) les autorités locales. La stratégie adoptée est basée sur l'approche participative communautaire en partenariat avec les Comités Civilo-Militaires.

Cette approche est pertinente car lorsque les communautés jouent un rôle actif dans la définition de leurs besoins, et prennent part à la planification, à la mise en œuvre et au suivi de mesures définies localement pour résoudre leurs problèmes, il en résulte des solutions plus durables aux problèmes identifiés. Le projet, s'est appuyé sur les CCM, et a mis en place des cadres de concertation, qui ont été de véritables lieux d'échange, et de dialogue entre les populations et les autorités locales y compris les FDS. L'organisation de 75 rencontres des cadres de concertation, couvertes par les radios locales, et les spots en langues locales ont facilité la compréhension des responsabilités mutuelles entre les acteurs, et permis de renforcer davantage le rapprochement des communautés allogènes, allochtones et autochtones d'une part, et d'autre part, d'améliorer la confiance entre ces communautés et les autorités sécuritaires. La collaboration entre ces différents groupes s'est nettement améliorée, brisant ainsi, le mur de la méfiance entre eux. Dans toutes les rencontres tenues par la mission d'évaluation dans les villages visités, des témoignages enregistrés avec les représentants de chaque communauté, confirment ce climat d'entente. L'institutionnalisation des CCM, et l'établissement des points focaux

de sécurité au sein des communautés, et le renforcement de l'Observatoire de la Cohésion Sociale par la mise à disposition d'un dispositif digital conçu par le projet et la formation de ses agents , constituent une avancée dans le suivi communautaire de la sécurité, au niveau local car la mise en place de ces différents mécanismes permet d'accroitre la cohésion entre les populations et créer un environnement favorable à une paix durable. Le projet devrait terminer le processus de transfert de cet outil pour permettre à l'Observatoire son utilisation immédiate.

Le projet, en instituant les cadres de concertation regroupant les populations, les FDS et les autorités locales, a permis la création d'un environnement propice à la discussion des problèmes sécuritaires au niveau local, et à l'identification des pierres d'achoppement à la paix et à la cohésion sociale. Il y a désormais, une conscience collective sur les questions sécuritaires dans les différents départements cibles. Les FDS, les autorités locales et les populations mènent désormais, front commun pour lutter contre les incidents de sécurité, grâce à une meilleure connaissance des rôles et des attentes de chacun.

En stimulant l'engagement des femmes et des jeunes dans le suivi actif des initiatives, et le partage de l'information, à travers les actions de renforcement de capacité et de sensibilisation, et la mise en place d'un dispositif de suivi, le projet a contribué à davantage de paix et de sécurité, car lorsque les communautés les plus marginalisées, et les plus affectées par un phénomène, sont davantage impliquées pour sa résolution, il en découle une réelle appropriation par ces dernières, gage de la durabilité des acquis. Les femmes et les jeunes sont de plus en plus conscients du rôle qu'ils peuvent jouer, pour restaurer et maintenir la paix et la sécurité. Ils disposent également davantage de compétences pour mener à bien cette mission. Beaucoup d'entre eux ont d'ailleurs entrepris bon nombre d'actions dans ce sens. C'est le cas du rôle joué par les femmes pour l'apaisement lors des dernières élections, et les initiatives entreprises par les groupements de femmes à Guiglo, pour réduire le nombre de grève dans les établissements scolaires.

Les autorités locales représentant l'Etat, ont un rôle fondamental dans la gestion des conflits. Le projet par le plaidoyer, et la sensibilisation a su impliquer les autorités au niveau local, dans les actions menées. Mais cette implication, si elle a été intense au début dans le cadre de concertation, s'est quelque peu essoufflée, par la suite en raison de l'instabilité institutionnelle, caractérisée par le départ et la réaffectation des différents responsables de l'administration locale (Préfets, Sous-Préfets, responsables des FDS).

MATRICE DE LA THEORIE DU CHANGEMENT (Problème principal, aggravation de la situation des femmes exerçant des petits commerces transfrontaliers)

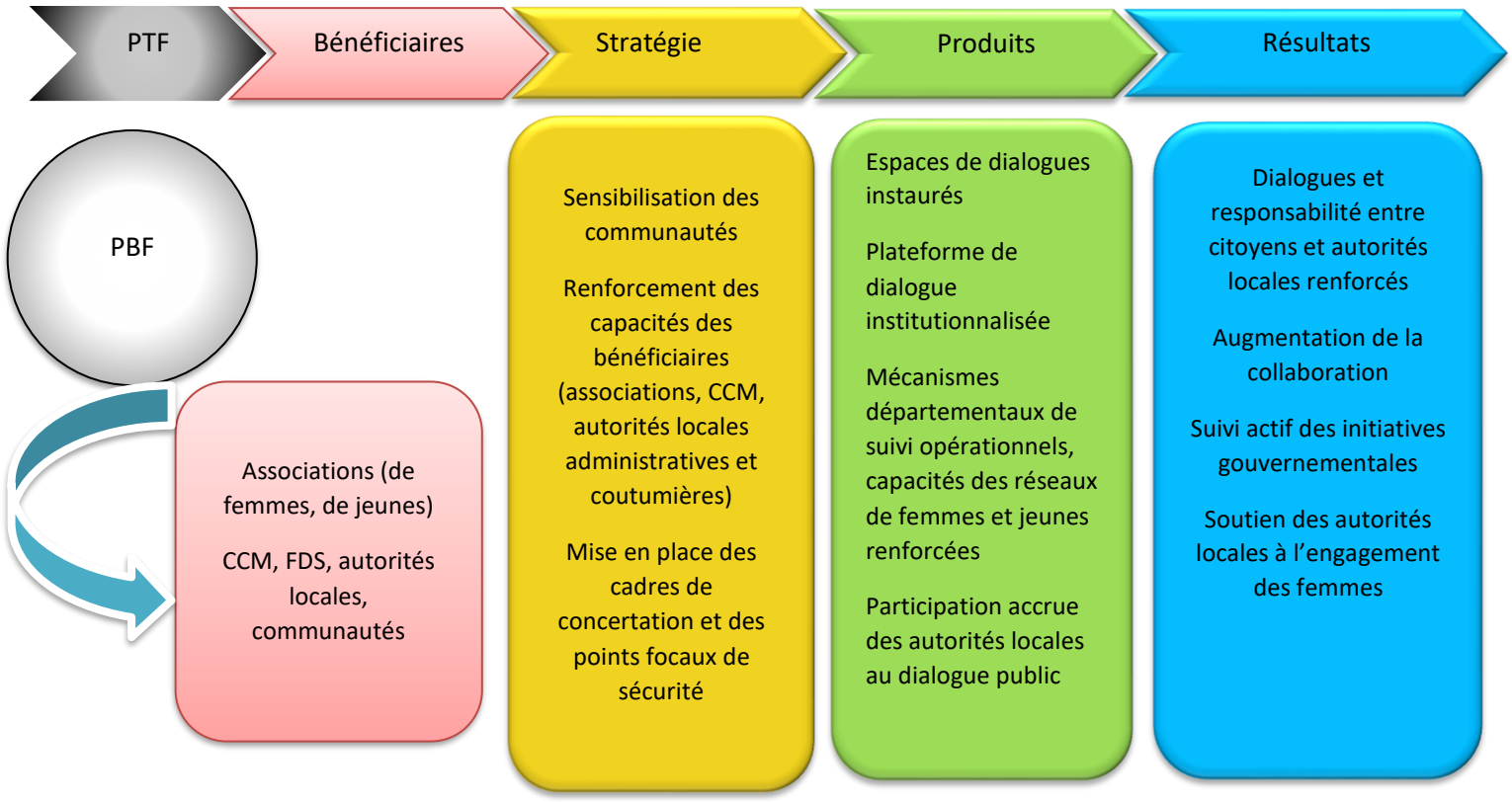

<u>Hypothèses</u>

L'amélioration des mécanismes de dialogue Etat-Citoyens et de redevabilité, la mobilisation des femmes et des jeunes pour des opérations de sécurité plus responsables, avec l'appui des autorités locales, augmentent la paix et la sécurité.

<u>Risques</u>

Incursion des groupes armés des deux côtés de la frontière des zones cibles ; Récupération politiques des espaces publics et réseaux crées ; Interdiction de réunions publiques sur la sécurité et la paix par les autorités ; inaccessibilité de certaines zones des communautés cibles ; élections générales ; conflits entre les chambres de commerce et les petits commerçants.

II. ETENDUE DE L'EVALUATION ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

2.1 Etendue de l'évaluation

L'évaluation couvre toute la période du projet et les zones d'intervention, en l'occurrence les localités de Guiglo, Bloléquin, Toulepleu, Taï et Tabou.

- **Objectifs de l'évaluation**

De manière générale, cette évaluation a pour objectif, de mesurer les progrès réalisés dans les interventions du projet. Ainsi, elle devra déterminer dans quelle mesure ou proportion, le projet a réalisé les résultats et effets qui étaient attendus, comparativement aux principales réalisations, en adoptant une approche qualitative et quantitative, suivant les critères d'évaluation que sont : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact sur les bénéficiaires. De façon spécifique, cette évaluation devra permettre de :

- Comparer les résultats obtenus au regard des objectifs préalablement définis ;
- Mesurer les progrès constatés au niveau des mécanismes et structures de consolidation de la paix et la sécurité : i) le soutien proactif des autorités locales à la consolidation de paix et la sécurité dans les départements ciblés ; ii) le suivi actif des femmes et des jeunes des initiatives gouvernementales pour la consolidation de la paix et la sécurité ; iii) la collaboration entre les femmes et les jeunes sur les questions qui affectent le commerce et le renforcement de la cohésion sociale ; iv) l'état de dialogue et de responsabilité entre les citoyens et les autorités locales ;
- Evaluer l'intégration des priorités transversales dans le projet (l'égalité du genre et des droits de l'homme) ;
- Constater l'utilisation des fonds décaissés en rapport avec les besoins initialement identifiés ;
- Identifier les facteurs importants qui ont perturbé le déroulement du projet et formuler des recommandations/réponses ;
- Identifier et analyser les forces et faiblesses des stratégies/mécanismes d'intervention en place, notamment celles liées à la planification, à la mise en œuvre, au monitoring et aux différents outils de gestion opérationnelle ;
- Faire des recommandations visant à consolider les acquis du projet ;
- Tirer des enseignements généraux de ce projet qui seront utiles à CARE International en Côte d'Ivoire, au Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et au Gouvernement Ivoirien, pour de futurs projets dans le même domaine.

- **Critères d'évaluation**

Les TDR indiquent clairement que l'évaluation s'effectuera selon deux approches : une approche quantitative qui permettra de mesurer les progrès accomplis lors de la mise en œuvre du projet et une approche qualitative pour mettre en évidence le processus de changement induits par les activités au niveau des bénéficiaires. L'évaluation de la performance sera appréhendée selon les cinq critères suivants : pertinence, efficacité, efficience, effet/impact et durabilité, tenant compte des questions évaluatives.

2.2 Démarche méthodologique et limites de l'évaluation

- **Démarche méthodologique**

La méthodologie de ce travail repose sur des analyses qualitatives et quantitatives. Les méthodes de collecte de données sont guidées par type d'analyse. Ainsi, les données qualitatives sont collectées au moyen d'une revue documentaire, d'entretiens individuels, de focus groups.

L'analyse qualitative a permis à la mission, de déceler la perception des acteurs clés ainsi que les bénéficiaires du projet, sur sa performance, en se basant sur les critères d'évaluation conformément au plan de la matrice d'évaluation (cf. annexe A1). Les cibles concernées sont : ministères, partenaires d'exécution, comité de pilotage, unité de gestion, système de Nations Unies, responsables de radios locales, autorités préfectorales, autorités sous-préfectorales, autorités des conseils généraux, autorités des mairies, autorités traditionnelles, points focaux de sécurité, ambassadrices du genre, Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, cliniques juridiques.

L'analyse quantitative a eu principalement recourt, pour la collecte des données, à la réalisation d'une enquête, auprès des bénéficiaires à partir d'un échantillon représentatif de la population cible. Elle vise également à quantifier la performance du projet, en s'appuyant sur un ensemble d'indicateurs contenus dans le Cadre des résultats du PRODOC et le Plan Opérationnel de Suivi-Evaluation du Projet (cf. annexe A2).

- **Echantillonnage pour la collecte des données quantitatives**

L'étude d'échantillonnage porte sur 4 étapes principales : la zone de l'évaluation et la population cible, la taille de l'échantillon, le choix des enquêtés, le choix des localités enquêtées.

- **Zone de l'évaluation et population cible**

L'évaluation porte sur les 5 départements couverts par le Projet SWEEP, notamment les départements de Tabou, Guiglo, Blolequin, Toulepleu et Taï. 4 villages ont été sélectionnés par département, selon un modèle d'échantillonnage à choix raisonné, pour la phase de collecte de données. Le choix des villages et le nombre de villages se justifient par deux facteurs principaux : l'enveloppe budgétaire octroyée pour cette mission d'évaluation et les délais de l'évaluation.

Au total, 20 villages, en plus des 5 Préfectures et Sous-Préfectures ont été approuvés à la réunion de démarrage. Ces localités ont été visitées par les enquêteurs de la mission et la Consultante principale. En vue de s'assurer de la fiabilité des informations, la mission a procédé à une triangulation des données recueillies. La triangulation est un outil précieux qui permet une vérification croisée des résultats issus des données qualitatives et quantitatives, et une plus grande validité des interprétations effectuées à partir de l'analyse.

- **Taille de l'échantillon et choix des enquêtés**

Pour la collecte des données quantitatives, qui ont servi de complément, aux données collectées lors du suivi fait par les partenaires de mise en œuvre, la base de calcul pour la détermination de la taille de l'échantillon à enquêter, est représentée par le nombre total de type de bénéficiaires. La taille de l'échantillon est fondée sur la formule suivante :

$$n = \frac{k^2 NPQ}{[k^2 PQ + E^2 N]}$$

Avec N le nombre des bénéficiaires dans la base considérée, P la proportion portant sur la variable d'intérêt (proportion d'individus dans la zone du projet, susceptible d'adhérer aux activités du projet) avec l'hypothèse qu'une personne sur deux, adhère aux activités du projet (P = 0,5). E est l'erreur

relative qui est fixée à 5% (assurance de 95%), et k la valeur critique correspondant au niveau de confiance. Cette valeur critique vaut 1,96 si on suppose que le processus suit une loi normale.

Au total, 569 personnes ont été enquêtées suivant une répartition par département, types d'associations, par sexe. Le questionnaire administré comporte 5 sections relatives à l'identification, au renforcement du dialogue, au renforcement de la sécurité, à l'exclusion, aux responsables d'association. Le tableau 1 présente la répartition des enquêtés suivant le groupe cible et part département. La figure 1 fournie la répartition selon le sexe.

Tableau 1: Répartition des enquêtés suivant le groupe cible et par département

	Responsable jeune	Responsable femme	Responsable commerçante	Population de base	Totale
Blolequin	20	25	4	81	130
Guiglo	15	21	2	56	94
Tabou	17	20	3	80	120
Taï	17	10	3	76	106
Toulepleu	12	19	2	86	119
Total	81	95	14	379	569

Source : Données d'enquête évaluation SWEEP, 2019

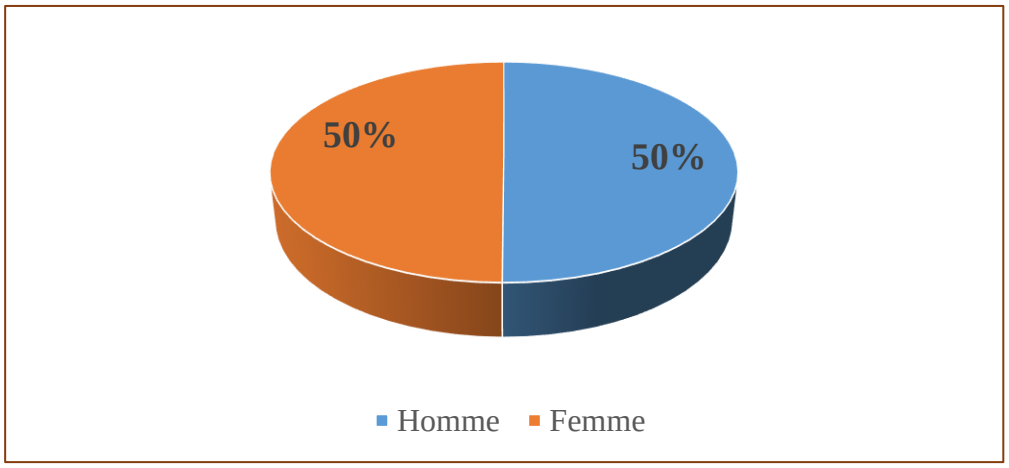

Figure 1: Répartition des enquêtés suivant le sexe

- **Choix des localités enquêtées**

Le choix des localités enquêtées a été fait, en se fondant sur les critères suivants :

- Les localités les plus engagées
- Les localités proches les unes des autres
- Avant le projet, le niveau d'insécurité dans la localité est élevé.

- **Phases de l'évaluation**

  - **Réunion de Cadrage**

La mission a débuté par une réunion de démarrage, qui a permis d'échanger avec les parties prenantes (le comité de suivi constitué de CARE, ST/PBF). Cette rencontre a permis à la consultante de présenter la méthodologie retenue pour la conduite de la mission, d'avoir des discussions sur l'échantillonnage, la collecte des documents essentiels, l'organisation de la mission et le processus d'approbation de démarrage.

- **Collecte de données**

La collecte de données a utilisé plusieurs outils, notamment la revue documentaire, les consultations (entretiens individuels, discussions de groupes), une enquête, les observations et témoignages (exploitations de vidéos, photographies, coupures de journaux…). Des rencontres à Abidjan, ont été complétées par des visites de terrains, dans les zones concernées.

- **Revue de la documentation**

La revue documentaire a consisté, en un assemblage des documents stratégiques et opérationnels, relatifs au projet provenant de CARE, des partenaires de mise en œuvre, et le Secrétariat Technique du PBF. Les documents suivants ont été collectés entre autres : Document de projet, Rapports de mission de supervision, Rapport final Mapping des initiatives locales, Rapport_PP2-PACoP 2018_ENSEA_VF, Rapport d'étude implication des femmes, Rapport cartographie des associations, Rapport annuel 2017 CAREMR-Final, Manuel du Plan de Suivi, Listes des associations, Bases de : formation, sensibilisation, rencontres ou réunion, Compil cartographie, Copie des listes des Ambassadeurs Genre CARE, Liste des radios partenaires, Liste des membres des Comités, Liste des localités de mise en œuvre du projet, Points focaux de sécurité, Fiches de formation, Comptes rendus des rencontres d'échanges, Rapports des réunions de cadres de concertation, etc.

Cette première étape de la collecte des données secondaires, a permis de mieux comprendre le contexte de réalisation du projet, d'avoir une idée globale de la situation, et d'identifier les différentes parties prenantes pour des entretiens individuels ou collectifs. 4 bases de données fournies par CARE ont été également disponibles. Ces bases plus éclairé la mission d'évaluation sur les activités de sensibilisation, les rencontres/réunions, les informations sur les bénéficiaires.

- **Elaboration des outils de collecte des données**

Des guides d'entretien ont été élaborés, selon les types d'enquêtés et les thématiques abordées. Un questionnaire a été également élaboré et administré aux différents bénéficiaires, en tenant compte du niveau d'éducation et du contexte sociologique qui prévaut dans chaque communauté.

- **Recrutement et formation des enquêteurs**

Dix enquêteurs ont été recrutés, en fonction de leurs expériences, leur niveau d'étude (au moins le niveau BAC), leur capacité et leur motivation à réaliser des tâches qui leur sont assignées. Ces enquêteurs ont été formés pour une meilleure compréhension des attentes de la mission, et à l'utilisation du masque de saisie conçu à l'aide du logiciel CsPro. Cette application est une reprise du questionnaire sous un format électronique.

Tableau 2: Répartition des enquêteurs

Départements	Villages	Nombre d'enquêteurs
GUIGLO	Zouan ; Kaadé ; Bédy-goazon ; Béoua	2
BLOLEQUIN	Doké ; Zéaglo ; Goya; Béoué	2
TOULEPLEU	Bakoubly ; Sahibly ; Toulepleu Village ; Péhé	2
TABOU	Yeouli ; Toupa ; Gnato ; Sôtô	2
TAÏ	Djidoubaye ; Ponan ; Tiélé-Oula ; Paulé-Oula	2

- **Sensibilisation des communautés cibles**

Le but de la sensibilisation, est d'informer les autorités administratives, notamment les préfets et les chefs des localités, dans lesquels les agents collecteront l'information, en leur expliquant, leur implication dans la collecte des données, obtenir leur adhésion et la participation effective des communautés et des autorités à l'enquête. Ceci a facilité l'accès aux zones et aux bénéficiaires dans les localités concernées.

- **Exploitation des données**

Cette phase se rapporte à la synthèse et à l'analyse des données en rapport avec les résultats attendus du projet. Dans les faits, la synthèse et l'analyse des données ont constitué un processus continu sur la durée de l'évaluation. Suivant les TDR, l'analyse s'est basée sur les principaux critères d'évaluation de projet. Elle a porté également sur les aspects transversaux que sont les droits de l'homme et le genre.
Une analyse approfondie et une triangulation des données quantitatives et qualitatives collectées, ont été faites, afin d'exploiter toutes les informations, issues des différentes sources. L'objet de l'analyse a été d'interpréter et expliquer les changements observés au niveau de l'effet retenu par le PBF et l'Etat de Côte d'Ivoire : *« contribuer à l'amélioration des conditions de sécurité de la population de la Côte d'Ivoire, à travers la consolidation de la paix et de la sécurité »,* dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à l'Engagement Soutenu des Femmes dans la Consolidation de la Paix et la Sécurité à l'Ouest de la Côte d'Ivoire.

- **Rédaction du rapport d'évaluation**

Au terme de l'analyse, une première version transitoire (draft 0), sera diffusée pour recueillir les observations de CARE et des autres parties. Après prise en compte des observations, le draft 1 sera produit pour l'organisation de l'atelier de validation, à l'issue duquel un rapport final d'évaluation sera transmis.

Au total, les résultats attendus de la mission sont : un rapport de démarrage incluant un plan de travail validé, un rapport d'évaluation provisoire et un rapport final d'évaluation validé par le Comité de Pilotage.

- **Limites de l'évaluation**

La mission n'a pas rencontré de contraintes majeures. Toutefois, les difficultés liées à l'accessibilité des sites sélectionnés dans l'échantillon, du fait de la dégradation avancée des infrastructures routières, ont pesé sur le programme des rencontres de la consultante avec les bénéficiaires de la zone de Taï, et Tabou (Yéouli) dont la mission n'a pas pu effectuer le déplacement. Seuls les enquêteurs désignés ont pu accéder à ces sites.

III. PRODUITS REALISES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SWEEP

Au terme du projet, les principaux résultats obtenus par produit à mettre à l'actif de ce projet, consignés dans le rapport final sont les suivants :

Résultat 1 : Renforcement du dialogue et de la responsabilité entre les citoyens et les autorités locales sur les questions de sécurité et de paix dans 50 communautés frontalières

- ✓ ***Produit 1.1*** *: Des espaces de dialogue et d'interface entre les femmes et les jeunes ainsi que les autorités locales de sécurité sont instaurés dans 50 collectivités.*

- Une étude sur la participation des femmes et des jeunes dans les initiatives locales de consolidation de la paix et de la sécurité réalisée ;
- 75 activités de dialogues organisées par les cadres de concertation dans les zones d'intervention du projet ;
- 118 séances de sensibilisation des jeunes et des femmes organisées pour assurer leur contribution aux cadres de concertation.

- ✓ ***Produit 1.2 :*** *Une plate-forme de dialogue trimestriel entre les districts frontaliers Citoyen-Etat institutionnalisée, et la responsabilité sur les questions de sécurité concernant le commerce et la paix à travers les frontières et les divisions internes.*

- 84 Séances de travail portant sur la sécurité et la paix ont eu lieu avec les associations et les autorités en charge de la sécurité ;
- 02 rencontres transfrontalières avec l'appui des Unités du Fleuve Mano ont été organisées en synergie avec les équipes d'OIM, où le projet a soutenu la participation de certains membres.

Résultat 2 : Augmentation de la collaboration sur les questions de sécurité qui affectent le commerce et le renforcement de la confiance entre les femmes et les jeunes de part et d'autre des lignes de division

- ✓ ***Produit 2.1:*** *Documents de communication et de formation sur le suivi et les rapports de problèmes de sécurité élaborés dans la langue locale en collaboration avec appareil de sécurité locale.*

- 86 émissions radio portant sur les questions de sécurité, et de cohésion sociale, ont été produites et diffusées en langue locale à Guiglo, Zagné, Toulepleu et Bloléquin ;
- Des séances de formation ont été organisées avec des traducteurs en langue locale et les leaders d'association de femmes et de jeunes.

- ✓ ***Produit 2.2 :*** *5 mécanismes départementaux de suivi des citoyens rapportant des problèmes de sécurité affectant le commerce des femmes et des jeunes, et la coexistence pacifique et la fracture des lignes transversales sont opérationnels.*

- 10 réseaux d'associations de femmes et 5 réseaux d'associations de jeunes ont participé aux différentes activités du projet à travers leurs leaders ;
- **2.448** leaders d'association de jeunes et de femmes formés dont **1.097 hommes** et **1.351 femmes** ont été formés sur la cohésion sociale, la prévention et la gestion pacifique des conflits et la sécurité communautaire.

- ✓ ***Produit 2.3 :*** *Mécanismes interdistricts du citoyen dirigé par des femmes et la jeunesse pour le suivi des questions de sécurité touchant les mouvements de populations et de biens à travers les communautés, les districts et les frontières créés et opérationnels.*

- 75 séances de restitution des cadres de concertation dans les villages d'intervention ont été tenues ;
- 95 points focaux sécuritaires dans les zones d'intervention ont été mis en place et formés ;
- Un mécanisme digital de collecte et de rapportage des incidents sécuritaires est mis en place.

Résultat 3 : Les femmes et les jeunes font un suivi actif des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés

- ✓ ***Produit 3.1:*** *Les capacités des réseaux de femmes et de jeunes sont renforcées sur le suivi des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et de la sécurité.*

- Au moins 100 incidents de sécurité signalés par les citoyens publiquement discutés en réunions mensuelles et trimestrielles de dialogue Citoyen-Etat.

- ✓ ***Produit 3.2:*** *Le suivi des initiatives de consolidation de la paix et de la sécurité parrainées par le Gouvernement dirigé par les femmes et les jeunes.*

- Formation des responsables d'associations et de réseaux de femmes et de jeunes sur le suivi des initiatives sécuritaires ;
- 5 séances de restitution de la formation sur la carte communautaire des performances dans les villages d'intervention organisées.

Résultat 4 : Les autorités locales soutiennent d'une manière proactive l'engagement des citoyens dans la consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés

- ✓ ***Produit 4.1 :*** *Les autorités locales participent au dialogue public organisé par les citoyens sur les questions de sécurité concernant la coexistence pacifique et le commerce transfrontalier.*

- 5 rencontres de plaidoyer pour la participation des femmes dans les prises de décisions dans les 5 départements d'intervention organisées.

- ✓ ***Produit 4.2 :*** *La participation/implication croissante des femmes et des jeunes dans les réunions initiées par les autorités locales a augmenté.*
- 10 émissions débats, radios animés par les autorités et les citoyens à l'issue des cadres de concertation à Toulepleu ;
- Participation des autorités locales aux différentes activités de plaidoyer dans leurs circonscriptions administratives ;
- Appui des autorités locales pour la tenue de deux rencontres transfrontalières entre la Côte d'Ivoire et le Liberia via l'Unité du Fleuve Mano.

- ➢ **Gestion et coordination du projet**

Pour assurer l'atteinte des résultats de ce projet, CARE s'est appuyée sur son approche de partenariat avec deux partenaires de mise en œuvre qui ont participé à toutes les étapes de mise en œuvre du projet. Ainsi, les partenaires Conseil pour l'Assistance Humanitaire et le Développement (CAHD) et

l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI) ont été impliqués à toutes les étapes d'exécution du projet selon les avantages comparatifs de chacune des structures.

L'ONG CAHD a assuré le lead sur toutes les activités de mobilisation communautaire autour des questions sécuritaires, de consolidation de la Paix et de cohésion sociale. Quant à l'AFJCI, elle s'est focalisée sur l'étude de l'implication des femmes, et des Jeunes, dans les initiatives locales et gouvernementales de consolidation de la paix, et de plaidoyers pour une participation plus accrue des femmes dans les processus de prise de décision.

Il est important d'indiquer que CARE a assuré principalement la formation des partenaires de mise en œuvre, la coordination des interventions sur le terrain et la gestion des relations institutionnelles avec les partenaires étatiques. Au cours de la mise en œuvre, CARE a également exécuté le volet de la mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce en appui aux activités de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS). Ce dernier a été exécuté en synergie avec les appuis des agences ONUFEMMES et UNFPA dans le cadre de l'alerte précoce.

IV. RESULTATS DE L'EVALUATION

Pour mesurer les progrès, une grille d'analyse a été élaborée. Pour chaque critère d'évaluation, des indicateurs ont été formulés en se basant sur les questions évaluatives indiquées dans les TDR. Dans un esprit de simplification, l'estimation des taux de réalisation des indicateurs de résultats a été faite dans l'hypothèse que tous les résultats ont le même poids. Dans ce même esprit, le taux de réalisation de chaque indicateur est calculé en faisant le rapport entre la quantité réalisée et la cible. Cette estimation est ensuite complétée par les résultats recueillis auprès des bénéficiaires (entretiens et enquêtes). Ainsi, la grille retenue est : Très satisfaisant : 4 points ; Satisfaisant : 3 points ; Assez satisfaisant : 2 points ; Pas satisfaisant : 1 point.

En s'inscrivant dans la perspective de la théorie du changement et en se référant à la définition de la notion de résultat[2], l'analyse a donc consisté à mettre en lumière, la relation de cause à effet entre les progrès enregistrés dans la réalisation des produits du projet et ceux constatés au niveau de l'effet sur les bénéficiaires. Une telle analyse a été fortement tributaire de la qualité de la matrice des résultats qui doit-être sous-tendue par une théorie du changement consistante. Dans cette optique, la qualité de la matrice des résultats a fait l'objet d'un résultat approfondi.

Sur la base des critères d'évaluation à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, effet/impact et la durabilité, les résultats de l'évaluation se présentent comme suit :

4.1 Pertinence

La pertinence d'un projet concerne la mesure dans laquelle les objectifs envisagés répondent correctement aux problèmes identifiés ou aux besoins réels. L'analyse de la pertinence a donc consisté à montrer, si le projet dans sa conception, était en adéquation avec les besoins prioritaires et attentes exprimées par les bénéficiaires dans le contexte du projet, mais aussi à analyser sa conformité avec les priorités nationales, inscrites dans les documents stratégiques du pays, et celles des Nations Unies, relatives au renforcement de la cohésion sociale, la prévention et la consolidation de la paix. Dans cette perspective, l'indicateur retenu est l'adéquation entre les objectifs du projet et les besoins exprimés.

[2] Dans la gestion axée sur les résultats, le résultat est défini comme un changement dans les conditions de développement qui, soit descriptif ou mesurable et issu d'une relation de cause à effet – Guide de la planification, du suivi et évaluation axé sur les résultats de développement-PNUD 2009

Pour mesurer l'évolution de cet indicateur, la mission a observé trois éléments principaux : 1) le ciblage des zones et des communautés, les besoins exprimés et l'approche participative aboutissant à la définition des besoins 2) le processus de formulation par rapport aux priorités nationales et au mandat des Nations Unies et 3) la stratégie opérationnelle.

- ✓ **Pertinence par rapport au ciblage des zones et aux besoins prioritaires des personnes et des communautés bénéficiaires**

Le projet dans sa conception a adopté en amont, une approche participative, à travers l'organisation d'un atelier de conception de projet, avec la participation des deux organisations de mise en œuvre du projet au niveau local (CAHD et AFJCI). Cette démarche a permis de définir l'approche et les activités prioritaires. En outre des discussions consultatives ont été organisées avec les acteurs locaux clés pour juger de la pertinence et de la valeur ajoutée des activités retenues. Selon les explications des bénéficiaires et les partenaires de réalisation, l'approche qui a consisté à donner la parole, dès à l'entame, aux bénéficiaires et les laisser décider eux-mêmes des activités à conduire, est une innovation qui a été très appréciée, car le projet a mis les communautés au cœur de l'action, en permettant à chaque entité, de s'exprimer clairement et dire ses besoins. La mission a constaté que les besoins exprimés par les personnes interviewées sont les mêmes dans les cinq départements, à savoir, bénéficier de séances de sensibilisation pour éviter la résurgence des violences avant et pendant les prochaines échéances électorales, le renforcement de la sécurité le long des frontières et l'obtention des appuis pour maintenir les actions conduites par les CCM dans les villages. Les résultats de l'enquête confirment également l'adéquation entre les objectifs du projet et les besoins exprimés par les populations. Ceci transparait dans les réponses exprimées ci-après :

Aux questions, avez-vous déjà entendu parler du projet SWEEP ? Et avez-vous pris part aux activités du projet ? Les résultats de l'enquête montrent que près de 8 personnes sur 10 affirment avoir entendu parler de ce projet. Parmi elles, 70 % ont participé effectivement aux activités du projet. On note que le département de Tabou à un taux de oui élevé à la question de participation aux activités du projet, ce taux se situe autour de 83 %, suivi de Toulepleu (73%) et de Taï (71%). Les faibles taux sont enregistrés dans les départements de Blolequin et Guiglo. Le tableau 3 présente la participation aux activités du projet SWEEP par département.

Tableau 3: Participation aux activités du projet

	Avez-vous entendu parler de SWEEP		Participation aux activités du projet	
	Oui	Non	Oui	Non
Blolequin	67%	33%	56%	44%
Guiglo	64%	36%	55%	45%
Tabou	88%	13%	83%	17%
Taï	96%	4%	73%	27%
Toulepleu	76%	24%	78%	22%
Total	78%	22%	71%	29%

Source : Données d'enquête évaluation SWEEP, 2019

Le projet a mené diverses activités relatives à la cohésion sociale, la paix, la sécurité, l'égalité de genre, la relation civilo-militaire. Ces activités du projet ont-elles répondu aux besoins des personnes enquêtées ? Selon l'enquête, 9 personnes sur 10 affirment que le projet a répondu à leur besoin en contribuant à un climat apaisé et une bonne entente entre les populations. Au niveau des responsables d'associations de femmes et de jeunes ce taux connait une légère augmentation avec un degré de satisfaction de 94 % et 92 % pour les responsables de jeunes et de femmes, respectivement. Le tableau 4 présente ce degré de satisfaction du projet par la population, désagrégé par département. Le tableau 5 donne le degré de satisfaction du projet par les responsables d'associations de femmes et de jeunes.

Tableau 4: Degré de satisfaction du projet par la population

	Le projet a répondu à nos besoins	Non satisfait	Satisfait	Pas d'entente	Bonne entente
Blolequin	96%	2%	98%	5%	95%
Guiglo	94%	9%	91%	1%	99%
Tabou	97%	6%	94%	9%	91%
Taï	96%	0%	100%	0%	100%
Toulepleu	72%	15%	85%	15%	85%
Total	90%	6%	94%	6%	94%

Source : Données d'enquête évaluation SWEEP, 2019

Tableau 5: Degré de satisfaction du projet par les responsables femmes et jeunes

	Responsable jeune		Responsable femme	
	Pas satisfait	Satisfait	Pas satisfait	Satisfait
Blolequin	20%	80%	17%	83%
Guiglo	0%	100%	4%	96%
Tabou	0%	100%	0%	100%
Taï	0%	100%	8%	92%
Toulepleu	8%	92%	10%	90%
Total	6%	94%	8%	92%

Source : Données d'enquête évaluation SWEEP, 2019

Ainsi sur la base de l'enquête, le projet est jugé pertinent et efficace puisqu'il a répondu aux besoins des populations et celles-ci ont déclaré être satisfaites des activités du projet auxquelles elles ont participé.

Concernant le ciblage des localités bénéficiaires, les zones couvertes par le projet sont des zones frontalières avec le Liberia (pays durement affecté par des guerres), et qui sont considérées comme des zones des plus difficiles en termes de cohésion sociale. Pendant la longue crise qu'a traversée le pays, la méfiance s'est instaurée entre les populations elles-mêmes et entre elles et les représentants des forces de sécurité y compris les autorités locales. Ces zones font aussi face, à des problèmes fonciers récurrents, et sont sujettes à des attaques répétées et le phénomène des « coupeurs de route », mettant ainsi à mal la stabilité et la coexistence pacifique dans les communautés des deux côtés de la frontière. Selon l'évaluation de l'ONUCI, de la sécurité et l'analyse des risques (2014), les femmes demeurent les principales victimes des violences basées sur le genre, lors des situations d'insécurités transfrontalières. Toutes choses qui confirment la pertinence du choix des zones concernées

Ces zones sont toujours qualifiées de « zones à risque » en raison des évènements récents à la gendarmerie de Guiglo et dans la forêt de Goin-Débé. En outre, les besoins de renforcer davantage l'implication des femmes et des jeunes dans les questions de sécurité dans ces zones ne sont pas encore totalement couverts. Tous ces éléments évoqués, permettent de conclure que le ciblage du champ géographique du projet est pertinent. Toutefois, pour des raisons de contraintes budgétaires, le projet n'a pu couvrir que 10 villages par département. De fortes inquiétudes ont été exprimées concernant les autres villages qui pourraient être des foyers de tensions qui pourraient affecter la stabilité chez les voisins. Par ailleurs, les bénéficiaires ont évoqué également, le besoin de consolidation des acquis, étant donné la très courte durée des activités de formation.

- ✓ **Pertinence par rapport aux priorités nationales et aux objectifs du SNU**

Le projet a pour but principal, de renforcer la participation des citoyens dans la consolidation de la paix et la sécurité, à travers un engagement soutenu des femmes et des jeunes, dans le suivi et rapportage des problèmes de sécurité, et de coexistence pacifique qui affectent les activités économiques, la consolidation de la paix et la confiance entre les citoyens et les autorités, à l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Ceci est en parfaite cohérence avec les objectifs stratégiques du Plan National de Développement (PND 2016-2020) de Côte d'Ivoire, document de référence du pays en matière de développement en son axe stratégique 1 « Renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance », spécifiquement, dans son extrant 1.1 « un climat de confiance et de paix est instauré au sein des populations », et les objectifs stratégiques indiqués dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale sur les solutions durables.

Au niveau du mandat des Nations Unies, le projet SWEEP fait partie intégrante du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix Phase 2, domaine 1 : Renforcement de la confiance, de la coexistence pacifique et de la stabilisation de la situation sécuritaire pour les élections apaisées en Côte d'Ivoire, résultat 1) renforcement de la confiance des populations à l'égard des FDS et 3) renforcement du dialogue et de la confiance entre les acteurs politiques, en particulier les femmes, les jeunes et la société civile dans la perspective des échéances électorales de 2015. Selon les indications du PRODOC, le projet a été conçu « pour capitaliser sur les interventions soutenues par le PBF, les partenaires au développement et l'Etat de Côte d'Ivoire ». Dans cette optique, il s'est inscrit dans la dynamique de complémentarité des interventions en lien direct avec le Cadre Programmatique Unique du Système des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (CPU 2017-2020) dans son axe « Gouvernance ». Il contribue à l'atteinte de l'effet : « D'ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités ».

En outre, le présent projet contribue aux efforts du Gouvernement, à travers le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), dont l'objectif stratégique immédiat est de contribuer à la promotion de la paix et de la réconciliation, en mettant un accent particulier sur les parties ouest, Sud-ouest, Centre-nord et Nord-est du pays qui sont plus affectées par les conflits, exécuté par le PNUD. Le projet est donc pertinent par rapport aux priorités du Système des Nations Unies.

Selon les différents acteurs rencontrés (autorités administratives, chefs coutumiers, ONG partenaires, etc.), compte tenu de l'environnement sécuritaire et social de la zone d'intervention, le projet était utile pour répondre aux besoins des bénéficiaires et ses objectifs et priorités en parfait accord avec leurs besoins. Cependant, le projet souffre de restrictions du fait de sa courte durée et la non prise en compte d'un grand nombre de villages tout aussi concernés par les mêmes problèmes dans la région. Mais il

reste pertinent, à la fois, par rapport aux priorités nationales, et en parfaite cohérence avec les principales stratégies et politiques de développement du pays, et celles du SNU.

- ✓ **Pertinence par rapport à la stratégie opérationnelle**

En plus de l'expertise de CARE, un partenariat a été établi avec deux (2) organisations locales ayant une bonne expertise en développement local pour la mise en œuvre des activités inscrites dans le PRODOC. Il s'agit de CAHD et AFJCI. La valeur ajoutée de ces structures, basée sur une connaissance approfondie du contexte socio-culturel, des acteurs locaux et des communautés, a facilité une identification judicieuse des besoins et des activités à entreprendre, et la capitalisation sur les synergies et complémentarités avec leurs propres activités. En outre, cela a permis un démarrage rapide des activités du projet. La mission a pu constater, lors des entretiens avec les bénéficiaires et les autorités locales, que ces deux organisations étaient très appréciées au niveau local pour la qualité de leurs expertises et la livraison des services. Par ailleurs, le projet a, aussi capitalisé sur l'existant en redynamisant les CCM, et en s'appuyer sur ces derniers, pour faciliter le dialogue entre les communautés et les FDS, contribuant ainsi au renforcement des dispositifs et mécanismes locaux de cohésion et réconciliation nationales. Cette approche a contribué à l'appropriation du projet par les bénéficiaires et favorisé la mise en œuvre efficace des activités. Cette stratégie s'est donc avérée opportune et pertinente.

- ✓ **Pertinence par rapport à la cohérence interne**

Cohérence des objectifs et des résultats attendus

Sur le plan de la cohérence interne, le projet a été structuré selon la méthode du "cadre logique". Les facteurs externes qui peuvent entraver la réalisation des objectifs, ont été identifiés et analysés dans le document de projet ainsi que les risques. Toutefois, aucune hypothèse n'a été formulée dans le document du projet.

L'objectif global du projet est « Renforcer la participation des femmes dans les initiatives locales de consolidation de la paix et la sécurité ». Les objectifs spécifiques sont « 1. Faciliter l'institutionnalisation des mécanismes de dialogue et de redevabilité État-citoyen en matière de sécurité et de Consolidation de la paix ; 2. Accroitre la capacité des femmes et des jeunes à faire un suivi actif des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés ; 3. Amener les autorités locales à soutenir de manière proactive l'engagement des citoyens dans la consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés. La comparaison de ces deux types d'objectifs permet de dire que l'atteinte de l'objectif spécifique 2 contribue effectivement de façon directe à l'atteinte de l'objectif global tel qu'énoncé. En effet, en accroissant les capacités des femmes à faire un suivi actif des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et la sécurité, on contribue logiquement la participation des femmes dans les initiatives locales de consolidation de la paix et la sécurité. Il y a donc une bonne cohérence entre l'objectif global l'objectif spécifique 2. Les deux autres objectifs spécifiques contribuent de façon indirecte. Le document de projet contient quatre résultats attendus. Si ces résultats sont atteints, cela devrait concourir effectivement à l'atteinte des objectifs spécifiques.

Les différents documents soumis pour le suivi-évaluation souffrent cependant d'un manque de cohérence et d'harmonisation. Plusieurs modifications ont été notées au niveau du cadre des résultats, notamment la reformulation de certains résultats et indicateurs et l'ajout d'un nouveau produit (produit 1.3 du résultat 1). Les résultats 2 et 4 ont subi des modifications dans leur formulation. L'évaluation note que cette nouvelle formulation traduit mieux l'idée de résultat comparativement à ce qui était présenté

initialement dans le PRODOC. Les résultats 1 et 3 mériteraient d'être reformulés pour traduire au mieux l'idée de résultat.

Cohérence au niveau des indicateurs

Au niveau des indicateurs, le cadre des résultats du projet inclut 26 indicateurs de progrès vers la réalisation des résultats et des produits. Un nombre important d'indicateurs du cadre des résultats ne correspond pas au critère d'un bon indicateur (SMART). En effet, certains indicateurs ne sont pas précis et leur mesure est difficile à effectuer. En outre, l'absence de cible ou un mauvais rapportage peut entraver le calcul du taux de réalisation. C'est le cas par exemple des indicateurs suivants :

L'indicateur 1.1 du résultat 1 qui stipule qu'à la fin du projet « plusieurs rencontres mensuelles sur le maintien de la paix et la sécurité entre les femmes/jeunes et les autorités locales ont eu lieu ». Cet indicateur n'est pas mesurable car il n'est pas spécifique quant à la signification de « plusieurs ».

Les indicateurs 1.3 ; 1.3.1 et 1.3.2 du résultat 1. Pour ces indicateurs les taux de réalisation ne peuvent être calculés en raison, soit de l'absence de cible (l'indicateur 1.3.) ou d'une inadéquation dans les formulations entre la cible de fin de projet et le progrès actuel de l'indicateur.

L'indicateur 2.1 du résultat 2, relatif au taux de déclin des rackets sur les routes commerciales. Cet indicateur est difficile à mesurer quantitativement, en raison d'une part, de l'absence de situation de référence, et d'autre part, de l'outil de collecte de l'information.

L'indicateur 1.3.1 du produit 3 du résultat 3 qui initialement était énoncé comme suit : « nombre de personnes ayant rapporté des incidents de sécurité ». Cet indicateur a été reformulé en « nombre d'incidents de sécurité rapporté » en raison du fait que le dispositif de rapportage soit nouveau.

Il ressort donc un réel problème de définition d'indicateurs de progrès. Les indicateurs quand ils existent, ont souvent des différences entre les cibles visées et le progrès réalisé.

Cependant, il convient de reconnaitre que certains indicateurs sont bien formulés et répondent bien aux normes de qualité d'un bon indicateur à savoir « spécifique, mesurable, appréciable, réaliste et inscrit dans le temps ».

En ce qui concerne la cohérence entre les activités et les moyens, si on considère les taux d'exécution physique/opérationnelle (80,71%) et financière (93,36%), on peut dire que les moyens financiers prévus au départ étaient suffisants pour réaliser toutes les activités prévues dans le cadre du projet. Malheureusement, le système de rapportage des réalisations au niveau du cadre des résultats, n'a pas permis de cerner l'apport de certaines activités au niveau des résultats, qui auraient amélioré le taux d'exécution physique du projet.

Nonobstant les points à renforcer, l'évaluation estime que le projet a répondu à un besoin réel et que la pertinence est satisfaisante comme l'ont souligné, toutes les personnes interviewées lors de la mission. Cette pertinence reste toujours valable dans le contexte actuel et surtout celui des prochaines échéances électorales.

4.2 Efficacité

L'analyse de l'efficacité se fera suivant deux étapes. La première étape consiste à analyser l'efficacité par rapport à un certain nombre d'éléments par lesquels il est possible d'apprécier l'efficacité du projet. La deuxième étape porte sur l'analyse globale du projet. Les points ci-après sont examinés par l'évaluation : le mécanisme de planification des résultats ; le système de planification, de suivi et de rapportage ; les processus et la qualité de collecte et d'utilisation des données ; l'atteinte des résultats ;

les principaux facteurs entravant la réalisation des résultats prévus ; les perspectives des actions futures pour renforcer l'impact du projet.

- ✓ **L'analyse de l'efficacité du processus de planification des résultats**

Cette sous-section répond à la question suivante : dans quelle mesure le processus de planification des résultats est-il fiable de manière à permettre que des liens de causalité soient bien établis ?

Le premier constat est que l'approche préconisée par le projet, est une approche de gestion axée sur les résultats. Les différents éléments du cadre des résultats du projet contribuent de façon complémentaire au but du projet qui est de renforcer la participation des femmes dans les initiatives locales de consolidation de la paix et de la sécurité. La conception de la structure des résultats repose sur différentes théories du changement, les liens de causalité ainsi que les activités devant contribuer à l'atteinte des résultats y ont été prévus. Sur cette base, le projet a mené des activités visant à institutionnaliser les rencontres entre FDS et populations d'une part, et autorités locales et populations d'autre part, à travers les cadres de concertation, en s'appuyant sur les CCM. Les activités de sensibilisation et de formation ont assuré l'engagement des différentes parties (FDS, autorités locales, populations), contribuant ainsi à renforcer le dialogue et à créer un climat de paix et de cohésion. En outre, par des formations dispensées aux différentes associations de femmes et de jeunes, le projet a œuvré à accroitre leur participation et leur implication dans les diverses activités notamment celle du suivi et du rapportage des incidents sécuritaires.

- ⇨ **L'évaluation juge satisfaisant le processus de planification des résultats.**

- ✓ **L'analyse de l'efficacité de la gestion et du suivi-évaluation**

L'examen du suivi et de l'évaluation a porté sur le dispositif de gestion et a été guidé par les principales questions suivantes : le suivi et l'évaluation ont-ils été efficaces ? Précisément, les outils et les mécanismes de suivi et évaluation ont-ils été opérationnels ? Les données et les évidences produites à travers le suivi et l'évaluation ont-elles été utilisées pour la prise de décisions stratégiques et opérationnelles ? La gestion des connaissances a-t-elle été opérationnelle et efficace ?

Le dispositif de gestion comprenant un comité de pilotage chargé de l'orientation générale et du contrôle et d'une unité de gestion a bien fonctionné dans l'ensemble.

CARE International Cote d'Ivoire récipiendaire principal, a assuré les fonctions de coordination, supervision, du contrôle de la qualité de mise en œuvre du projet et le suivi évaluation. Le Conseil pour l'Assistance Humanitaire et le Développement a mis en œuvre les activités du résultat 1 et résultat 2 du projet et assuré entre autres, la gestion des relations de collaboration avec les autorités locales au niveau des communautés ciblées. Quant à l'Association des femmes Juristes de Côte d'Ivoire elle a été responsable de mise en œuvre des activités des résultats 2 et 4 et la gestion des initiatives de plaidoyer au niveau national.

L'unité de gestion du projet, responsable de la coordination globale des activités de terrain et l'appui technique a assuré la conduite des activités au quotidien en collaboration avec les équipes de terrain.

Les dispositions de gestion telles que décrites comportent plusieurs avantages qui traduisent leur pertinence. Premièrement, elles permettent à chaque structure impliquée dans l'exécution et le suivi du projet, de prendre en charge les activités pour lesquelles elle a une compétence technique ou institutionnelle. Deuxièmement, elles permettent à travers les réunions trimestrielles instaurées du

comité de pilotage, de réunir toutes les parties impliquées pour des échanges autour de l'état d'avancement du projet et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre.

Le document du projet prévoit une série d'outils pour le suivi de la performance et de rapportage. Il s'agit des documents suivants : un plan de mise en œuvre détaillé du projet, un plan de suivi des activités, un plan de suivi sur le terrain, un plan des tierces visites de suivi, une étude de base, une évaluation du projet et des rapports trimestriels de progrès, des registres de feedback et des rapports d'enquêtes de perception trimestrielles, des bulletins et un système de suivi interactif hébergé sur le Web, une revue trimestrielle du progrès. A ce jour, tous les outils ont été effectivement utilisés pour le suivi des activités du projet.

Le suivi-évaluation a été l'un des points forts du projet. Le mécanisme de coordination instauré, comprenant un coordonnateur de programme, un conseiller en suivi évaluation et de gestion de connaissances, deux volontaires de Nations Unies dont un conseiller en gouvernance et un conseiller en genre (CARE) a assuré la coordination au niveau des partenaires de mise en œuvre, le lien avec le Secrétariat du PBF et la Direction du Programme. L'équipe de suivi-évaluation instaurée a fonctionné avec des relations hiérarchiques bien établies[3], coiffée par le Comité de Pilotage. Le système de réunions trimestrielles de coordination et de visites de supervision trimestrielles s'est déroulé tel que prévu dans le montage du projet. Il a permis d'assurer le suivi technique et stratégique, et le bon déroulement des différentes activités sur le terrain. En outre, il a permis de disposer d'informations pour la prise de décision.

Une enquête initiale a été réalisée[4] et des indicateurs de suivi et de performance ont été élaborés, complétés par l'étude initiale de l'implication des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix et la sécurité à l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Ces indicateurs ont permis de mesurer la progression du projet vers l'atteinte des objectifs du projet. Les rapports ont permis de tirer des leçons et enseignements utiles pour la mise en œuvre et les projets subséquents.

- ✓ **L'analyse de la qualité de collecte et d'utilisation des données**

L'analyse des processus, de la qualité de collecte et l'utilisation des données porte sur le niveau de fiabilité des données collectées, leurs capacités à informer les réalisations, et éventuellement à servir les actions du projet.

Sans aucun doute, le manque de données est une contrainte incontestable dans la mise en œuvre efficace de toute politique de développement. Ainsi, le projet a le mérite d'avoir fait une analyse situationnelle, assortie de données sur les différents bénéficiaires. Ces données ont permis d'identifier les initiatives de consolidation de la paix et de la sécurité, et le niveau de participation des organisations de femmes et de jeunes. Elles ont contribué à fournir les pistes d'actions de plaidoyer pour une meilleure participation des femmes et des jeunes aux initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et de la sécurité.

L'étude de base a été réalisée et les données se sont focalisées sur les zones d'intervention du projet SWEEP, ce qui en fait un outil essentiel pour une meilleure connaissance des besoins et des bénéficiaires selon les localités. Le processus de collecte de données et leur traitement ont obéit aux normes standard pour assurer leur fiabilité et garantir la qualité des données recueillies. Les bases de données (formation,

[3] Cf. Manuel du plan Opérationnel de suivi-évaluation, projet SWEEP (CARE)

[4] Rapport final Mapping initiatives de consolidation de la paix avec le niveau de participation des femmes/jeunes dans 50 localités des départements de Toulepleu, Guiglo, Taï, Bloléquin et Tabou

sensibilisation et réunion/rencontre, compil cartographie) ont éclairé l'évaluation sur le nombre d'associations de femmes, de jeunes, et de commerçants présents dans chaque département, et ont servi comme référence pour définir l'échantillon d'enquête de l'évaluation finale. Elles ont permis également d'avoir une première idée de l'implication des différents groupes cibles dans les initiatives de la paix et de la sécurité. Ainsi, les enquêtes réalisées par le projet font ressortir que les associations de femmes participent plus aux initiatives préfectorales, villageoises, communales et des conseils régionaux que les jeunes et les associations de commerçants, quoique la majorité des associations de commerçant(s) soient des associations de femmes. Ces informations permettent de mieux cibler les besoins pour des interventions à conduire de façon efficace.

Par ailleurs, le dispositif digital conçu par le projet est une contribution capitale dans le suivi de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire qui complète les outils de l'OSCS. En effet, il permet de rapporter directement, à travers divers mécanismes (SMS, vidéos, photos), les différents incidents vécus par les communautés ou les points focaux tout en fournissant des informations précises sur les lieux et les heures de survenance. Ainsi, le dispositif digital mis en place par le projet vient renforcer les autres mécanismes nationaux d'alerte précoce. Cependant, l'évaluation note, que le site web qui devait abriter les informations recueillies n'est pas encore fonctionnel et que des difficultés liées à la collecte et l'enregistrement des données existent du fait des problèmes de connexion dans certaines localités et la faible appropriation du mécanisme digital par les acteurs. En outre, l'existence d'une trop grande quantité de données et d'informations dans les bases de données, rend difficile leur exploitation et partant la qualité de ces bases. Le système de rapportage au niveau du cadre des résultats devrait aussi renforcé.

- ⇨ **Sur la base des constats, l'évaluation juge l'efficacité de la qualité de collecte et d'utilisation des données satisfaisante.**

- ✓ **L'analyse des résultats du projet**

L'analyse de l'efficacité des résultats du projet SWEEP porte sur le niveau d'atteinte des objectifs et résultats, le niveau de satisfaction des bénéficiaires. Elle porte également sur le renforcement de capacité des différents acteurs intervenant dans le projet, la qualité des formations ainsi que leur utilisation par les bénéficiaires pour consolider la paix et la cohésion sociale dans leur communauté et le suivi des initiatives.

- o **L'efficacité par rapport au niveau de réalisation des résultats**

L'analyse de l'efficacité se fera par résultat. Elle apprécie le projet à travers la performance de ses indicateurs présentés dans le cadre des résultats du rapport de progrès de projet PBF de Juillet 2019. Elle porte sur le calcul des taux d'exécution (progrès actuel de l'indicateur / cible de fin de projet) de chaque résultat en comparant l'indicateur réalisé à ce qui était prévu initialement.

Comme indiqué précédemment, le cadre de résultats contient par endroit, des indicateurs dont la formulation rend difficile l'appréciation du résultat. Cependant sur la base des indicateurs pour lesquels l'évaluation a pu calculer les taux de réalisation, le projet est jugé satisfaisant. Certaines réalisations ont largement dépassé la cible fixée préalablement par le projet (par exemple cible : au moins 20 évènements par localités pour communiquer publiquement des plans d'action. Réalisation : 45 séances de restitution publique ont été réalisées. Taux de réalisation 225%). Ceci est dû à une sous-estimation des cibles qui auraient dû être révisées pour refléter la situation réelle. Afin d'y remédier, l'évaluation a adopté la procédure suivante : affectation d'un taux de 100% à tous les taux de réalisation dépassant 100%, par la suite sous l'hypothèse absence de pondération entre les différents produits d'un résultat,

une moyenne arithmétique de chaque résultat a été calculée et une moyenne arithmétique globale du projet[5]. Ainsi, les résultats 1 ; 2 ; 3 et 4 ont des taux de réalisation respectifs de 90% ; 100% ; 58,33% ; 77,5%. Le taux de réalisation physique global des résultats du projet est donc estimé à **80,71%.** Selon cet indicateur, l'évaluation conclut que l'efficacité du projet est satisfaisante.

- **Résultat 1 : Le dialogue et de la responsabilité entre les citoyens et les autorités locales sur les questions de sécurité et de paix sont renforcés dans 50 communautés frontalières**

Pour atteindre ce résultat, le projet devait réaliser selon le PRODOC, deux produits qui sont : **Produit 1 :** des espaces de dialogue et d'intermédiation entre les femmes et les jeunes d'une part et d'autre part entre ces derniers et les autorités locales en charge de la sécurité sont fonctionnels dans 50 collectivités ; **Produit 2 :** la plateforme de dialogue trimestrielle entre les départements transfrontaliers est institutionnalisée. Un troisième produit a été ajouté (voir rapport final PBF 2019) : **Produit 3 :** institutionnalisation d'une plateforme de rencontres transfrontalières trimestrielles. Ce résultat a été apprécié donc sur la base des trois résultats.

Le rapport final du projet décrit parfaitement les activités qui ont été réalisées (cf. section III). Les activités des cadres de concertation, de sensibilisation et de formation ont contribué grandement à l'atteinte de ce résultat. L'organisation des cadres de concertation, entre civils et militaires, a facilité le renforcement de la collaboration et un afflux d'informations relatives aux incidents sécuritaires. Ces cadres de concertation ont, en effet, été l'occasion pour les autorités locales (Préfets et Sous-Préfets, Chefs de villages), les FDS et les populations, d'échanger sur les questions sécuritaires, et d'exprimer leurs besoins respectifs au niveau sécuritaire. Les femmes rencontrées par la mission, ont confirmé l'effet positif engendré par ces cadres de concertation, tel que souligné par la Présidente des Associations des Femmes de Guiglo *« lorsque quelque chose se passe, j'appelle directement le commandant »*. Appuyés par CAHD, les CCM ont été au-devant de ces cadres de concertation, en servant de médiateurs entre FDS et populations.

Les forces de sécurité ont noté qu'après les réunions, de nombreux bandits ont été appréhendés, grâce à un partage d'informations par les populations. *« Nous luttons contre les coupeurs de route à chaque 5 km dans la région et avons fait incarcérer 6 grands bandits en 2019* » souligne le Commandant de Compagnie de la gendarmerie de Guiglo. Celui-ci témoigne également *« nous avons initié les journées portes ouvertes pour expliquer le rôle, le fonctionnement de la gendarmerie à la population »*. Cette bonne collaboration entre les FDS et les populations a été aussi confirmée lors des focus groups par le représentant de la gendarmerie de Tabou au sein du CCM : *« la situation sécuritaire s'est beaucoup améliorée ; il y a cependant des menaces, mais avec la collaboration de la population, on arrive à les contrôler ».*

Les activités de sensibilisation et de formation ont contribué aux changements d'attitude des forces de l'ordre et des bénéficiaires. Les formations étaient adressées aux leaders d'association de femmes/jeunes/commerçants, qui servaient de relais auprès des autres membres. La démultiplication d'informations par ces derniers, a permis une participation significative des membres, à la consolidation de la paix. Aux dires des Bénéficiaires, les formations ont été utiles et ont porté sur la cohésion sociale, la sécurité, la gestion de conflits communautaires, le genre, équité et diversité, etc.

En matière de communication, les radios communautaires ont couvert presque toutes les activités du projet et ont organisé des temps d'antenne et des débats radio en direct entre les parties prenantes, sur des thèmes relatifs à la sécurité, la paix et la cohésion sociale. Des supports issus des productions sont

[5] La somme des taux de réalisation des résultats divisée par quatre.

disponibles et ont été diffusés pour l'atteinte des cibles. La contribution des radios a été fort appréciée par les populations. Elle a permis aussi au projet d'élargir le nombre de bénéficiaires au-delà des villages ciblés. Ainsi, le responsable de la radio régionale de Tabou confiait *« Nous émettons au-delà de la frontière et avions des émissions en directes et des rediffusions »*. Les radios ont effectivement assuré la visibilité du projet dans les zones concernées. Mais, les radios ont arrêté la diffusion des messages (trois mois après la fermeture du projet, selon la radio de Tabou), au grand désespoir de la population. Il faut aussi souligner que les responsables des radios ont exprimé le souhait de bénéficier davantage d'appuis notamment en petits matériels et financiers, pour être plus efficace dans la conduite de leur mission.

Cependant, malgré les résultats positifs constatés, l'attaque de la gendarmerie de Guiglo et la crise de la forêt de Goin-Débé, marquent un coup d'arrêt sur la sécurité qui prévalait, rappelant ainsi que la sécurité n'est pas un acquis, mais le résultat du travail permanent de toutes les forces sociales pour la maintenir. D'après les participants interviewés, ces évènements proviennent en partie d'un découragement observé au niveau de la population, causant ainsi une réduction du partage d'information. Plusieurs facteurs ont contribué au découragement de la population. Ce sont notamment :

- L'arrêt des activités du CCM sur le terrain, lié lui-même au manque d'autonomie financière, l'empêchant ainsi de continuer ses actions après la fin du projet. Il y a alors un besoin de renforcer le CCM en moyens matériels et financiers.
- Des procédures judiciaires (basées sur les droits humains) qui vont souvent, à l'encontre des pratiques traditionnelles, comme par exemple, le cas du voleur relâché par faute de preuves et qui a été tué par un villageois à Bloléquin, du degré confiance attachée à l'information partagée.
- Le caractère couteux de l'information souligné par certains intervenants qui souhaitent être appuyé, surtout les femmes/jeunes, dans la création des AGR. *« si le projet pouvait nous soutenir dans la création des AGR, on serait capable de mener plus d'action pour la sécurité » disait la présidente des associations des femmes de Guiglo ».*

⇨ **Sur la base des entretiens, l'évaluation juge l'efficacité du résultat 1 satisfaisant (90%, taux de réalisation physique). On note un renforcement du dialogue entre les citoyens et les FDS.**

➢ **Résultat 2 : La confiance et la cohésion sociale sont renforcées entre les femmes et les jeunes dans les villages le long de la frontière Ouest à travers la collaboration et le partage des informations sécuritaires**

L'atteinte de ce résultat passe par la réalisation de trois produits : **Produit 1 :** des outils de communication et formation sur le suivi et le rapportage des incidents sécuritaires sont élaborés dans la langue locale avec l'appui des autorités sécuritaires et sont disponibles ; **Produit 2 :** 5 mécanismes communautaires départementaux de suivi et de rapportage des incidents sécuritaires affectant le commerce des femmes et des jeunes et la coexistence pacifique sont opérationnels ; **Produit 3 :** le mécanisme interdépartemental dirigé par des femmes/jeunes pour le suivi des questions sécuritaires est créé et opérationnel.

Ce résultat relatif à la confiance et la cohésion sociale entre les femmes et les jeunes dans les villages avec un taux de réalisation de 100%, constitue le plus fort taux de réalisation. Cette performance s'est également confirmée lors des entretiens. En se basant sur les associations et leur mise en réseaux, le projet a formé plusieurs présidents (es) d'association. Au total, 2448 leaders d'association dont 1351 femmes, ont été formées sur la cohésion sociale, la prévention et la gestion pacifique des conflits et la sécurité communautaire. Le projet a également mis en place et formé 95 points focaux sécuritaires dans les zones d'intervention. Ils (elles) ont été formé(es) sur le suivi et le rapportage des problèmes de

sécurité en langue locale. 86 émissions radios portant sur les questions de sécurité et de cohésion sociale ont été produites.

Au niveau des formations, le projet a doté les responsables d'association, d'outils permettant d'influencer l'environnement sécuritaire de leur communauté. En effet, ils ont pris de plus en plus part aux règlements de conflits survenus dans les localités, et leur voix ont été, dans la plupart des cas, pris en compte. À l'aide des sensibilisations menées par les associations elles-mêmes, les dernières élections se sont déroulées dans un climat apaisé, en préparant les uns et les autres au respect des résultats communiqués par la CEI. Les femmes des associations de Guiglo soutenaient que les rencontres continuaient de se faire chez la présidente. Pour le président des jeunes de Toulepleu *« les jeunes ont appris beaucoup de choses à travers les formations et le renforcement des capacités ; les jeunes sont plus conscients et collaborent beaucoup avec les FDS ; ils dénoncent les fumoirs et beaucoup se retirent des complicités ».*

En instituant les points focaux, le projet a permis un accroissement du partage des informations relatives aux incidents sécuritaires. Ceux-ci sont chargés de transmettre au quotidien les incidents sécuritaires dont ils ont connaissance. Les informations communiquées ont été utilisées efficacement par les FDS (selon les populations interrogées, une plus grande rapidité a été constatée dans les interventions des FDS). Ces actions ont contribué à une baisse des braquages sur les routes commerciales et au renforcement de la collaboration entre les associations.

Ce climat de cohésion sociale et de sécurité a été parfois jalonné d'actes de vol qui entravent quelque peu les résultats du projet. L'enquête révèle que 95% des cas d'insécurité ont trait au vol. Dans l'ensemble, les entretiens dans les départements de Guiglo, Taï, Tabou et Blolequin ont confirmé l'existence d'un climat de cohésion sociale et de sécurité, et la contribution positive du projet SWEEP. Toutefois, le secrétaire de la préfecture de Toulepleu juge la situation comme étant *« un calme précaire »*. Par ailleurs, les actions de concertation transfrontalières entre les Unités du Fleuve Mano ont été mitigées pour raison de dysfonctionnements (non-respect du calendrier et même non existence des unités annoncées), qui n'ont pas permis la conduite des activités prévues. Cet aspect devrait faire l'objet d'une attention de la part des autorités, vu l'importance des mouvements transfrontaliers de personnes et de marchandises des deux côtés, et des revenus subséquents que les populations en tirent.

- ⇨ **Ainsi, au regard des témoignages et des données analysées, l'évaluation juge l'efficacité de ce résultat assez satisfaisant.**

- ➢ **Résultat 3 : Les femmes et les jeunes font un suivi actif des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés**

Deux produits étaient attendus : **Produit 1 :** les capacités des réseaux de femmes et de jeunes sont renforcées sur le suivi des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et de la sécurité ; **Produit 2 :** les femmes assurent le lead des initiatives citoyennes des groupes communautaires (des femmes et des jeunes) de suivi des actions gouvernementales de consolidation et de pacification.

L'indicateur de réalisation de ce résultat est estimé à 58,33 %, le taux le plus bas de réalisation. Certains taux de réalisation n'ont pas pu être calculés. En effet, l'indicateur relatif « au nombre de réseaux de femmes et de jeunes formés sur le suivi des initiatives de stabilisation de la paix et la sécurité parrainées par le Gouvernement », est difficilement appréciable du fait d'un manque de concordance entre la formulation de la cible et la réalisation rapportée. Afin de faciliter l'appréciation de cet indicateur, il est important de suivre le nombre de réseaux de femmes ayant bénéficié de la formation et non, le nombre

d'organisations. Néanmoins, le projet a formé 15 organisations de femmes et jeunes sur la carte communautaire des performances.

Par ailleurs, l'indicateur « nombre d'incidents sécuritaires rapportés en temps réel par les femmes/jeunes au gouvernement concernant la circulation des marchandises et des personnes à travers un numéro vert », demande une prudence dans l'interprétation en raison du fait que le faible nombre d'incidents signalés pourraient s'expliquer par un accroissement du niveau de sécurité. Seulement 15 incidents de sécurités ont été signalés contre 100 prévus (taux de réalisation 15%).

De même, l'indicateur « nombre d'incidents de sécurité rapportés par les citoyens lors des rencontres des plateformes de dialogue et de responsabilisation sur la sécurité et la paix », doit également être interprété en tenant compte du fait qu'un faible nombre d'incidents rapportés peut être caractéristique d'une amélioration du niveau de sécurité. Une manière d'apprécier cet indicateur serait de suivre l'évolution au cours de la mise en œuvre du projet. Ainsi on s'attendrait à un nombre élevé en début de période et faible à la fin. Toutefois l'objectif du projet a été atteint concernant cet indicateur avec au moins 100 incidents de sécurité signalés par les citoyens conformément à ce qui était prévu initialement.

Pour l'indicateur « nombre de rapports des réseaux des femmes et des jeunes produits sur les initiatives de consolidation de la paix et la sécurité parrainées par le gouvernement », l'objectif n'a pas été atteint, avec un taux d'exécution de 60%.

En effet, le renforcement des capacités des femmes et des jeunes au suivi des initiatives gouvernementales sont mitigés. D'une part les témoignages positifs sont soulignés par certains bénéficiaires quant à leur participation active pour la consolidation de la paix et la sécurité dans leur zone. La présidente des associations de femme de Guiglo témoigne *« lors de la crise de Goin-Débé, les femmes ont convoqué les autorités, pour leur dire plus jamais ça »*, et elle témoigne également *« nous avons entrepris des actions dans les établissements scolaires pour sensibiliser nos enfants sur les nombreuses grèves »*. D'autre part, il est mentionné un manque d'initiative de la part du gouvernement pour le renforcement de la paix. Un participant au focus groups dans la localité de Toulepleu témoignait *« l'Etat ne s'est pas encore véritablement engagé dans les questions de sécurité dans la zone »*. Un autre participant donne son avis *« l'Etat doit mettre de l'ordre dans toute la région de l'Ouest pour faciliter le travail des partenaires financiers ».*

Au niveau des villages le projet a contribué à plus d'engagement des femmes aux initiatives communautaires. Elles sont de plus en plus impliquées dans la gestion des affaires du village. Comme l'illustre ce témoignage d'une participante dans la localité Bédy-Goazon *« avant, les femmes ne pouvaient pas parler devant les gens. Mais aujourd'hui, nous sommes éveillées ; nous prenons part aux discussions dans le village et nous connaissons aussi nos droits par rapport aux forces armées et le rôle de chaque force »*. Une autre intervenante souligne *« nous avons mené des actions de sensibilisation lors des dernières élections pour qu'elles se déroulent dans la paix ».*

Si dans la localité de Taï, la Mairie a été véritablement impliquée dans les activités du projet, à Tabou celle-ci ne l'a pas été suffisamment. Elle s'est mise néanmoins à la disposition des différents acteurs du projet et a joué un rôle de facilitateur en offrant des salles pour la tenue de réunion.

- ⇨ **L'évaluation juge le niveau d'efficacité du résultat 3 satisfaisant bien que des efforts restent encore à faire, pour une implication véritable des populations à tous les niveaux, pour le suivi des initiatives et un engagement fort du Gouvernement.**

- **Résultat 4 : Les autorités locales soutiennent d'une manière proactive l'engagement des citoyens dans la consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés**

Ce résultat a conduit à la réalisation de deux produits : **Produit 1 :** les autorités locales participent au dialogue public organisé par les citoyens sur les questions de sécurité concernant la coexistence pacifique et le commerce transfrontalier ; **Produit 2 :** la participation/implication croissante des femmes et des jeunes dans les réunions initiées par les autorités locales a augmenté.

Diverses activités ont été menées dans le but de soutenir la création d'un environnement propice à l'engagement des citoyens dans les initiatives de consolidation de la paix et de la sécurité. 5 rencontres de plaidoyers ont été organisées pour encourager la participation des femmes dans les prises de décision et 10 émissions débat, radio ont été animées par les autorités et les citoyens. Le taux de réalisation de ce résultat est de 77,50%. Ce taux ne reflète pas pleinement l'efficacité de ce résultat, car la mission d'évaluation a constaté lors des visites de terrain que, bien qu'étant informées de l'existence du projet SWEEP, certaines autorités n'ont pas été véritablement impliquées dans les activités du projet qui devaient conduire à l'atteinte de ce résultat. En outre, l'instabilité institutionnelle dans les départements due aux évènements évoqués, n'a pas favorisé une véritable prise en main des actions par des autorités malgré la récente institutionnalisation des CCM.

- ⇨ **L'efficacité du résultat 4 est jugée assez satisfaisante.**

- ✓ **Résultat de l'enquête sur la perception des bénéficiaires**

Dans le but de confirmer l'analyse qualitative, une enquête a été conduite auprès des bénéficiaires pour recueillir leur avis sur certains résultats du projet SWEPP. Le questionnaire administré comporte 5 sections relatives à l'identification, au renforcement du dialogue, au renforcement de la sécurité, à l'exclusion, aux responsables d'association. L'enquête a porté au total sur 569 personnes réparties dans les 5 départements couverts par le projet et selon les catégories de bénéficiaires (responsables des jeunes, responsables des femmes, responsables de commerçants, population de base). En plus des résultats de l'enquête repris dans l'analyse de la pertinence, les éléments suivants ont été également abordés dans cette enquête. Il s'agit de :

- **Renforcement du Dialogue**

Le projet vise à renforcer la participation des citoyens dans la consolidation de la paix et la sécurité et de coexistence pacifique qui affectent les activités économiques, la consolidation de la paix et la confiance entre les citoyens et les autorités à l'ouest. Il est à noter que selon le PRODOC, plusieurs projets dans le domaine de la paix ont déjà été mis en œuvre dans les zones d'intervention et le projet SWEEP entend capitaliser les différents résultats de ces projets. Ainsi, une question importante pour l'évaluation concerne la participation des femmes dans les règlements des conflits.

Selon les résultats de l'enquête, les femmes participent effectivement dans le règlement des conflits dans leur communauté. En effet, environ 75% de personnes interrogées déclarent que les femmes participent aux règlements des conflits. Leur degré d'implication reste toutefois mitigé, 48,68% (% élevé + très élevé) des personnes déclarent que ce degré est élevé, 38,16% moyen et 13,16% (% très faible + faible) de personnes jugent faible.

Dans les départements de Guiglo et de Taï, ce degré d'implication des femmes est jugé moyen dans l'ensemble. Cela est souvent dû à la nature du problème et du rôle de la femme dans la résolution des

conflits. Comme l'a mentionné une intervenante dans le village de Bédy-Goazon dans le département de Guiglo *« nous les femmes nous jouons un rôle de conseil et de sensibilisation »*.

⇨ **Dans l'ensemble on peut conclure à une participation active accrue des femmes et des jeunes dans les zones d'intervention, du moins en se référant aux données de l'échantillon.**

Tableau 6: Participation des femmes dans les règlements des conflits

Départements	Les femmes participent	Les femmes ne participent pas	Total
Bloléquin	40,00	60,00	100
Guiglo	80,00	20,00	100
Tabou	77,50	22,50	100
Toulepleu	78,95	21,05	100
Taï	75,00	25,00	100
Total	74,51	25,49	100

Source : Données d'enquête évaluation SWEEP, 2019

Tableau 7: Degré d'implication des femmes dans les règlements des conflits

Département	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Bloléquin	0	25	25	50	0	100
Guiglo	0	0	87,50	12,50	0	100
Tabou	0	19,35	32,26	41,94	6,45	100
Taï	0	0	66,67	33,33	0	100
Toulepleu	3,33	6,67	30	36,67	23,33	100
Total	1,32	11,84	38,16	36,84	11,84	100

Source : Données d'enquête évaluation SWEEP, 2019

- **Volet situation sécuritaire des zones enquêtées**

Le volet sécuritaire apprécie 3 indicateurs de perception : la perception sur la situation sécuritaire dans le village, l'appréciation des relations entre populations et FDS, l'appréciation de la contribution globale du projet à la sécurité et la paix.

- Au niveau de la perception de la situation sécuritaire dans les villages enquêtés, environ 95% de la population jugent la situation sécuritaire acceptable.

Tableau 8: Situation sécuritaire dans les villages visités

	Dangereuse	Acceptable	Très bonne
Blolequin	8%	80%	12%
Guiglo	5%	93%	2%
Tabou	2%	72%	27%
Taï	1%	50%	49%
Toulepleu	8%	47%	45%
Total	5%	68%	27%

Source : Données d'enquête évaluation SWEEP, 2019

- Selon la nature des incidents sécuritaires, le vol occupe la première place avec un taux de 95%, suivi des violences physiques 21%, des violences verbales et psychologique 17%, le viol 5%.

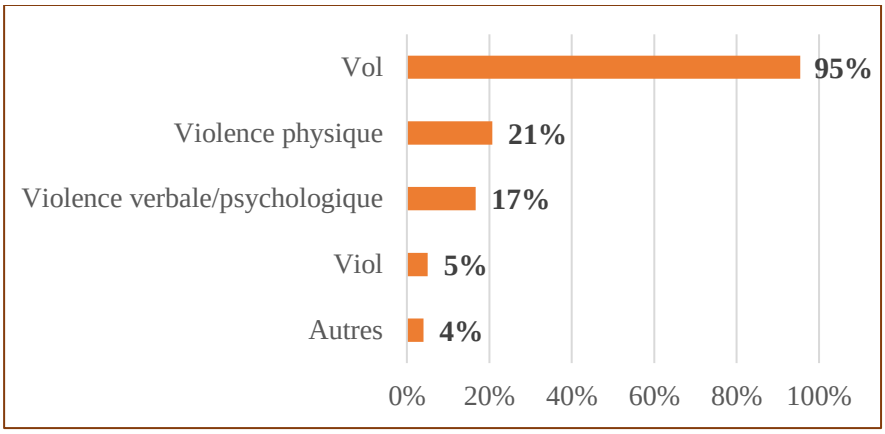

Figure 2: Nature des agressions

- Au niveau de l'appréciation des relations entre populations et FDS, 84% des personnes interrogées jugent cette relation satisfaisante. On note que ce taux est plus élevé dans les départements de Taï et Tabou avec des taux respectivement de 96% et 94%. Guiglo est le département avec un faible taux de satisfaction se situant autour 69%, au-dessous de la moyenne de 84%. Le tableau 10 présente la satisfaction des relations entre populations et forces de l'ordre par les populations.

Tableau 9: Satisfaction des relations avec les forces de sécurité

	Non satisfait	Satisfait
Blolequin	28%	72%
Guiglo	31%	69%
Tabou	6%	94%
Taï	4%	96%
Toulepleu	12%	88%
Total	16%	84%

Source : Données d'enquête évaluation SWEEP, 2019

- Au niveau de la contribution globale du projet à la paix et la sécurité, près de 71% des personnes interrogées jugent cette contribution élevée, 23% de personnes la jugent moyen, et 6% faible.

Tableau 10: Contribution globale du projet à la sécurité et la paix

	Faible	Moyen	Elevé
Blolequin	20%	40%	40%
Guiglo	0%	27%	73%
Tabou	0%	24%	76%
Taï	0%	0%	100%
Toulepleu	8%	25%	67%
Total	6%	23%	71%

Source : Données d'enquête évaluation SWEEP, 2019

- **Volet exclusion**

Les résultats du tableau suivant, montrent qu'il existe très peu d'exclusion liée à la nationalité, au genre, à l'ethnie, à la croyance religieuse, au niveau d'éducation et à la différence de génération. Le véritable problème demeure celui du foncier (47% des personnes jugent comme étant la principale raison pour laquelle elles sont exclues). Ce taux est très élevé dans les régions de Bloléquin (97%), Toulepleu (55%) et Taï (54%). Il apparait également que l'affiliation politique est une source non négligeable d'exclusion selon les départements. En effet, 55% des personnes interrogées dans le département de Taï, jugent être exclues du fait, de leur affiliation politique. Ce taux est respectivement de 15% et 16% pour les départements de Guiglo et de Toulepleu. On ne saurait donc garantir une paix durable sans une véritable prise en compte des questions foncières et des affiliations politiques.

Tableau 11: Domaine d'exclusion

	Nationalité	Ethnie	Propriété financière et terre	Genre	Génération	Affiliation politique	Croyance religieuse	Niveau d'éducation
Bloléquin	1%	0%	97%	1%	1%	3%	0%	0%
Guiglo	1%	0%	6%	0%	0%	15%	3%	1%
Tabou	6%	8%	10%	3%	2%	3%	0%	1%
Taï	7%	7%	54%	0%	25%	55%	3%	3%
Toulepleu	10%	9%	55%	3%	2%	16%	4%	3%
Total	5%	5%	47%	1%	6%	17%	2%	2%

Source : Données d'enquête évaluation SWEEP, 2019

⇨ **Sur ce constat, on peut observer que selon des bénéficiaires, le projet a contribué à la paix et la sécurité dans les zones d'intervention.**

✓ **Principaux facteurs entravant la réalisation des résultats prévus**

Le projet a réalisé des progrès significatifs. Cependant, de nombreux facteurs ont entravé la réalisation de certains résultats. C'est le cas notamment de :

- L'état des routes favorisant les braquages et vols sur les axes routiers. Ceci a également joué sur le calendrier de certaines activités. A Tabou, le CCM a dû reporter des activités de sensibilisation à cause de l'état défectueux des infrastructures routières.
- La durée des activités du projet n'a pas permis une réelle appropriation des bénéficiaires. En effet, la préparation des études de référence a pris plus de temps que la réalisation des activités communautaires.
- La peur de dénonciation : bien que des dénonciations aient été faites grâce aux actions du projet, certains cas d'insécurité sont passés sous silence dus à la peur des populations aux représailles en cas de non arrestation. Le cas d'un habitant d'un village de Bloléquin est assez

évocateur, ce dernier a été victime de représailles après une dénonciation et a dû se servir d'une arme pour éviter d'être une victime (Témoignage donné par un membre de la préfecture de Bloléquin).

- Les procédures judiciaires qui vont très souvent à l'encontre des pratiques traditionnelles sur la gestion des conflits, des jugements en cas de délits, etc. Cela s'est parfois traduit par une baisse de confiance des populations envers les autorités locales et les FDS.
- Problèmes culturels : quand bien même les témoignages expriment un changement positif, certains villageois ne dénoncent pas encore les membres de leurs villages impliqués dans les vols et d'autres actes d'insécurité.
- L'attaque de la brigade de Guiglo a remis en cause la dynamique de sécurité créée par le projet. Cette attaque a rappelé que la sécurité n'est pas un acquis mais le résultat d'efforts perpétuels pour la maintenir.
- Le manque de matériels (piles, portable, torche) pour les comités de sécurité dans les villages affecte le suivi et le rapportage des cas d'insécurité.
- L'absence de certains corps de l'armée dans les CCM a parfois retardé les actions du CCM, surtout pour l'organisation des cadres de concertation.
- Le manque de moyens adéquats pour visiter les localités très reculées moins accessibles en raison de l'état de la route et surtout en saison pluvieuse.
- Le problème foncier demeure toujours crucial dans ces zones.

4.3 Efficience

L'analyse de l'efficience met en rapport les ressources allouées et les résultats quantitatifs ou qualitatifs obtenus, dans l'objectif de savoir si les résultats atteints ont été économiquement et/ou financièrement avantageux pour le partenaire technique et financier, les agents du projet et les bénéficiaires. Il s'agit en outre de savoir si les résultats obtenus pouvaient l'être avec moins d'engagement financier au cours de la période de mise en œuvre du projet. En somme, il s'agit de répondre aux questions suivantes : dans quelle mesure et selon quelle fréquence le projet a été soumis à la mesure de l'efficacité des coûts ? Dans quelle mesure les prévisions financières se rapportent aux dépenses réelles ? Si les dépenses ne sont pas conformes aux prévisions, quelles sont les actions correctives ? Dans quelle mesure la structure de gouvernance et de fonctionnement permet à CARE de livrer des résultats efficients ?

- ✓ **Efficience par rapport à l'utilisation des ressources**

Au niveau des ressources, le budget inscrit dans le document de projet est de **1 000 000 USD** sur la période de 2017 à 2018, entièrement financé par le Fonds de Consolidation de la Paix. La majeure partie de ce budget est consacré au résultat 1 qui est relatif au renforcement du dialogue et la responsabilité avec un taux de 61,13%. Ce qui confirme l'importance accordée à cette activité par le projet. Toutefois, les ressources octroyées, ont été investies dans les activités de préparation notamment, la réalisation des études de référence, la cartographie et l'élaboration des contenus de supports pour les formations et les séances de sensibilisation. Ces activités sont certes importantes pour constituer une base solide de référence pour la prise de décisions et permettre de suivre le processus transformationnel des changements induits par le projet, mais elles ont absorbé une trop grande partie du temps du projet, réduisant ainsi, celles consacrées aux activités communautaires tel que souligné précédemment. La répartition du budget par résultat est donnée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 12 : Répartition du budget par résultat

RESULTATS	PRODUITS	BUDGET (USD)	TAUX (%)
Résultat 1 : Le dialogue et de la responsabilité entre les citoyens et les autorités locales sur les questions de sécurité et de paix sont renforcés dans 50 communautés frontalières	Produit 1.1	572 022,31	57,2
	Produit 1.2	39 303,43	3,93
Sous-total 1		**611 325,74**	**61,13**
Résultat 2 : La confiance et la cohésion sociale sont renforcées entre les femmes et les jeunes dans les villages le long de la frontière Ouest à travers la collaboration et le partage des informations sécuritaires	Produit 2.1	59 480,09	5,95
	Produit 2.2	20 020,38	2,0
	Produit 2.3	40 066,11	4,01
Sous-total 2		**119 566,58**	**11,96**
Résultat 3 : Les femmes et les jeunes font un suivi actif des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés	Produit 3.1	120 808,86	12,08
	Produit 3.2	97 667,58	9,77
Sous-total 3		**218 476,44**	**21,85**
Résultat 4 : Les autorités locales soutiennent d'une manière proactive l'engagement des citoyens dans la consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés	Produit 4.1	35 941,54	3,59
	Produit 4.2	14 689,70	1,47
Sous-total 4		**50 631,24**	**5,06**
TOTAL		**1 000 000,00**	**100**

Source : Données ProDoc SWEEP

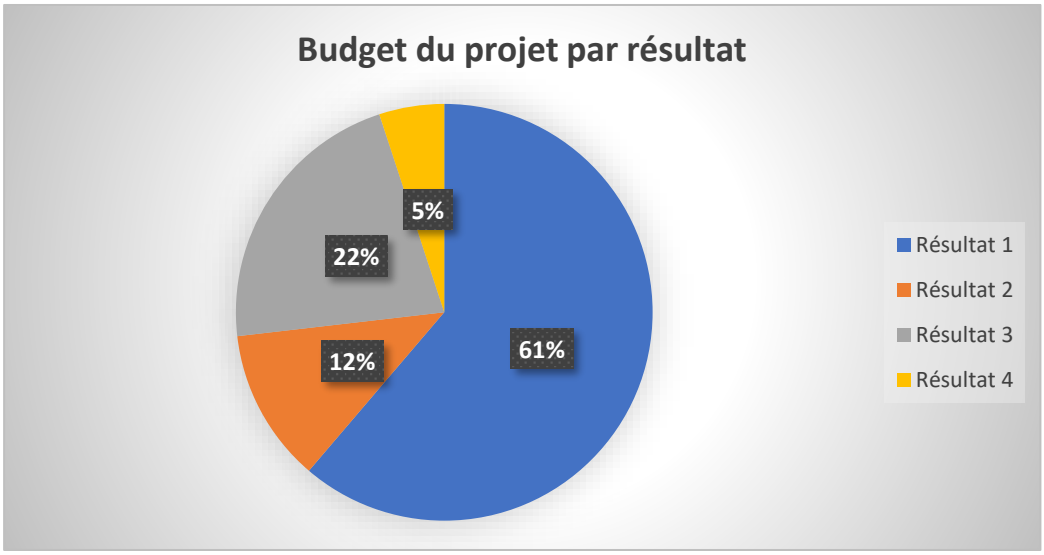

Figure 3: Budget du projet par résultat

En termes d'affectation, les coûts directs du projet absorbent 93,46% du budget, et les coûts indirects 6,54%. Cette répartition démontre l'importance accordée au respect des normes standard en matière d'affectation budgétaire de l'aide. Les activités de cohésion sociale et de sécurité, menées dans le cadre communautaire, ont constitué le maillon le plus efficace en termes d'absorption dans l'exécution du projet SWEEP.

Evaluation de l'exécution financière par activités

Tableau 13: Données de l'exécution financière du projet

	Budget	Dépenses	Soldes	Taux
Personnel et autres employés	148 577,31	164 319,82	-15 742,51	110,60
Fournitures, produits de base, matériels	7 090,91	9 312,54	-2 221,63	131,33
Equipements, véhicules et mobiliers	29 090,91	8698,99	20 391,92	29,90
Services contractuels	36 274,47	97 016,14	-60 741,67	267,45
Frais de déplacement	-	-	-	
Transferts et subventions aux homologues	695 457,82	565 609,70	129 848,12	81,33
Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	18 088,03	27 599,21	-9 511,18	152,58
Total Coûts directs	**934 579,44**	**872 556,40**	**62 023,04**	**93,36**
Total Coûts indirects	**65 420,56**	**61 078,95**	**4 341,61**	**93,36**
TOTAL GENERAL	**1 000 000**	**933 635.35**	**66 364.65**	**93,36**

Source Budget du projet PBF

Le budget cumulé du projet est de **1 000 000 USD**. Les dépenses cumulées sont de **933 635.35 USD,** soit un taux d'exécution financière de **93,36%.** Dans l'ensemble, on constate que certaines rubriques sont en dépassement tandis que d'autres ont réalisé des économies. Ceci n'a toutefois pas engendré d'incidents majeurs sur la réalisation des résultats. Concernant le solde résiduel de 66 364,65 USD, la mission ne dispose pas d'indication quant à son utilisation.

- ✓ **Efficience organisationnelle**

CARE, dans la mise en œuvre du projet, a adopté une stratégie basée sur le partenariat avec CAHD et AFJCI, tout en assurant le suivi et le contrôle de qualité. Les activités opérationnelles ont été réalisées, à travers un mécanisme de délégation aux partenaires de réalisation, sur la base de leurs avantages comparatifs respectifs. Cette stratégie est efficiente, parce qu'elle permet de mutualiser les efforts, tout en assurant l'efficacité par le transfert de certaines prérogatives aux partenaires, afin de diligenter la mise en œuvre.

L'efficience globale du projet interpelle aussi ses coûts d'intermédiation du partenariat. Autrement dit, dans quelle limite parvient-il à contenir ce type de dépenses, représenté par les coûts encourus pour apporter aux bénéficiaires finaux les ressources du projet ? Le projet en faisant intervenir trois entités dans la mise en œuvre, a certes bénéficié de l'expertise et de l'expérience accumulée par ces structures, pour assurer la qualité des services délivrés, mais ceci a certainement généré des coûts additionnels de fonctionnement. Les données budgétaires disponibles, ne font malheureusement pas ressortir des dépenses d'opération ventilées par organisation, permettant le calcul du coût d'intermédiation ou coût d'opportunité de ce modèle organisationnel. Au vu des résultats obtenus et les synergies et complémentarités établies entre les activités du projet et celles des trois organisations, tel que par exemple, le jumelage des activités du projet SWEEP avec celles des AVEC (Associations Villageoises d'Epargne et de Crédits) menées par CARE, pour renforcer les activités économiques des femmes et leur accès à la microfinance, est une initiative à retenir et qui répond aux besoins exprimés par les femmes, relatifs à leur autonomisation. La mission a même noté, que les localités où les deux activités sont menées concomitamment, ont été les plus engagées quant à leur participation aux activités de SWEEP.

4.4 Effets et impacts

Le projet SWEEP dans sa mise en œuvre visait à améliorer la situation sécuritaire et la cohésion sociale dans les zones d'intervention à travers l'accroissement de l'engagement soutenu des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité. Les premiers effets immédiats perceptibles observés et témoignés par les bénéficiaires sont :

- L'accroissement de la collaboration entre populations et les FDS (les populations elles-mêmes communiquent directement avec les autorités militaires et il y a moins de tension entre ces deux groupes) : les cadres de concertation instaurés dans le cadre de mise en œuvre du projet ont permis de rapprocher les populations des forces de l'ordre en créant un espace propice de discussion. Cette forte collaboration entre FDS et populations s'est avérée utile puisqu'elle a permis un partage d'information de la part des populations, permettant ainsi aux FDS d'opérer efficacement. Au total cette collaboration a contribué à l'arrestation de nombreux bandits, à la baisse de la prolifération de la drogue et à la destruction de fumoirs dans les villages.
- Le changement d'attitude et de perception des femmes sur leur rôle dans la contribution à la paix et la cohésion sociale : en plaçant les femmes et les jeunes au cœur de sa stratégie d'intervention, le projet SWEEP a permis un changement de comportement de ces derniers. Cela s'est matérialisé par l'intérêt des femmes à participer aux réunions et à prendre la parole. Comme témoigne une participante aux discussions à Toulepleu « Les groupements de femmes jouent un rôle de conseil et de sensibilisation », accroissant ainsi la fierté de se sentir utile à la société.
- L'accroissement de la collaboration entre les différentes associations contribuant à un renforcement de la cohésion sociale : les femmes en associations participent à diverses activités communautaires, ce qui les unit autour d'un intérêt commun. Un exemple frappant est celui des associations de femmes de Guiglo dont la présidente confiait que plusieurs actions ont été menées avec toutes les associations pour adresser le problème des grèves répétées dans les établissements scolaires.
- L'accroissement de la mobilité et du profit pour les petits commerçants à cause de la sécurité et la baisse du racket : lors des cadres de concertation, les discussions entre les différentes associations ont permis d'adresser un problème qui frappe les petits commerçants, le racket. Dans l'ensemble il ressort des différentes discussions avec les associations des commerçants que le niveau de racket a baissé sur la plupart des axes routiers.
- Les transporteurs ont augmenté les horaires sur les voies routières augmentant ainsi leur profit : un moyen d'apprécier la sécurité peut-être à travers l'augmentation des horaires de travail des transporteurs. Les agressions sur les voies ont pour effet principal de réduire la circulation à travers l'augmentation des tarifs et la réduction des horaires de circulation. La sécurité et la collaboration des différentes associations ont abouti à la fois, à la réduction des tarifs et à l'augmentation des horaires de départs du moins telle que signalée dans la plupart des zones visitées. « *Avant la traversée entre Zagné et le Libéria était de 2000 FCFA, après les rencontres un prix unique a été fixé à 500 FCFA et les autorités ont milité pour l'utilisation d'une barque* », témoigne la présidente des femmes de Zagné.
- L'éveil des jeunes et des femmes a permis d'accroître leur participation civique (participation aux élections) : Les séances de formation et sensibilisation ont montré aux femmes / jeunes, leur poids et leurs rôles pour une société plus prospère et stable. Ils ont compris l'intérêt d'être, de participer à la vie politique de leur communauté, de contribuer au bien-être de la société à travers le levier économique et social.

- Le projet a apporté un changement dans l'attitude des forces de l'ordre et de la population : Selon les témoignages, il y a un respect mutuel entre les deux groupes.
- Les cadres de concertation ont permis de faire connaître les CCM : créer en 2016, les CCM étaient méconnues par les populations. Grâce à leur participation au projet SWEEP, ils ont trouvé une vitrine pour se faire connaitre et se rapprocher de la population.

4.5 Durabilité/pérennité

La durabilité mesure le degré auquel les bénéfices d'une initiative perdurent après que l'aide au développement en provenance de l'extérieur ait touché à sa fin[6]. Elle est aussi définie comme, la probabilité du maintien dans le long terme des avantages et la résilience au risque des flux permanents des avantages nets du projet au fil du temps (actif, compétences, installations ou services améliorés)[7]. Elle dépend donc du dispositif de pérennisation des acquis mis en place par le projet SWEEP qui passe généralement par une appropriation du pays, des bénéficiaires du projet, de la nature des résultats générés par le projet, de l'impact des facteurs externes sur les résultats du projet. L'analyse de ce critère a permis de déterminer si les résultats atteints sont susceptibles de perdurer. Dans cet esprit, l'évaluation a vérifié, si les résultats obtenus sont durables et ensuite a analysé les facteurs favorables et les facteurs défavorables qui peuvent influencer la durabilité des résultats qui ont été générés par le projet.

- ✓ **Analyse de la durabilité des résultats**

Les premiers résultats de la durabilité sont mitigés, dans un contexte sécuritaire très dynamique, en proie à des changements fréquents.

Les résultats obtenus permettent d'affirmer que le projet a suscité un changement de comportement réel au niveau des bénéficiaires. Ils (associations de femmes, jeunes, commerçants) sont motivés et s'impliquent davantage dans les initiatives de paix et de sécurité. A travers plusieurs mécanismes, le projet s'est assuré l'atteinte des différents résultats. Cependant, les effets nécessitent un temps de maturation pour assurer une durabilité. En effet, il a été noté une démobilisation de certains bénéficiaires qui pourrait anéantir des chances d'une durabilité des résultats.

- ✓ **Durabilité des mécanismes et appropriation du projet**

Le projet dans sa mise en œuvre s'est appuyé sur un ensemble de mécanismes impliquant des structures déjà existantes. Ce qui lui a permis d'envisager une stratégie de sortie pouvant assurer la durabilité de ses résultats. Ainsi, les mécanismes disponibles à la fin du projet sont les CCM, les cadres de concertation, les points focaux de sécurité, les associations de jeunes et de femmes, un système de collecte digitale.

Certains de ces mécanismes mériteraient d'être renforcés, ou suffisamment appuyés, pour devenir complètement autonomes dans la conduite de leurs activités. C'est ce qui ressort de l'analyse faite sur les CCM. En effet, ceux-ci ont joué un rôle important pour l'atteinte de tous les résultats du projet, mais sont dans l'incapacité de continuer leurs actions sur le terrain, du fait d'un manque de financement.

[6] (Cf. Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats de développement, PNUD 2009)
[7] (Cf. Directives révisées du Groupe de la Banque Africaine de Développement en matière d'élaboration du Rapport d'Evaluation de Performance de Projet, 2001).

Toutefois, l'arrêté[8] pris récemment par l'Etat Ivoirien, devrait renforce la capacité opérationnelle des CCM, en les faisant passer en Cellule Civilo-Militaire, bénéficiant des ressources de l'Etat et ayant pour mission d'aider au rétablissement, et au renforcement du lien armée-nation. Ceci démontre aussi, une appropriation du projet au niveau national et pourrait à termes, assurer la durabilité des résultats de SWEEP.

Le projet s'est également appuyé sur d'autres mécanismes pour atteindre ses objectifs, tels que : des groupes citoyens et les autorités, ces mécanismes ont permis une appropriation du projet par les bénéficiaires (associations des femmes/jeunes/commerçants) qui se sont vus dotés, de moyens et de compétence, leur permettant d'agir efficacement et durablement pour le maintien de la paix et la cohésion sociale. Cette implication et la participation, ont été observées durant la mise en œuvre du projet, et confirmées par les bénéficiaires lors des entretiens. Selon le témoignage du responsable de la radio de Zagné : « avec les sensibilisations, CAHD a permis aux communautés cibles d'être acteurs du projet, et cela a apporté des fruits ».

L'appropriation du projet par les FDS et les autorités locales s'avère être cruciale pour garantir la durabilité des résultats du projet. S'il y a eu une implication des FDS dans certaines activités du projet, tel que lors des cadres de concertation et des sensibilisations, si leur présence dans le CCM a été soulignée lors des entretiens, certains corps des FDS ont été cependant absents, durant tout le processus de mise en œuvre, c'est le cas par exemple, de la douane dont l'absence a été observée par les membres du CCM de Tabou. Ceci s'explique en partie par le principe hiérarchique auquel obéissent les FDS. Ainsi, les FDS devraient s'impliquer davantage dans les actions du CCM, pour permettre une durabilité des différents résultats. Quant aux autorités locales, elles ont déclaré être engagées pour consolider la paix et renforcer la sécurité dans leur localité. Cependant, cet engagement tarde à se matérialiser de façon effective, et des initiatives dans ce sens sont nécessaires, pour maintenir les acquis du projet. Communiquer continuellement sur les questions de la paix et la sécurité est un gage, pour changer les comportements et créer un climat apaisé.

- ✓ **Les facteurs favorables et défavorables à la durabilité du projet**

  - **Facteurs favorables**

De l'avis de l'évaluation, un certain nombre de facteurs peuvent contribuer à la durabilité du projet, à savoir :

- Le renforcement des capacités : les différentes associations ont été formées de manière à s'impliquer davantage au processus de paix et de sécurité ;
- La conscientisation des populations à travers les séances de sensibilisation : les populations ont été sensibilisées sur différentes thématiques relatives à la paix et à la cohésion sociale ;
- Le plaidoyer auprès des FDS et des autorités locales pour garantir la paix et la sécurité.

  - **Facteurs défavorables**

La mission d'évaluation a identifié un certain nombre de facteurs susceptibles d'impacter défavorablement la durabilité des résultats du projet. Ce sont :

- L'instabilité socio-politique mettrait à mal la durabilité des résultats, les prochaines élections constituent donc une question ou une problématique à ne pas négliger.

[8] Arrêté N° 0001 MATED CAB du 17 Septembre 2019, portant création, composition, attributions et fonctionnement des Comités Départementaux de Sécurité.

- La faible appropriation du projet : comme mentionné plus haut, l'appropriation du projet par les FDS et les autorités locales administratives est faible. Ce qui peut compromettre la capitalisation et la valorisation des acquis du projet.
- Les problèmes fonciers : le problème foncier demeure la principale source de conflits entre populations.
- La pauvreté : le développement économique local est un vecteur de paix car, il réduit le fléau de pauvreté et de chômage, deux sources d'insécurité dans la zone.

4.6 Aspects transversaux (droits humains et genre)

✓ **Droits humains**

Bien que les questions relatives aux différents droits humains, que le projet a fait valoir dans les départements ciblés, n'ont pas été clairement mentionnées dans les différents rapports d'activités du projet SWEEP, les résultats du projet ont bien contribué aux respects des droits et libertés des bénéficiaires notamment leurs droits à la sécurité et aux libertés d'expression (à travers le dialogue entre les autorités administratives, et les populations, et entre les FDS et les populations dans les départements cibles de mise en œuvre du projet). Le projet a également permis grâce aux formations sur la citoyenneté, la cohésion sociale, la paix, d'améliorer la connaissance des bénéficiaires sur les questions relatives aux droits humains.

✓ **Genre**

Le projet a réalisé plusieurs actions en faveur du genre. Toutes les activités et les données recueillies pour les besoins des différents rapports sont désagrégées par sexe. Selon l'objectif global, les femmes/jeunes sont identifiés comme des catégories sociales les plus touchées par les conflits et ayant besoin d'un appui pour participer à la consolidation de la paix et la sécurité dans leur communauté. Dans ce cadre, le projet a bénéficié de l'intervention d'une Conseillère Technique Genre VNU, et la mise en place de vingt-sept Ambassadeurs (ces) du genre, dans les localités d'intervention et au sein des CCM. Le projet a également permis l'intégration du GED (Genre - Equité - Diversité) dans la formation des CCM au cours de leur installation.

Les priorités identifiées, et leurs spécificités ont été prises en compte et activement considérées dans les différentes activités du projet. En effet, dans le cadre des résultats du PRODOC, 2 résultats sur les 4 résultats du projet mentionnent spécifiquement les femmes. Aussi, grâce au projet, les femmes ont amélioré leur niveau de participation aux différentes rencontres, et débats portant sur la paix, dans leurs régions et communautés, et leur accès aux différentes interventions de renforcement des capacités. Le projet à travers les sensibilisations, a contribué à la réduction des stéréotypes basés sur le genre, et les avis des femmes concernant la sécurité et la paix sont de plus en plus pris en compte par les autorités locales.

Malgré toutes ces interventions, les questions de genre restent tout de même faibles dans leur prise en compte par les communautés locales et les autorités.

⇨ **La contribution du projet au respect du droit humain et à l'égalité du genre est satisfaisante.**

✓ **Difficultés dans la mise en œuvre**

L'une des caractéristiques communes aux cinq régions d'intervention, est la faible qualité des infrastructures routières. La difficulté d'accéder à certaines zones, à cause de la dégradation très avancée des routes suite aux pluies, a quelque peu entravé le déroulement de certaines activités du

projet. Cette difficulté combinée à l'insuffisance de moyens financiers et logistiques, a rendu difficile le suivi des activités des CCM. Toutefois, les partenaires de réalisation ont démontré une capacité de mobilité dans les localités, en utilisant les moyens disponibles pour se déplacer, et une grande motivation pour que la réalisation de certaines activités soit effective.

4.8 Leçons apprises

Plusieurs leçons ont été tirées de la mise en œuvre du projet.

- L'implication des populations dès le départ, permet de cibler les problèmes réels et orienter les actions de façon adéquate ;
- L'approche participative et la responsabilisation des bénéficiaires par les partenaires de réalisation, permettent d'assurer le bon déroulement de la mise en œuvre du projet ;
- La prise en compte du genre et des droits humains permet d'assurer une mise en œuvre inclusive des couches les plus vulnérables dans la consolidation de la paix et la sécurité ;
- L'utilisation des associations existantes permet non seulement de toucher un plus grand nombre de bénéficiaires, mais aussi réduit les coûts liés à l'exécution des activités.

CONCLUSION, RECOMMANDATIONS, SUGGESTION DE PISTES POUR LES ACTIONS FUTURES

i. Conclusion

Prévu pour une durée initiale de 18 mois, le projet SWEEP a été exécuté sur une période de 20 mois, après avoir bénéficié d'une extension sans coûts de deux mois. Il avait pour but de renforcer la participation des femmes dans les initiatives locales de consolidation de la paix et de la sécurité, dans cinq zones de l'Ouest de la Côte d'Ivoire notamment Guiglo, Bloléquin, Toulepleu, Taï et Tabou.

Au terme de la mise en œuvre du projet, l'évaluation finale note que les résultats attendus ont globalement été atteints. L'essentiel des activités prévues a été exécuté. Nonobstant certaines difficultés rencontrées lors de son déroulement, les principaux critères d'évaluation du projet sont satisfaisants. En effet, des effets significatifs sur les bénéficiaires, ont été observés notamment dans le changement d'attitude des FDS et des populations à travers le respect mutuel qui règne entre eux, la forte collaboration entre ces deux groupes, la perception des femmes sur leur rôle dans la contribution à la paix et la cohésion sociale, à travers leur participation aux différentes réunions et activités de sensibilisation dans les communautés.

Sur le plan de la sécurité et la cohésion sociale entre communautés dans les zones concernées, la mise en place des CCM et la création des cadres de concertation ont favorisé l'instauration d'un climat de paix, le rapprochement et la collaboration entre les forces de sécurité et les populations. Malgré ces acquis, la résurgence des violences liées aux évènements de Guiglo et Goin-Débé, appellent à la prudence, vu que les questions de sécurité sont complexes et multiformes, et doivent être traitées dans une approche globale.

- ⇨ **Au total, au vu des résultats engrangés, l'exécution globale du projet est jugée satisfaisante (87%).**

ii. Recommandations

Au vu des résultats encourageants obtenus dans la mise en œuvre du projet, dont certains nécessitent un accompagnement plus long, pour obtenir l'effet souhaité, la mission recommande que des actions

soient entreprises pour consolider les acquis dans la perspective des prochaines échéances électorales. De façon spécifique, les recommandations sont les suivantes :

A l'Etat (Gouvernement de Côte d'Ivoire)

- S'impliquer davantage pour permettre aux populations d'avoir confiance, mettre fin à l'impunité et rendre les instruments juridiques et les institutions crédibles ;
- S'investir davantage dans le suivi des activités de consolidation de la paix et de la sécurité, ainsi que la prise en charge de certains coûts, notamment le fonctionnement du CCM dans les cinq localités du projet ;
- Accélérer la réhabilitation des infrastructures routières dans les zones pour renforcer le développement local et la sécurité sur les routes ;
- Continuer les activités de sensibilisation ; multiplier les rencontres avec les leaders de chaque force de la région ;
- Prendre des mesures pour l'employabilité des jeunes ;
- Appuyer les actions de consolidation de la paix avant, pendant et après les élections de 2020.

Au Fonds de Consolidation de la Paix

- Au vu des résultats atteints, poursuivre les efforts pour élargir le projet le long des frontières et consolider les acquis, et préserver la paix au moment des élections de 2020.

A CARE International Côte d'Ivoire

- Accompagner les partenaires de réalisation avec la logistique adaptée aux zones d'intervention pour faciliter l'exécution et le suivi des activités.
- Poursuivre les efforts pour atteindre plus de cibles ; renforcer les activités de sensibilisation le long des frontières, dans les communes et les autres villages ;
- Accompagner le projet d'un volet autonomisation de la femme et des jeunes afin de réduire les inégalités et faciliter la poursuite des activités de rapportage ;
- Accompagner les radios en matériel de communication et équipements ;
- Sensibiliser davantage les communautés aux droits de la femme et sa participation à la gestion des différends ;
- Finaliser le processus de transfert du dispositif digital à l'Observatoire de la Cohésion Sociale.

Aux FDS

- Renforcer la sécurité et travailler de manière professionnelle ;
- S'impliquer véritablement dans les actions du CCM et respecter les populations ;
- Poursuivre des journées portes ouvertes pour expliquer leur rôle, leur fonctionnement, à la population afin de faciliter la collaboration entre eux.

iii. Suggestion de pistes pour les actions futures

La Côte d'Ivoire se prépare à entrer dans une période électorale qui suscite quelques préoccupations, du fait que certaines questions clés relatives à la paix et la cohésion sociales n'ont pas été totalement résolues malgré les immenses efforts déployés par le pays et les partenaires. Les localités de l'Ouest qui ont déjà bénéficié de plusieurs appuis du PBF, et d'autres partenaires, demeurent toujours des zones à risque, qui peuvent basculer dans des violences interethniques et politiques, surtout en période électorale. Le chômage des jeunes constitue aussi, un facteur de fragilité qui peut impacter négativement, les acquis engrangés depuis la crise postélectorale.

Par ailleurs, cette partie du pays étant devenue la première boucle de cacao, qui connait d'intenses activités agricoles, est aussi sujette à la résurgence de l'insécurité surtout, les jours de marché où les femmes sont exposées aux braquages sur les routes, depuis les évènements de Février 2018 à Bloléquin.

Aussi, malgré les résultats acquis par le projet SWEEP, relatifs à l'engagement soutenu des femmes et le climat de paix actuel, la mission d'évaluation finale est d'avis, que :

1) CARE doit poursuivre et même intensifier les activités de sensibilisation et élargir la base du projet en intégrant les autres localités.

2) Les activités de formation et de renforcement des capacités, sont également utiles en raison de la nouvelle configuration des CCM et, du fait que la majeure partie des autorités administratives et sécuritaires locales présentes pendant le projet ont été remplacées par d'autres, depuis les évènements évoqués.

3) L'engagement des responsables des réseaux de femmes qui ont fortement contribué à la sensibilisation des leaders politiques pour des élections apaisées, lors des dernières élections locales, constitue un signal fort, qui milite en faveur du maintien des activités de plaidoyer afin d'instaurer un climat de paix et de cohésion sociale au moment des prochaines élections.

ANNEXES

A1. Matrice du plan d'évaluation du projet SWEEP

1. critères : Pertinence des interventions de SWEEP en termes d'objectif et d'approche					
Questions clés	**Sous-questions spécifiques**	**Sources de données**	**Méthodes/outils de collecte de données**	**Indicateurs/ Normes de réussite**	**Méthodes d'analyse des données**
Les interventions de SWEEP sont-elles en accord avec les besoins des localités ciblées ? Sont-elles alignées sur les priorités nationales ?	Est-ce que le portefeuille est arrimé aux normes internationales de l'égalité de genre et sécurité ? Est-ce que le projet a adapté son orientation stratégique à l'environnement changeant au niveau local ? La stratégie permet-elle à CARE de traiter les causes sous-jacentes de l'inégalité des sexes, la situation des femmes et des groupes marginalisés en lien avec la sécurité et la consolidation de la paix ? Est-ce que le cadre des résultats est adapté à son objet ? la théorie de changement est-elle clairement articulée en reliant les ressources et les activités aux extrants, les effets et l'impact ? Est-ce que le projet est aligné avec les politiques nationales ? Dans quelle mesure les choix stratégiques répondent aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux ?	Entretien individuel et/ou focus groups Rapports (PND, Plan Prioritaire 2, PACoP, Stratégie Nationale de Consolidation de la Paix et Cohésion Sociale)	Revue documentaire Entretiens avec des personnes-ressources et des bénéficiaires Enquête de perception	Effets reconnus pertinents par les personnes- ressources et bénéficiaires interrogés / Adéquation entre les besoins et les objectifs / Degré de corrélation avec les priorités nationales. Cohérence de la théorie du changement Pertinence de la théorie du changement / Degré de corrélation entre les activités, les résultats et les objectifs Niveau d'appréciation des acteurs locaux / Degré de corrélation avec les politiques nationales	Analyse des matrices de résultats des rapports disponibles pour faire ressortir la cohérence entre le projet et les différents documents de référence en matière de politiques de consolidation de la paix et de cohésion sociale Exploitation de l'enquête de perception

2. Critère : Efficacité (en vue de l'atteinte des effets recherchés, en termes de portée et de groupes bénéficiaires)					
Quels ont été les produits réalisés par le Projet ? Quelles ont été leurs contributions à l'atteinte des effets escomptés ?	Dans quelle mesure le mécanisme de planification des résultats est-il fiable de manière à permettre que des liens de causalité soient bien établis ? Dans quelle mesure le système de planification, de suivi et le rapportage sont-ils appropriés ? Dans quelle mesure les processus et la qualité de collecte et d'utilisation des données pour des décisions programmatiques et de gestion sont-elles appropriées ? Dans quelle mesure les résultats prévus ont été atteints dans les délais ? Quelles activités ont donné les résultats souhaités ? quels sont les résultats inattendus et quelles sont les raisons des différences de performance ? Quels sont les principaux facteurs entravant la réalisation des résultats prévus ? Quelles actions pourraient entreprendre CARE pour renforcer son impact dans le futur ?	Rapports de suivi-évaluation Personnes-ressources parties prenantes à l'exécution du projet Rapports Rapports Rapports d'avancement / Plan de travail / plan de suivi Rapports d'avancement / Comptes rendus de réunions et de visite de terrain Rapport d'évaluation	Revue documentaire Entretiens individuels et ou collectifs Partenaires de mise en œuvre Partenaires de mise en œuvre Partenaires de mise en œuvre Partenaires de mise en œuvre Mission d'évaluation	Niveau participatif du processus de planification / Qualité de la matrice des résultats et du suivi-évaluation Qualité des rapports Niveau / Taux de réalisation Nombre de contraintes et difficultés identifiées dans les sources de données Rapport d'évaluation	Analyser le processus de planification et les matrices de résultats Analyser et faire ressortir les liens de causalité Analyser les matrices de résultats des plans de travail trimestriel et rapports annuels et faire ressortir le niveau de livraison des produits par le projet Examen des rapports d'avancement Examen des rapports Examen des rapports Examen des rapports sur le contexte et le résultat des entretiens
3. critères : Efficience en termes de gestion et de programmation					
Comment le Projet a-t-il utilisé ses ressources pour atteindre les résultats escomptés ?	Dans quelle mesure et selon quelle fréquence le projet a été soumis à la mesure de l'efficacité des coûts ?	Rapports d'étapes suivi-évaluation / Audit	Examen documentaire	Niveau des coûts comparé à la qualité des produits et des acquisitions	Croisement/ comparaison des coûts d'acquisition et de livraison des produits, d'une part, et de la qualité de ce qui est acquis et livré

	Dans quelle mesure les prévisions financières se rapportent aux dépenses réelles ? si les dépenses ne sont pas conformes aux prévisions, quelles sont les actions correctives ? Dans quelle mesure la structure de gouvernance et de fonctionnement permet à CARE de livrer des résultats efficients ?	Rapports financiers / Révision budgétaire PRODOC SWEEP / Arrangements de gestion	Entretiens individuels Entretiens	Variation du taux d'exécution financière Evidence d'une gestion stratégique / Niveau d'opérationnalité de la structure de gestion	Comparaison des réalisations par rapport aux prévisions Examen des mécanismes de gestion et de suivi-évaluation
4. critères : Durabilité / Impact					
Questions clés	**Sous-questions spécifiques**	**Sources de données**	**Méthodes/outils de collecte de données**	**Indicateurs/ Normes de réussite**	**Méthodes d'analyse des données**
Durabilité des résultats obtenus ? Les structures, les collectivités et les communautés appuyées par le Projet peuvent-elles continuer à être performantes sans cet appui ? Le gouvernement et les autres acteurs aident-ils à la durabilité des actions du Projet ?	Quels seraient les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du projet ? Y-a-t-il une appropriation locale par les différentes parties du projet ? Dans quelle mesure CARE accorde suffisamment d'attention au renforcement de l'environnement pour le développement durable y compris les activités de renforcement de capacité suffisante pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers ? Quels sont les systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en	Rapports d'étape du projet SWEEP Personnes et partenaires actifs dans la mise en œuvre du projet Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du projet Rapports d'étape / Rapport final	Revue documentaire Entretiens individuels et / ou collectifs / Enquête Entretiens	Niveau d'autonomie des mécanismes mis en place / renforcés par le projet Niveau d'appréciation des résultats par les bénéficiaires Degré de renforcement des capacités des bénéficiaires Existence de mécanismes / Systèmes	Analyse des besoins complémentaires à combler Exploitation des résultats de l'enquête et des entretiens Exploitation des résultats de l'enquête et des entretiens Exploitation des rapports

	place pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?			locaux de surveillance	
	Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet ?	Rapports	Entretiens	Existence d'une stratégie de sortie / Appropriation des parties prenantes	Analyse des rapports / Entretiens / Enquête
	Est-ce que les interventions réalisées accomplissent les synergies au sein du portefeuille de CARE ainsi qu'aux autres acteurs qui interviennent sur la même thématique ?	Rapports d'étape	Partenaires de mise en œuvre	Evidence d'activités complémentaires et synergies au sein du portefeuille de CARE / D'autres partenaires / Qualité des partenariats noués	Exploitation des rapports et entretiens
	Quelle contribution CARE apporte à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'ivoire ?	Rapports d'étape / Evaluation	Partenaires de mise en œuvre / Bénéficiaires	Existence d'une stratégie genre	Exploitation des rapports et entretiens
	Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : participation/ autonomisation ; inclusion/non-discrimination ; responsabilité /transparence ?	Rapports	Partenaires de mise en œuvre / Bénéficiaires	Rapports reflétant les différents aspects	Exploitation des rapports et entretiens

A2. Tableau d'analyse des données

Résultats attendus	IOV (indicateurs objectivement vérifiables) (prévus)	IVO (indicateurs objectivement vérifiables) (réalisés)	Taux de réalisation	Indicateurs proposés
RESULTAT 1 Renforcer le dialogue et la redevabilité entre des citoyens et autorités locales sur les problèmes de sécurité dans 50 communautés frontalières (Taux de réalisation **90%)**				
Produit 1 Des espaces de dialogue et d'intermédiation entre les femmes et les jeunes d'une part et d'autre part entre ces derniers et les autorités locales en charge de la sécurité sont fonctionnels dans 50 collectivités				
1	Plusieurs rencontres mensuelles sur le maintien de la paix et la sécurité entre femmes/jeunes et autorités locales ont eu lieu **Cible : Au moins 15 réunions par département**	75 séances de cadres de concertation organisées ce **trimestre** dans les villages des 5 départements de la région du Cavally.	**100**	**Nombre de rencontres mensuelles sur le maintien de la paix et la sécurité entre femmes/jeunes et autorités locales** **Cible : au moins 15 réunions par département**
2	Nombre de restitutions publiques organisées portant sur le plan d'actions pour le renforcement de la sécurité et de la paix **Cible : Au moins 20 événements par les collectivités pour communiquer publiquement des plans d'actions**	45 séances de restitutions publiques ont été réalisées dans les chefs-lieux de départements des 05 départements.	**225%** **100**	
3	Nombre de sensibilisations organisés portant sur la sécurité et la paix locales impliquant des femmes/jeunes **Cible : Au moins 8500 femmes et jeunes et 200 dirigeants locaux sensibilisés en 18 mois**	Organisation de **118** séances de sensibilisation des jeunes et de femmes	**ND (non disponible)**	**Nombre de sensibilisations organisés portant sur la sécurité et la paix locales impliquant des femmes/jeunes** **Cible : xxx sensibilisations réalisées**
4	Nombre de séances de travail organisés portant sur la sécurité et la paix locales impliquant des femmes/jeunes **Cible : Au moins 45 séances de travail sur 18 mois, impliquant au moins 8500 groupes de femmes et de jeunes**	**84** séances de travail portant sur la sécurité et la paix.	**187,67%** **100**	
5	Nombre de comités de femmes et de jeunes dans les 50 collectivités cibles mis en réseau **Cible : 1 base de données des groupes de femmes et de jeunes identifiés à travers les 5 districts cible**	1 base de données des groupes	**100**	**Existence d'une base de données sur les associations de femmes/jeunes**
Produit 2 : La plateforme de dialogue trimestrielle entre les départements transfrontaliers est institutionnalisée				
6	Nombre de rencontres trimestrielles de la plateforme de dialogue entre les départements transfrontaliers organisées **Cible : Au moins 5 rencontres transfrontalières organisées en 18 mois**	02 rencontres transfrontalières avec l'appui des Unité du Fleuve Mano	**40**	

7	% de réseaux participant au dialogue interethnique et de responsabilisation des communautés transfrontalières **Cible : Assurer l'implication d'au moins 50% des réseaux qui interviennent dans la zone transfrontalière**	98, 04 % des organisations ont été impliquées dans les activités. 350 associations sur 357 dans 15 réseaux	**196,08%** **100**	
Produit 1.3 : institutionnalisation d'une plateforme se rencontres transfrontalières trimestrielles				
8	Nombre d'incidents de sécurités rapportés **Cible : Au moins 1 citoyen a signalé mensuellement des incidents de sécurité publiquement**	15 incidents de sécurités de rapportés et discutés lors des cadres de concertation	**ND**	Nombre d'incidents de sécurités rapportés Cible : au moins xxx incident de sécurité rapporté
9	% d'incidents de sécurité rapportés ayant trouvé des solutions **Cible : au moins 1 citoyen a signalé mensuellement des incidents de sécurité par district X 5 départements publiquement discuté en 15 mois**	Rapport des incidents sécuritaire élaboré. Néanmoins, 15 cas ont été signalés lors des cadres de concertation. Cet indicateur est à 20% de réalisation.	**ND**	% d'incidents de sécurité rapportés ayant trouvé des solutions **Cible : au moins xxx% d'incidents de sécurité rapportés ayant trouvé des solutions**
RESULTAT 2 : La confiance et la cohésion sociale sont renforcées entre les femmes et les jeunes dans les villages le long de la frontière Ouest à travers la collaboration et le partage des informations sécuritaire (Taux de réalisation **100%)**				
Produit 1 : Des outils de communication et formation sur le suivi et le rapportage des incidents sécuritaires sont élaborés dans la langue locale avec l'appui des autorités sécuritaires et sont disponibles				
10	Taux de déclin du racket sur les routes commerciales **Cible : au moins 20% de diminution de racket**	**ND**	**ND**	**Absence de situation de référence sur le nombre de rackets sur les routes commerciales rend le calcul d'une telle amélioration impossible**
11	Le taux des vols sur les routes commerciales a diminué **Cible : Au moins 20% de diminution des vols sur les routes commerciales des lignes de division transversale**	**ND**	**ND**	**Absence de situation de référence sur le nombre de vols sur les routes commerciales rend le calcul d'une telle amélioration impossible**
12	Nombre de type de matériels de formation sur le suivi et les rapports de problèmes de sécurité développés en langage local **Cible : 5 types de matériels (affiches, prospectus, Kakemono, image, tee-shirts, sur le suivi de la sécurité par les citoyens 75 numéros publiés par district X 5 districts publiquement abordés en 18 mois**	**86** émissions radios portant sur les questions	**ND**	**L'indicateur réalisé n'est pas conforme à l'indicateur et la cible formulé**
13	Nombre de type de supports de communication et de formation utilisés par les femmes et les jeunes pour produire le rapport des incidents de sécurité	5 types de supports	**100**	

	Cible : 5 types de supports de communications utilisés par les réseaux de femmes et de jeunes			
Produit 2.2 : 5 mécanismes communautaires départementaux de suivi et de rapportage des incidents sécuritaires affectant le commerce des femmes et des jeunes et la coexistence pacifique sont opérationnels				
14	Nombre de réseaux de femmes et de jeunes formés sur le suivi et le signalement des problèmes de sécurité concernant le mouvement des marchandises et des personnes entre les départements de la zone frontalière **Cible : Au moins 5 réseaux de femmes et de jeunes (soit 500 personnes) qui seront formés**	**10** réseaux d'association de femmes et **5** réseaux d'association	**300%** **100**	
15	Nombre de réseaux de femmes et de jeunes formés sur le suivi et le signalement qui rapportent des problèmes de sécurité affectant leurs échanges et la circulation sur les grands réseaux routiers dans les départements **Cible : Au moins 5 réseaux de femmes et de jeunes (soit 500 personnes) qui seront formés**.	10 réseaux de femme et 5 de jeunes	**300%** **100**	
Produit 2.3 : Le mécanisme interdépartemental dirigé par des femmes/jeunes pour le suivi des questions sécuritaires est créé et opérationnel				
16	Réseaux interdistricts de femmes et de jeunes des différentes localités utilisent des SMS et des outils TIC pour partager efficacement l'information sur les incidents de sécurité touchant le commerce et la circulation des personnes à travers les grands réseaux routiers dans les 5 districts cibles, et la coexistence pacifique entre communautés **Cible : Au moins 12 rapports mensuels de sécurité dans les différents districts produits et partagés avec les autorités de district - préfet et gendarmerie**	15 rapports rédigés	**125%** **100**	**Nombre de rapports de sécurité rédigés** **Cible : Au moins 12 rapports mensuels de sécurité dans les différents districts produits et partagés avec les autorités de district - préfet et gendarmerie**
17	Nombre de réseaux interdépartementaux de femmes/jeunes des différentes localités utilisant des SMS et des outils TIC pour partager les informations sécuritaires **Cible : Au moins 05 réseaux interdépartementaux de femmes et de jeunes utilisant les SMS et les TIC**	Le système national de collecte digital a été conçu et rétrocédé à l'OSCS	**ND**	**L'existence d'un système national de collecte digital** **Cible : un système national de collecte digital est disponible**
RESULTAT 3 : Les femmes et les jeunes font activement le suivi des initiatives de maintien de la paix et de la stabilité (Taux de réalisation **58,33%)**				

Produite 3.1 : Les capacités des réseaux de femme et de jeune sont renforcées sur le suivi des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et de la sécurité				
18	Nombre d'incidents sécuritaires rapportés en temps réel par les femmes/jeunes au gouvernement concernant la circulation des marchandises et de "numéro vert" **Cible : Au moins 100 incidents de sécurité signalés en temps réel par les groupes de femmes et de jeunes en 18 mois**	15 incidents de sécurités signalés	**15**	
19	Nombre d'incidents de sécurité rapportés par les citoyens lors des rencontres des plateformes de dialogue et de responsabilisation sur la sécurité et la paix **Cible : Au moins 100 incidents de sécurité signalés par les citoyens publiquement discutés en mensuel et trimestriel dialogue citoyen-état des évènements de sécurité et la paix**	**100** incidents de sécurité signalés	**100**	
20	Nombre de réseaux de femmes et de jeunes formés sur le suivi des initiatives de stabilisation de la paix et la sécurité parrainées par le gouvernement **Cible : 5 réseaux de femmes et de jeunes formés**	15 organisations de femmes et de jeunes	ND	**L'indicateur réalisé n'est pas conforme à l'indicateur et la cible formulé**
21	Nombre de réseaux de femmes et de jeunes formés rédigeant des rapports de suivi sur les initiatives de consolidation de la paix et la sécurité parrainées par le gouvernement **Cible : 5 réseaux de femmes et de jeunes font activement le rapport du progrès des initiatives consolidation de la paix et la sécurité parrainées par le gouvernement en 15 mois**	15 organisations de femmes et jeunes	**ND**	**L'indicateur réalisé n'est pas conforme à l'indicateur et la cible formulé**
Produit 3.2 : les femmes assurent le lead des initiatives citoyennes des groupes communautaire (des femmes et des jeunes) de suivi des actions gouvernementales de consolidation et de pacification				
22	Nombre de rapports des réseaux des femmes et des jeunes produits sur les initiatives de consolidation de la paix et la sécurité parrainées par le gouvernement **Cible : 25 Rapports de suivi des initiatives de consolidation de la paix et de la sécurité parrainées par le gouvernement dans l'objectif des 5 districts en 15 mois**	15 rapports de suivi	**60**	

RESULTAT 4 : L'engagement citoyen dans la consolidation de la paix et de la sécurité est soutenu par les autorités locales dans les départements cibles (Taux de réalisation **77,50%)**				
Produit 4.1 : Les autorités locales participent au dialogue public organisé par les citoyens sur les questions de sécurité concernant la coexistence pacifique et le commerce transfrontalier				
23	% d'autorités locales soutenant l'engagement des citoyens dans la consolidation de la paix et de la sécurité par le biais des réunions et circulaires **Cible : 75% des autorités locales soutenant l'engagement des citoyens dans la paix et la sécurité**	27 autorités administratives ayant participé aux débats des radios portant sur la paix 186 autorités administratives et coutumières touché par les séances de plaidoyer	**ND**	**L'indicateur réalisé n'est pas conforme à l'indicateur et la cible formulé**
24	Nombre de séances publiques sur la sécurité et la paix auxquelles les autorités locales ont participé **Cible : Au moins l00 séances publiques impliquant les autorités locales et les citoyens organisés**	Les autorités locales et administratives (préfectures et sous-préfectures) et celles des collectivités locales (mairies et conseils généraux) ont été impliquées dans 55 séances publiques sur la paix et la sécurité à l'occasion des cadres de concertations, des séances de travail	**55**	
25	Nombre de programmes radio coprésidés/facilités par des représentants des groupes de femmes et de jeunes et les autorités locales **Cible : 50 événements radio en 18 mois**	86 programmes réalisés avec la pleine participation des femmes et des jeunes par les radios locales de Toulepleu, Guiglo Zagné et Blolequin	**172** **100**	
Produit 4.2 : la participation/implication croissante des femmes et des jeunes dans les réunions initiées par les autorités locales a augmenté				
26	Nombre de décisions prises sur la sécurité et la coexistence pacifique avec la contribution des populations reconnues par les autorités locales à travers les programmes de radio **Cible : 50 décisions importantes prises par les Autorités locales**	10 émissions (débat, radio animées) par les autorités et les citoyens à l'issue des cadres de concertation	**ND**	**L'indicateur réalisé n'est pas conforme à l'indicateur et la cible formulé**

A3. Cadre des résultats (selon rapports disponibles)

RESULTATS	REALISATIONS/PRODUITS	INDICATEURS	MOYENS DE VERIFICATION	RESULTATS OBTENUS	OBJECTIFS INTERMEDIAIRES
Résultat 1 : Renforcer le dialogue et la redevabilité entre des citoyens et autorités locales sur les problèmes de sécurité dans 50 communautés frontalières.					
Le projet SWEEP mettra en place des mécanismes pour promouvoir et soutenir le dialogue public et la responsabilisation du citoyen sur les questions de sécurité touchant les moyens de subsistance, coexistence pacifique et le développement économique inclusif des populations à travers des affiliations ethniques et politiques		**Indicateur I A** : % des Femmes et de la jeunesse des villages cibles informées sur les initiatives du gouvernement en faveur de la sécurité **Référence :** 5 % des femmes et des jeunes des villages cibles sont informés sur le maintien de la paix et les initiatives de sécurité **Objectif :** au moins 75 % de femmes et de jeunes des villages cibles informés sur les initiatives du gouvernement en faveur du maintien de la paix et la sécurité rapports	Rapports d'enquête rapport trimestriel du projet Rapport annuel 2017 CARE International	88% des villages ont été couverts par les activités de sensibilisation et de formation du projet (44 villages sur 50).	Renforcement de la confiance entre les citoyens (groupe de femmes et jeunes) et les autorités
	Produit 1.1 : Des espaces de dialogue et d'intermédiation entre les femmes et les jeunes d'une part et d'autre part entre ces derniers et les autorités locales en charge de la sécurité sont fonctionnels dans 50 collectivités	**Indicateur 1.1.1:** Plusieurs rencontres mensuels sur le maintien de la paix et la sécurité entre femmes / jeunes et autorités locales ont eu lieu **Référence :** OO réunions **Objectifs :** Au moins 15 réunions par département	Procès-verbaux des réunions mensuelles	75 séances de cadres de concertation organisées ce trimestre dans les villages des 5 départements de la région du Cavally.	Institutionnalisation de compétences de forums de participation des femmes et des jeunes ainsi que les autorités locales sur la sécurité et la paix locale les groupes de femmes et de jeunes au niveau communautaires ont créé des groupes de travail chargés d'organiser et de faciliter des réunions avec les autorités locales sur la sécurité et la paix

		Indicateur 1.1.2: Nombre de restitutions publiques organisées portant sur le plan d'actions pour le renforcement de la sécurité et de la paix **Référence** : 00 événement **Objectifs :** Au moins 20 événements par les collectivités pour communiquer publiquement des plans d'actions approuvés en 18 mois	Rapport de restitution des communications publiques	45 séances de restitutions publiques ont été réalisées dans les chefs-lieux de départements des 05 départements.	Une institutionnalisation du panel de discussion radio des citoyens et autorités locales pour la paix et la sécurité
		Indicateur 1.1.3: Nombre de sensibilisations organisés portant sur la sécurité et la paix locales impliquant des femmes/jeunes **Référence :** 00 Sensibilisation **Objectifs :** Au moins 8500 femmes et jeunes et 200 dirigeants locaux sensibilisés en 18 mois	Rapport d'activités Rapport annuel 2017 CARE International	118 séances de sensibilisation impliquant les femmes et jeunes. (4767 personnes touchées) sur les thématiques de la citoyenneté, la cohésion. 11 séances de sensibilisation au profit de 242 femmes leaders sur l'appropriation des cadres de concertation. 30 séances de formation de 1099 membres des organisations féminines sur les thématiques de la citoyenneté, la	Les femmes et les jeunes organisent régulièrement des manifestations de sensibilisation sur la sécurité et la paix dans leurs collectivités et circonscriptions Un réseau dialogue de femmes et de jeunes défenseurs du citoyen-autorité locale au cours du dialogue sur la sécurité et la paix dans le projet des collectivités cibles

				cohésion sociale, la paix et la sécurité	
		Indicateur 1.1.4: Nombre de séances de travail organisés portant sur la sécurité et la paix locales impliquant des femmes/jeunes **Référence : 00 événement** **Objectifs :** Au moins 45 séances de travail sur 18 mois, impliquant au moins 8500 groupes de femmes et de jeunes	Rapport de suivi	84 Séances de travail portant sur la sécurité et la paix.	Une base de données actualisée de toutes les femmes et les groupes les groupes de jeunes impliqués dans la construction de la paix la sécurité et les résolutions de conflit dans chacun des 5 districts cibles Institutionnalisation de la plateforme de dialogue du district des ressortissants sur la sécurité et la paix
		Indicateur 1.1.5 Nombre de comités de femmes et de jeunes dans les 50 collectivités cibles mis en réseau **Référence :** 00 base de données **Objectifs :** 5 Bases de données du groupe de femmes et 520 bases de données du groupe de 20 jeunes identifiés à travers les 5 districts cibles	Rapport de suivi	1 Base de données renseignée.	
	Produit 1.2 : La plateforme de dialogue trimestrielle entre les départements transfrontaliers est institutionnalisée	**Indicateur 1.2.1:** Nombre de rencontres trimestrielles de la plateforme de dialogue entre les départements transfrontaliers organisées **Référence :** Depuis 2013, 04 réunions transfrontalières ont été tenues	Lettre d'invitation entre les départements frontaliers/ Rapports de rencontres	02 rencontres transfrontalières dans les zones de Toulepleu et de Taï avec les Unités du Fleuve Mano ;	Formation des leaders communautaires sur la prévention et gestion des rumeurs (citoyenneté, Cohésion sociale et sécurité communautaire ; Genre Equité et Diversité

		Objectifs : Au moins 5 rencontres transfrontalières organisées en 18 mois			
		Indicateur 1.2.2: % de réseaux participant au dialogue interethnique et de responsabilisation des communautés transfrontalières **Référence :** Depuis 2013, 04 réunions transfrontalières tenues mais pas de données disponibles sur l'implication des réseaux. **Objectifs :** Assurer l'implication d'au moins 50% des réseaux qui interviennent dans la zone transfrontalière	Procès-verbal des rencontres organisées	98,04% des organisations ont été impliquées dans les activités. 350 associations sur 357 identifiées dans 15 réseaux.	Un réseau dialogue de femmes et de jeunes défenseurs du citoyen-autorité locale au cours du dialogue sur la sécurité et la paix dans le projet des collectivités cibles
		Indicateur 1.2.3: Nombre de personnes ayant rapporté des incidents de sécurité aux autorités **Référence :** 0 **Objectifs :** Au moins 1 citoyen a signalé mensuellement des incidents de sécurité par district X 5 districts publiquement discuté en 15 mois	Rapport des incidents de sécurité enregistrées	15 incidents de sécurités rapportés et discutés lors des cadres de concertation.	Pratiques institutionnalisées des rapports du citoyen sur les questions de sécurité concernant les moyens de subsistances locaux et la coexistence pacifique
		Indicateurs 1.2.4: % d'incidents de sécurité rapportés ayant trouvé des solutions **Référence : 0** **Objectifs :** Trouver des solutions à	Rapport des incidents de sécurité enregistrées	Rapport des incidents sécuritaires élaboré. Néanmoins, 15 cas ont été signalés lors des cadres de concertation. Cet	

		au moins 75% des incidents signalés		indicateur est à 20% de réalisation.	
Résultat 2 : La confiance et la cohésion sociale sont renforcées entre les femmes et les jeunes dans les villages le long de la frontière Ouest à travers la collaboration et le partage des informations sécuritaires.					
Le projet SWEEP permettra le renforcement des capacités et le soutien de groupes de citoyens locaux à s'engager dans le suivi et la déclaration des citoyens sur les questions de sécurité concernant leurs moyens de subsistance, et la coexistence pacifique dans leurs collectivités. En outre, le projet SWEEP permettra de cartographier et d'évaluer les moyens existants de partage d'information entre et parmi les groupes de petits commerçants des différents côtés de la frontière, pour déterminer la façon la plus accessible et la plus largement utilisée. Les membres ont identifié les moyens de partage de l'information renforcée et/ou développées, pour une utilisation par des groupes d'un bout à l'autre pour partager l'information, la gestion de sécurité concernant leur déplacement et commerces		**Résultat Indicateur 2 :** Taux de déclin du racket sur les routes commerciales **Référence :** ND **Objectif** : au moins 20% de diminution de racket	Enquête / Rapport trimestriel de l'enquête du Projet / Rapport trimestriel du projet	A déterminer au cours de l'évaluation finale.	
		Indicateur 2 b : le taux des vols sur les routes commerciales a diminué **Référence :** **Objectif :** au moins 20% de diminution des vols sur les routes commerciales des lignes de division transversale	Enquête / Rapport trimestriel de l'enquête du Projet / Rapport trimestriel du projet	A déterminer au cours de l'évaluation finale.	
	Produit 2. 1 : Des outils de communication et formation sur le suivi et le rapportage des incidents sécuritaires sont élaborés dans la langue locale avec l'appui des autorités sécuritaires et sont disponibles.	**Indicateur 2.1.1:** Nombre de type de matériels de formation sur le suivi et les rapports de problèmes de sécurité développés en langage local **Référence :** 0 **Objectifs :** 50 types de matériels (affiches, prospectus, Kakemono, image, tee-shirts, sur le suivi de la sécurité par les citoyens 75 numéros publiés par district X 5 districts publiquement abordés en 18 mois	Copie de documents publiés ; Rapports d'achat	86 émissions radio portant sur les questions de sécurité et de cohésion sociales ont été produites et diffusées en langue locale à Zagné, Toulepleu et Blolequin.	Disponibilité du matériel sur le suivi communautaire et les rapports de problème de sécurité dans la langue locale

aux niveaux des principaux fournisseurs et les réseaux routiers d'inter circonscriptions.		**Indicateur 2.1.2:** Nombre de type de supports de communication et de formation utilisés par les femmes et les jeunes pour produire le rapport des incidents de sécurité **Référence :** 00 Matériel du Projet utilisés par les femmes et les jeunes **Objectifs :** 5 types de supports de communications utilisés par les réseaux de femmes et de jeunes	Rapport de formation / Rapport des sensibilisations organisés sur le suivi communautaire et les rapports de problèmes de sécurité / Liste des personnes formées	5 types de support de communications pour la sensibilisation, plaidoyer et formation.	Réseau de groupes de citoyens locaux équipés de connaissances et de compétences nécessaires pour faire le suivi et le rapport sur les questions de sécurité touchant les moyens de subsistances des communautés signifiées et coexistence pacifique
	Produit 2.2 : 5 mécanismes communautaires départementaux de suivi et de rapportage des incidents sécuritaires affectant le commerce des femmes et des jeunes et la coexistence pacifique sont opérationnels	**Indicateur 2.2.1:** Nombre de réseaux de femmes et de jeunes formés sur le suivi et le signalement des problèmes de sécurité concernant le mouvement des marchandises et des personnes entre les départements de la zone frontalière **Référence :** 00 femmes et jeunes qui ont suivi une formation sur la paix et la sécurité La surveillance **Objectifs :** Au moins 5 réseaux de femmes et de jeunes (soit 500 personnes) qui seront formés.	Rapport des formations organisées / liste de personnes formées / Liste des femmes et des jeunes formés	10 réseaux d'association de femmes et 5 réseaux d'associations de jeunes.	Réseau de femmes et de jeunes équipés de connaissances et de compétences afin de faire le suivi et le rapport sur les incidents compromettant la sécurité des mouvements de sécurité sur les grands réseaux routiers dans les districts visés
		Indicateur 2.2.2: Nombre de réseaux de femmes et de jeunes formés sur le suivi et le signalement qui rapportent des problèmes de sécurité affectant leurs échanges et la circulation sur les grands réseaux routiers dans les départements	Copie des rapports des incidents de sécurité soumise aux autorités locales par les groupes de femmes et de jeunes	10 réseaux de femmes et 5 réseaux de jeunes.	Réseau de femmes et de petits commerçants impliqués activement dans le suivi et le rapport des incidents de sécurité affectant les activités

		Référence : 00 incident de sécurité signalé par de petits groupes de commerçant **Objectifs :** Au moins 5 réseaux de femmes et de jeunes (soit 500 personnes) qui seront formés.			
		Indicateur 2.2.3: Réseaux interdistricts de femmes et de jeunes des différentes localités utilisant des SMS et des outils TIC pour partager efficacement l'information sur les incidents de sécurité touchant le commerce et la circulation des personnes à travers les grands réseaux routiers dans les 5 districts cibles, et la coexistence pacifique entre communautés **Référence: OO** rapports mensuels de sécurité dans les différents districts produits **Objectif :** au moins 12 rapports mensuels de sécurité dans les différents districts produits et partagés avec les autorités de district - préfet et gendarmerie	Copies de rapports d'incidents districts produits Nombre de rapports d'incident de sécurité dans les différents districts examinés au dialogue citoyen-état sur les événements de la sécurité et la paix		Pratiques institutionnalisées des rapports du citoyen sur les questions de sécurités concernant les moyens de subsistance pacifiques Pratiques institutionnalisées du suivi et des rapports de la consolidation de la paix et de la sécurité dans la zone du projet effectué par le citoyen
	Produit 2.3 : Le mécanisme interdépartemental dirigé par des femmes/jeunes pour le suivi des questions sécuritaires est créé et opérationnel	**Indicateur 2.3.1:** Nombre de réseaux interdépartementaux de femmes/jeunes des différentes localités utilisant des SMS et des outils TIC pour partager les informations sécuritaires	Copie de rapport d'incident de sécurité des différents départements produite Rapport annuel CARE International	Le système national de collecte digital a été conçu et rétrocédé à l'OSCS. 7 tablettes acquises pour la mise en place	

		Référence : 00 rapports mensuels de sécurité dans les différents districts produits **Objectifs** : Au moins 05 réseaux interdépartementaux de femmes et de jeunes utilisant les SMS et les TIC		des réseaux interdépartementaux.	
		Indicateur 2.3.2: Nombre d'incidents sécuritaires rapportés en temps réel par les femmes/jeunes au gouvernement concernant la circulation des marchandises et des personnes à travers un " numéro vert" **Référence** : 00 incident de sécurité signalé en temps réel par les femmes et les jeunes **Objectifs :** Au moins 100 incidents de sécurité signalés en temps réel par les groupes de femmes et de jeunes en 18 mois	Existence du " numéro vert" Rapport annuel CARE International	15 incidents de sécurités signalés. 05 Incidents de sécurité rapportés dont *3 sur l'excès du nombre de barrages/check point sur les axes de Taï-ziriglo; Zagné-Taï; Péhé-Toulepleu; * 1 lié au Conflit foncier dans la forêt classée de Goin-Débé. *1 sur les corps humains retrouvés dans la forêt de Taï.	
		Indicateur 2.3.3: Nombre d'incidents de sécurité rapportés par les citoyens lors des rencontres des plateformes de dialogue et de responsabilisation sur la sécurité et la paix **Référence :** 00 incident de sécurité signalé par les citoyens publiquement discuté officiellement	Rapport des incidents de sécurité signalés par le citoyen	Au moins 100 incidents de sécurité signalés par les citoyens publiquement discutés en mensuel et trimestriel dialogue citoyen-état des évènements de sécurité et la paix.	

		Objectifs : Au moins 100 incidents de sécurité signalés par les citoyens publiquement discutés en mensuel et trimestriel dialogue citoyen-état des évènements de sécurité et la paix			
Résultat 3 : Les femmes et les jeunes font activement le suivi des initiatives de maintien de la paix et de la stabilité					
Projet SWEEP vise à renforcer les capacités et soutenir les réseaux de femmes et de jeunes à faire le rapport des progrès des initiatives de maintien de la paix et de la sécurité parrainées par le gouvernement dans les districts visés. Le projet permettra d'appuyer les femmes et les jeunes à préparer des documents d'information résumant les résultats du suivi des initiatives de maintien de la paix et de la sécurité parrainées par le gouvernement. Élaborer des documents d'information transmis aux autorités locales pour le dialogue public dans les rapports trimestriels des forums de discussions interdistricts des ressortissants et la responsabilisation sur la sécurité et la paix.		**Indicateur 3 :** % de femmes et jeunes qui connaissent (sont informés) les initiatives de consolidation de la paix et la sécurité parrainées par le gouvernement **Référence : ND** **Objectif :** Au moins 30% des femmes et jeunes conscients des initiatives de consolidation de la paix et la sécurité parrainées par le gouvernement	Enquête / rapports trimestriels de suivi du projet. Rapport annuel CARE International	88% des femmes et des jeunes des villages d'intervention sont conscientes des initiatives gouvernementales.	
	Produit 3. 1 : Les capacités des réseaux de femme et de jeune sont renforcées sur le suivi des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et de la sécurité.	**Indicateur 3.1.1:** Nombre de réseaux de femmes et de jeunes formés sur le suivi des initiatives de stabilisation de la paix et la sécurité parrainées par le gouvernement **Référence :** 00 Réseau de femmes et de jeunes qui ayant suivi une formation sur le suivi de la sécurité **Objectifs :** 5 réseaux de femmes et de jeunes formés	Rapport de formation organisés / Liste des participants aux événements de formation organisée. Rapport annuel CARE International	15 organisations de femmes et de jeunes ont bénéficié des séances de restitution de la formation sur la Carte Communautaire des Performances. 15 réseaux ont été formés (10 réseaux de femmes et 05 réseaux de jeunes) formés.	Réseau de femmes et de jeunes équipés de connaissances et de compétences afin de faire le suivi et l'établissement des rapports sur les initiatives de consolidation de la paix parrainés par le gouvernement les districts visés
		Indicateur 3.1.2 : Nombre de réseaux de femmes et de jeunes	Rapports des incidents de sécurité	15 organisations de femmes et de jeunes	

		formés rédigeant des rapports de suivi sur les initiatives de consolidation de la paix et la sécurité parrainées par le gouvernement **Référence :** 00 réseaux de femmes et de jeunes ayant fait le suivi des initiatives de maintien de la paix et la sécurité parrainées par le gouvernement **Objectifs :** 5 réseaux de femmes et de jeunes font activement le rapport du progrès des initiatives consolidation de la paix et la sécurité parrainées par le gouvernement en 15 mois.		ont bénéficié des séances de restitution de la CCP. Ces formations devront leur permettre de faire activement le suivi des incidents sécuritaires au sein de leurs communautés.	
	Produit 3.2: Le suivi des initiatives gouvernementales et locales de consolidation de la paix et de la sécurité est effectif dans les zones d'intervention	**Indicateur 3.2.1:** Nombre de rapports des réseaux des femmes et des jeunes produits sur les initiatives de consolidation de la paix et la sécurité parrainées par le gouvernement **Référence :** 00 Rapport des initiatives de consolidation de la paix et la sécurité parrainées par gouvernement effectué par le citoyen **Objectifs :** 25 Rapports de suivi des initiatives de consolidation de la paix et de la sécurité parrainées par le gouvernement dans l'objectif des 5 districts en 15 mois	Copie des rapports de suivi partagée avec les autorités locales	15 rapports de suivi ont été élaborés par les communautés.	Pratiques institutionnalisées du suivi et des rapports de la consolidation de la paix et de la sécurité dans la zone du projet effectué par le citoyen
Résultat 4 : L'engagement citoyen dans la consolidation de la paix et de la sécurité est soutenu par les autorités locales dans les départements cibles					

Le projet SWEEP appuiera les activités de plaidoyers et de lancement vers les autorités locales pour mobiliser leur appui et leur coopération pour une participation accrue des citoyens et le suivi de la sécurité et de paix affectant la coexistence pacifique, la croissance économique inclusive et le développement dans le cadre du projet. Le projet soutiendra directement des administrations locales et autorités de sécurité ; pour officialiser et institutionnaliser leur interface avec ou entre les citoyens en particulier les femmes et les jeunes, sur les questions de sécurité touchant les moyens de subsistance et la coexistence pacifique dans les districts cibles		**Indicateur 4 :** % de Autorités locales soutenant l'engagement des citoyens dans la consolidation de la paix et de la sécurité par le biais de réunions et circulaires **Référence :** Les autorités locales organisent la réunion mensuelle avec le chef des villages, mais les femmes et les jeunes ne sont pas encore impliqués **Objectif :** 75 % des autorités locales soutenant l'engagement des citoyens dans la paix et la sécurité	Rapport annuel CARE International Rapport d'enquête dans les départements cibles	100% des autorités locales déclarent soutenir l'engagement des communautés dans la paix et la sécurité. 27 autorités administratives ayant participé aux débats radios portant sur la paix et la sécurité. 186 autorités administratives et coutumières touchées par les séances de plaidoyer.	Note de services ou circulaires des activités tenues par les autorités
	Produit 4.1 : Les autorités locales participent au dialogue public organisé par les citoyens sur les questions de sécurité concernant la coexistence pacifique et le commerce transfrontalier	**Indicateur 4.1.1 :** Nombre de séances publiques sur la sécurité et la paix auxquelles les autorités locales ont participé **Référence :** 00 événement sur la sécurité organisé par des administrations locales et autorités de sécurité **Objectifs** : Au moins l00 séances publiques impliquant les autorités locales et les citoyens organisés	Rapport des séances publiques sur la sécurité et la paix / Liste de présence	Les autorités locales et administratives (Préfectures et Sous-Préfectures) et celles des collectivités locales (mairies et conseils généraux) ont été impliquées dans 55 séances publiques sur la paix et la sécurité à l'occasion des cadres de concertations, des séances de travail.	Pratiques institutionnalisées du suivi et des rapports de la consolidation de la paix et de la sécurité dans la zone du projet effectué par le citoyen
		Indicateur 4.1.2 : Nombre de programmes radio coprésidés/facilités par des représentants des groupes de femmes et de jeunes et les autorités locales	Rapport des programmes radio sur la sécurité et la paix / Liste de présence	86 programmes radios ont été réalisés avec la pleine participation des femmes et des jeunes par les radios locales de Toulepleu,	Pratiques institutionnalisées du suivi et des rapports de la consolidation de la paix et de la sécurité dans la zone du projet effectué par le citoyen

		Référence : 00 programme radio axé sur les 5 districts cibles **Objectifs :** 50 événements radio en 18 mois		Guiglo, Zagné et Blolequin.	
	Produit 4.2 : La contribution des citoyens à la consolidation de la paix et de la sécurité est publiquement reconnue par les autorités locales	**Indicateur 4.2.1 :** Nombre de décisions prises sur la sécurité et la coexistence pacifique avec la contribution des populations reconnues par les autorités locales à travers les programmes de radio **Référence :** 0 manifestation publique pour discuter de la sécurité **Objectifs :** 50 décisions importantes prises par les Autorités locales	Rapport des programmes radio sur la sécurité et la paix / Liste de présence	10 émissions (débat, radios animés par les autorités et les citoyens à l'issue des cadres de concertation à Toulepleu.	Pratiques institutionnalisées du suivi et des rapports de la consolidation de la paix et de la sécurité dans la zone du projet effectué par le citoyen

A4. Liste des documents consultés

Intitulés	Date d'élaboration
1. Document de projet	1er Jan.2017 - 30 Juin.2018
2. Rapport de Progrès de Projet PBF	08 Juin 2018
3. Etat d'Avancement du Projet en milieu d'année	Janvier - Juin 2017
4. Rapport Annuel sur l'Etat d'Avancement du Projet	1er Janvier – 31 Déc. 2017
5. Rapport Final de Progrès de Projet PBF	Juillet 2019
6. Rapport Etude de base : Identification des réseaux d'association de femmes, jeunes et de commerçants dans 50 localités des 5 départements	Mars 2018
7. Rapport Final : Etude implication des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix et la sécurité	Mars 2018
8. Rapport final Mapping initiatives de consolidation de la paix avec le niveau de participation des femmes/jeunes dans 50 localités des 5 dépts	Février 2018
9. Rapport de la mission de Supervision Générale des interventions des partenaires dans les localités de (G, B, T, T, Taï) et San-Pédro	13-20 Août 2017
10. Rapport de la mission de Supervision Centrale du projet SWEEP	06-10 Décembre 2017
11. Rapport d'enquête : Etude d'impact des Projets/Programme du PP2 et enquête de référence du PACoP _ENSEA_VF	Mars 2019
12. Rapport annuel CARE Mano River-Final	2017
10. Côte d'Ivoire-Second-Priority Plan	2015-2017
11. ProDoc PACoP_Côte d'Ivoire	2017-2019
12. Plan Opérationnel de suivi-Evaluation	
13. Budget PRF_31122019_CARE Final / Budget du projet PBF	Décembre 2018
14. Compil cartographie	
15. Rapports des réunions de cadres de concertation	
16. Comptes rendu des rencontres d'échanges	
17. Bases de formation, sensibilisation, rencontres ou réunion	
18. Listes des associations	
19. Copie des listes des Ambassadeurs Genre CARE	
20. Liste des radios partenaires	
21. Points focaux de sécurité	
22. Liste des membres des Comités	
23. Fiches de formation	
24. Liste des localités de mise en œuvre du projet	

A5. Liste des personnes rencontrées

N°	Nom et Prénoms	Structure	Fonction	Contacts
CARE-ABIDJAN / -2019				
1	Konan Fabrice,	Secrétariat Technique PBF	Analyse prog. Suivi-Evaluation	Cel : 68 30 90 50 Mail : fabrice.konan@one.un.org
2	Tchorna Sékongo	CARE	Responsable Suivi-Evaluation	Cel : 57 68 07 44 Mail : tchorna.sekongo@care.org
3	Dorléac Gnazebo	CARE	Assistante aux Achats	Cel : 59 71 29 16 Mail : dorleacgnazebo@care.org
AFJCI – ABIDJAN / 05-10-2019				
4	Tomou Nanan Charles Andosine	AFJCI	Coordonnatrice de Projet	Cel : 58 35 57 35 / 20 32 28 24 Mail : andosinetoualy@yahoo.fr
CCM et Radio Guiglo / 07-10-2019				
5	Fayes Enock Jocelin	CCM -Guiglo	Vice-Président	Cel : 47 85 92 52 Mail : enockfayes@gmail.com
6	Diallo Nama	CCM -Guiglo		Cel : 57 81 91 42
7	Sanogo Massandjé	CCM -Guiglo		Cel : 49 64 60 37
8	Zou Natacha	CCM -Guiglo	Commissaire au compte	Cel : 57 96 00 82 / 72 59 54 94 Mail :
9	Douan Dieudonné	CCM -Guiglo	Chargé de communication	Cel : 57 54 54 58 Mail :
10	Ouerou Oulaï Moncard Lazare	CCM -Guiglo	Représentant chefferie tradition.	Cel : 58 74 52 74 Mail :
11	Y Tinga Michel	CCM -Guiglo	Agent de sécurité	Cel : 48 06 73 17
12	Della Axell Virgil	CCM -Guiglo	S/G Adjoint	Cel : 07 25 90 51 / 55 38 87 80
13	Toure Lantoun Théophile	CAHD	Coordonnateur de Projet	Cel : 06 99 31 97 Mail :
14	Comboigo Cecile	CAHD	Conseillère Projet	Cel : 44 18 31 02
Bédy-Goazon / 07-10-2019				
15	Bale Gniza Pierre	Association Abebo	Point focal sécurité	Cel : 68 15 36 80 Mail :
16	Bouho rose Valérie	Association Femme battante	Point focal sécurité	Cel : 49 80 93 05 Mail :
17	Doh Womoa Julie	Association Femme battante	Présidente	Cel : 78 12 84 03 Mail :
18	Losuiya Doh Estelle	Association Femme battante	Porte-parole	Cel : 88 54 10 57 Mail :
19	Koulaï Semôho Aurelie	Association Femme battante	Secrétaire	Cel : 59 93 04 62 Mail :
20	Diehi Joêlle	Association Benkady	Secrétaire	Cel :
21	Coulibaly mawa	Association Benkady	Membre	Cel :
22	Sidibé Sali	Association Benkady	Membre	Cel :
Préfecture Guiglo / 07-10-2019				
23	Séi Marius	Préfecture	Secrétaire Général 1	Cel : 57 57 03 16 Mail :
24	Ahoulou Assamoi Marc	Préfecture	Secrétaire Général 2	Cel : 07 72 14 70 Mail :
25	Yacouba Doumbia	Préfecture	Préfet de Région	Cel : 07 32 97 01 Mail : ydoum604@gmail.com
Mairie Guiglo / 07-10-2019				
26	Guy Mouhon Emile	Mairie	1er Adjoint au Maire	Cel : 07 82 37 33 / 40 32 90 17 Mail : contact29033016@gmail.com
Préfecture Bloléquin – Goya / 08-10-2019				

27	Sidi Coulibaly	Préfecture	Préfet	Cel : 07 98 55 00 / 40 01 50 72 Mail :
28	Ouly paul	CCM Bloléquin	Président	Cel : 09 37 51 23 Mail : paul.ouly@gmail.com
29	Bahoua Ogou Urbain	CCM Bloléquin	Vice-Président	Cel : 08 54 48 81 / 43 77 11 38 Mail bahouaogouurbain@gmail.com
30	Guiraou B. Désirée	CCM Bloléquin	Membre	Cel : 46 39 05 60 / 48 10 58 88
31	Zehe Gnontoh Jean-Fabrice		Planteur	Cel : 74 21 54 98
32	Sea Hervé	Chefferie	Secrétaire Général	Cel : 59 74 14 68
33	Djihi Séa Juliette	Association Femmes Commerçantes Goya	Membre	Cel : 73 73 65 25 Mail :
34	Ouli Juvenale	Soft Hair	Présidente	Cel : 73 39 58 64
35	Gblae Kazio Gustave Hippolyte	Radio Cohésion FM	Directeur des Programmes	Cel : 08 56 97 33 Mail : gblaedebasse@gmail.com
Préfecture Toulepleu / 08-10-2019				
36	Ibrahima Cissé	Préfecture Toulepleu	Préfet de Département	Cel : 47 41 43 66 prefecturetoulepleu9@gmail.com
37	Yao Dje	SGP	SG	Cel : 07 10 36 50
38	Zamblé Botty Joachin	Préfecture	Chef de Cabinet	Cel : 58 28 06 68 Mail : botty_joachin@yaoo.fr
Toulepleu -Village / 08-10-2019				
39	Guidy Alain Jetaime	CCM Toulepleu	Président	Cel : 08 04 17 49 Mail :
40	Gnonstan Tehican Badison	CCM	Point focal	Cel : 09 08 86 74 / 06 98 75 25 Mail : gnonteba@gmail.com
41	Gizikou Simone épse Koko	Opératrice Radio CCM	Mobilisatrice	Cel : 49 03 40 25 Mail :
42	Bio Gaston	CCM Toulepleu	Secrétaire Adjoint	Cel : 58 01 51 44
43	Ginanhan Mullor C.	CCM Toulepleu	Chargé à l'organisation	Cel : 58 26 72 82 / 84 82 05 80 Mail : gnomblegnon@gmail.com
44	Doho Saint Paterne	CCM Toulepleu		Cel : 48 77 70 76 Mail : saintpaternedoho@gmail.com
45	Kra Kouadio Christophe	Radio AHBEEWEI FM	Directeur Général	Cel : 07 17 13 27 / 56 68 67 42 christophe.kra.nolou@gmail.com
46	Gnea Teni	CCM Toulepleu	Conseiller du Président	Cel : 08 56 14 29 Mail :
47	Ka Denis	CCM Chefferie	Secrétaire chargé des finances	Cel : 87 97 51 04 Mail :
48	Sehi Nina Florence	CCM Toulepleu	Chargé d'organisation	Cel : 89 58 68 53 Mail :
Conseil du Cavally / 09-10-2019				
49	Doh Dibahi Marcellin	Conseil Régional du Cavally	DGA	Cel : 48 92 19 81 Mail : dibahimarcellin@gmail.com
50	Naï Marie-Hortense	Conseil du Cavally	DGAA	Cel : 47 18 00 19 Mail : naimariehortense@gamil.com
CAHD-Duékoué / 09-10-2019				
51	Coulibaly Losseni	CARE	Coordonnateur Projet	Cel : 59 71 25 73 Mail : losseni.coulibaly@care.org
52	Touré Lantoun Théophile	CAHD	Coordonnateur Projet	Cel : 06 99 31 97 Mail : thlantoun@gmail.com
53	Comboigo Cécile	CAHD	Conseillère Projet	Cel : 07 75 86 84 Mail : comboigo@gmail.com
Clinique Juridique-Guiglo / 10-10-2019				
54	Traoré Zié Innocent	Clinique juridique (AFJCI)	Directeur (Point -focal)	Cel : 07 06 77 17 Mail : traorezie1er@yahoo.fr

Gendarmerie – Guiglo / 10-10-2019				
55	Abdoulaye Coulibaly	Gendarmerie CCM	Commandant Compagnie Guiglo	Cel : 48 32 94 39 Mail : ablocool70@gmail.com
56	Diallo Nawa	Union des femmes de Guiglo	SG	Cel : 57 81 91 42 Mail :
57	Sanogo Massandjé	Union des femmes de Guiglo	Membre	Cel : 49 64 60 37 Mail :
58	Fran Gozé Antoine	Assemblée de Dieu	Pasteur Membre CCM	Cel : 07 64 61 17 Mail :
Radio – Zagné / 11-10-2019				
59	Bouedou Touvoli Justin (Prince)	Radio-Zagné FM	Directeur / Journaliste	Cel : 48 76 25 45 / 41 24 41 96 bouedouprince2017@yahoo.com
60	Doho Jeannette	FAPVIZA Association des femmes	Présidente	Cel : 09 21 42 98 / 71 79 08 72 Mail :
CCM - Taï / 11-10-2019				
61	Meneze Antoine	Mairie	Adjoint du Maire	Cel : 47 75 37 80
62	Ballo Yacouba	Gendarmerie	Adjudant	Cel : 01 97 36 46
63	Diarrassouba Aziz	Militaire	Sergent-Chef	Cel : 07 40 23 54
64	Koné Arou	Militaire	Sergent-Chef	Cel : 03 65 04 94
65	Gnonkonté Adèle		Représentante des femmes	Cel : 48 09 97 74 Mail :
66	Touan Sahim Eric	CCM	Point focal	Cel : 49 61 62 67
67	Moussa Traoré	CCM	Responsable Malien	Cel : 49 06 65 89 Mail :
68	Koré Gnamaka Athanase	CCM	Président des jeunes	Cel : 07 81 15 34 Mail :
69	Kouakou Yao Claude	Cantonnement des Eaux et Forêts	Lieutenant	Cel : 57 46 53 41 Mail :
70	Konaté Adama	Cantonnement des Eaux et Forêts	Agent de contrôle Eaux et Forêts	Cel : 08 37 33 26 Mail :
71	Guei Théhi Ambroise	Radio Taï	Directeur	Cel : 07 92 53 60
72	Toubaté Hubert	Radio Taï		Cel : 48 33 07 84
73	Glébéo Seri B. Aurelien	PASCCM		Cel : 89 75 70 12
Préfecture – Tabou / 14-10-2019				
74	Sihindou Coulibaly	Préfecture Tabou	Préfet	Cel : 07 00 87 68 Mail : coulsih@gmail.com
CCM – Tabou / 14-10-2019				
75	Hie Tho Franck O.	CCM	Président	Cel : 48 89 13 02 / 40 16 85 71
76	Camara mory	CCM	Transporteur Chef de gare	Cel : 57 42 74 89 / 05 22 67 76 Mail :
77	Traoré Namoin	CCM	Secrétaire mobilisation	Cel : 47 00 09 27 / 52 68 58 54 Mail : namointraore@gmail.com
78	Bakary Tamoura	CCM	SG Adjoint organisation	Cel : 57 34 04 44 / 03 27 32 00 Mail : baky5164@gmail.com
79	Tagnon Prudence Haweth	CCM	Vice-Présidente	Cel : 59 14 28 86 tagnonprudence2005@gmail.com
80	Ehouman Joseph	CCM	Représentant Camp FACI	Cel : 42 60 44 93 Mail :
81	Yacouba Koné	CCM	Représentant Camp FACI	Cel : 09 66 42 12 Mail :
82	Kouadio Yao Noël	CCM	Représentant Gendarmerie	Cel : 02 21 20 00 Mail :
83	Konan N'Guessan Emile	CCM	Représentant Police	Cel : 03 38 25 74
84	Gaho Z. Fabrice	CCM	Représentant Eaux et Forêts	Cel : 02 95 13 15 Mail :

Radio Régionale – Tabou / 14-10-2019				
85	Beugré Kouadio	Radio le Phare	Directeur des Programmes	Cel : 51 02 66 22 / 49 41 29 16 Mail :
86	Boadi Mao	Radio le Phare	DRH	Cel : 48 24 75 90 / 06 40 26 11
87	Ahoko Affoué Reine Prisca	Radio le Phare	Secrétaire	Cel : 57 36 76 55 Mail : lepharefmtabou@yahoo.fr
88	Lucien Grié	Radio le Phare	Animateur	Cel : 51 97 47 21
89	Koly Marvis L.	Radio le Phare	Technicien	Cel : 07 94 85 68 / 43 43 39 68 Mail : lainemarvis@gmail.com
90	Assi Yapo Constant	Radio le Phare	Directeur Technique	Cel : 49 86 96 60 / 51 02 66 32 Mail : constyassi@gmail.com
Mairie – Tabou / 14-10-2019				
91	Metchro Mel Olivier	Mairie Tabou	Chef des Services Socioculturels	Cel : 09 94 57 63 Mail : metchro57kal@gmail.com
Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale / 25-10-2019				
92	Eugène Bilé	OSCS	Chef Dép. Com. & RE	Cel : 22 42 67 34 / 89 95 79 89 Mail : eugeneb.oscs@gmail.com
CARE International / 25-10-2019				
93	Mohamed Bizihaha	CARE	Directeur Programme	Cel : 88 13 65 94 Mail : mohamedbizihaha@care.org
94	Aguettant Guillaume	CARE	Directeur	Cel : 78 73 13 81 Mail :
PNUD-Abidjan / 29-10-2019				
95	Arsène Assandé	PNUD / PBF	Programme Manager	Cel : 07 01 47 39 Mail : arsene.assande@undp.org
ST/PBF / 01-11-2019				
96	Konan Fabrice	ST/PBF	M & E	Cel : 68 30 90 50 Mail : fabrice.konan@one.un.org
97	Raluca Eddan	ST/PBF	Conseiller	Cel : 79 41 51 55 Mail : raluca.eddan@one.un.org

A6. Termes de références

Evaluation finale du projet :
« *Appui à l'engagement soutenu des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité à l'Ouest de la Côte d'ivoire (SWEEP)* »

Lieu :	Côte d'Ivoire
Type de Contrat :	Contrat de consultance (CC)
Langues Requises :	Français
Durée du contrat :	45 jours ouvrables maximum

I. CONTEXTE

Les relations transfrontalières à l'Ouest ont été un facteur déterminant de la tension de la crise ivoirienne du fait de la récurrence des incursions des groupes armés, affectant la relation entre citoyen-autorité et par ricochet un accroissement de la méfiance. Les relations intercommunautaires/ethniques se sont tendues à cause des suspicions de collaboration/appui aux groupes armés des différentes communautés vivant dans ces zones. A ceci, s'ajoutent les conflits fonciers exacerbés par les ventes illicites de terres abandonnées suites aux crises sécuritaires. Les femmes et les jeunes dans le petit commerce ont été les plus affectés par les crises sécuritaires transfrontalières.

Les efforts de restauration/consolidation de la paix et la sécurité déployés par le gouvernement ont abouti à l'adoption d'un plan d'action national pour la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité en 2008. Cependant, les principaux défis observés dans l'action du gouvernement sont liés à la représentation et la participation des femmes - les points 5 et 7 du Plan d'Action Sensible au Genre en 07 Points du Secrétaire Général pour la Consolidation de la Paix.

Plusieurs projets ont été définis dans le cadre de la première stratégie de consolidation de la paix du gouvernement qui a pris fin en 2015. Ceux-ci incluent les efforts déployés pour rétablir la sécurité (en particulier les services de police) et le renforcement de la capacité des collectivités locales à travailler sur la cohésion sociale. L'évaluation du premier appui du PBF a permis d'identifier deux défis majeurs de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire et reconnu comme prioritaires dans le deuxième plan prioritaire de Consolidation de la paix 2015-2017.

C'est dans ce contexte que CARE INTERNATIONAL en Côte d'Ivoire, a soumissionné et obtenu à travers l'Etat de Côte d'Ivoire, un financement pour le projet ***« d'Appui à l'engagement soutenu des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité à l'Ouest de la Côte d'Ivoire » (SWEEP).*** Ce projet est financé par l'UNPBF (Fond des Nations Unies pour Consolidation de la Paix) et vise à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie du Plan de la Côte d'Ivoire, pour la consolidation de la paix, la sécurité et la stabilité dans l'Ouest du pays et à favoriser sa pleine appropriation par les citoyens, à travers l'amélioration de l'engagement et du suivi citoyen des questions de sécurité et de paix, d'une manière qui construise/consolide la confiance entre les autorités locales y compris de sécurité locales et les Citoyens.

II. PRESENTATION SUCCINCTE DE L'ORGANISATION COMMANDITAIRE

1. Brève historique de l'organisation

CARE (Cooperative for Assistance and Relief Everywhere) est une ONG de solidarité internationale créée en 1945 dans le but d'apporter de l'assistance dans les situations d'urgence humanitaire et d'aide au développement. CARE est une ONG laïque, à but non lucratif et à caractère non discriminatoire.
CARE International travaille actuellement dans 99 pays dans le monde entier pour soutenir près de 1000 projets de développement de la lutte contre la pauvreté et des projets d'aide humanitaire. Symbole de la cohérence de sa philosophie, partout dans le monde CARE est reconnaissable par le même logo des mains tendues

En juillet 2000 CARE International s'établit en Côte d'Ivoire pour coordonner un programme transfrontalier de lutte contre le VIH/Sida appelé *Life Link*, « le lien de la vie ». Par la suite, CARE CI a développé d'autres projets dans les domaines de l'urgence humanitaire, l'assainissement urbain, la réhabilitation communautaire et de la cohésion sociale, la lutte contre

le VIH/Sida et le paludisme, le développement communautaire, l'autonomisation économique de la femme, la santé sexuelle et reproductive.

CARE International Côte d'Ivoire compte aujourd'hui 4 Bureaux (Abidjan, Bouaké, Daloa et Soubré) et ses interventions à travers les partenaires lui permettent de couvrir tout le territoire national.

2. Vison, mission, focus de l'organisation

- ✓ ***Vision :*** Nous cherchons à réaliser un monde d'espoir, de tolérance et de justice sociale, dans lequel la pauvreté a été surmontée et toutes les personnes vivent dans la dignité et la sécurité.
- ✓ ***Mission :*** CARE œuvre dans le monde entier pour sauver des vies, combattre la pauvreté et réaliser la justice sociale
- ✓ ***Focus :*** Nous accordons une place centrale aux femmes et aux filles car nous savons que nous ne pouvons pas surmonter la pauvreté tant que toutes les personnes ne bénéficient pas de l'égalité des droits et des possibilités.

3. Valeurs fondamentales de l'organisation

- ✓ ***Transformation :*** Nous croyons en l'action urgente, l'innovation, et la nécessité de la transformation - dans le monde et au sein de notre propre organisation.
- ✓ ***Intégrité :*** Nous sommes responsables envers les personnes et les partenaires que nous servons humblement, en partageant nos résultats, nos histoires et nos leçons de manière transparente.
- ✓ ***Diversité :*** Nous savons qu'en adoptant les différences, en incluant activement une variété de voix, et en s'associant ensemble, nous pouvons résoudre les problèmes les plus complexes du monde.
- ✓ ***Égalité :*** Nous croyons que chaque être humain à la même valeur et à l'importance de respecter et d'honorer chaque individu ; Nous savons que le changement se produit à travers les gens.
- ✓ ***Excellence :*** Nous nous mettons au défi de nous engager au plus haut niveau d'apprentissage et de performance, en utilisant le meilleur de l'esprit humain pour créer de l'impact.

III. DESCRIPTION DU PROJET

1. Orientations du projet

A la faveur de l'appel à projet du Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies (UNPBF), CARE a obtenu le financement du projet d'appui à l'engagement soutenu des femmes dans la consolidation de la paix et de la sécurité à l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Prévu pour une durée initiale de 18 mois, le projet SWEEP a été exécuté sur une période de 20 mois, après avoir bénéficier une extension sans couts de deux mois (Septembre et Octobre 2018). Il a duré du 6 Mars 2017 au 31 Octobre 2018 et à couvert principalement 5 zones d'intervention que sont les départements de Guiglo, Bloléquin, Toulepleu, Taï et tabou.

Le projet était sous-tendu par la théorie de changement suivant :
*« **Si** les mécanismes de dialogue Etat-Citoyen et de redevabilité dirigés par les citoyens l'État sur les questions de sécurité affectant les moyens d'existence et la coexistence pacifique interethnique et entre les affiliations politiques sont améliorés; **Si** les réseaux de femmes et de jeunes commerçants transfrontaliers et internes collaborent sur le partage de l'information*

essentielle au commerce et à la sécurité, et se mobilisent pour faire pression collectivement pour les opérations de sécurité plus responsables; ***Si*** *des groupes citoyens de femmes et de jeunes surveillent activement la mise en œuvre des initiatives de consolidation de la paix du appuyées par le gouvernement ;* ***Si*** *les autorités locales prennent appuient la participation des citoyens;* ***Alors*** *il y aura une augmentation de la paix et la sécurité pour maintenir durablement une croissance économique locale inclusive et la stabilité dans les 05 départements bénéficiaires.* ***Car****, les différents groupes socio-économiques qui vivent dans les communautés frontalières cibles auront augmenté la confiance mutuelle entre eux des intérêts économiques autour partagés, la collaboration avec les institutions de sécurité de l'Etat se sont améliorées, et la propriété du gouvernement dirigé consolidation et de stabilisation des initiatives de paix seront renforcées »*

La mise en œuvre du projet s'est appuyée sur cette théorie de changement pour réaliser les résultats alignés aux objectifs suivants du projet :
Objectif Global : Renforcer la participation des femmes dans les initiatives locales de consolidation de la paix et de la sécurité.

Ainsi, le projet visait 4 résultats majeurs qui sont présentés ci-dessous avec les principaux produits :

- ✓ **Résultat 1 : Renforcement du dialogue et de la responsabilité entre les citoyens et les autorités locales sur les questions de sécurité et de paix dans 50 communautés frontalières ;**
  - ⇨ **Produit 1.1** : Des espaces de dialogue et d'interface entre les femmes et les jeunes de partout ainsi que les autorités locales de sécurité de sécurité sont efficaces dans 50 collectivités
  - ⇨ **Produit 1.2** : Institutionnalisée la plate-forme de dialogue trimestrielle entre les districts frontaliers citoyen-état et la responsabilité sur les questions de sécurité concernant le commerce et la paix à travers les frontières et les divisions internes
- ✓ **Résultat 2 : Augmentation de la collaboration sur les questions de sécurité qui affectent le commerce et le renforcement de la confiance entre les femmes et les jeunes de part et d'autre des lignes de division ;**
  - ⇨ **Produit 2.1**: Documents de communication et de formation sur le suivi et les rapports de problèmes de sécurité élaborés dans la langue locale en collaboration avec appareil de sécurité locale
  - ⇨ **Produit 2.2** : 5 mécanismes de suivi au niveau des districts des citoyens rapportent des problèmes de sécurité affectant le commerce des femmes et des jeunes, et la coexistence pacifique et la fracture des lignes transversales sont opérationnelles
  - ⇨ **Produit 2.3** : mécanisme interdistrict du citoyen dirigé par des femmes et la jeunesse pour le suivi des questions de sécurité touchant les mouvements de populations et de biens à travers les communautés, les districts et les frontières créées et opérationnelles.
- ✓ **Résultat 3 : Les femmes et les jeunes font un suivi actif des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés ;**
  - ⇨ **Produit 3.1:** Les capacités des réseaux de femme et de jeune sont renforcées sur le suivi des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et de la sécurité.
  - ⇨ **Produit 3.2:** Les femmes assurent le lead des initiatives citoyennes des groupes communautaires (des femmes et des jeunes) de suivi des actions gouvernementales de consolidation et de pacification
- ✓ **Résultat 4 : Les autorités locales soutiennent d'une manière proactive l'engagement des citoyens dans la consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés.**

- ⇨ **Produit 4.1** : les autorités locales participent au dialogue public organisé par les citoyens sur les questions de sécurité concernant la coexistence pacifique et le commerce transfrontalier et les
- ⇨ **Produit 4.2 :** Décisions éclairées sur la sécurité et la coexistence pacifique par la contribution du citoyen publiquement encouragée par les autorités locales à travers les programmes de radio.

Pour assurer l'atteinte des résultats de ce projet, CARE s'est appuyée sur son approche de partenariat avec deux partenaires de mise en œuvre qui ont participé à toutes les étapes de mise en œuvre du projet. Ainsi, les partenaires Conseil pour l'Assistance Humanitaire et le Développement CAHD) et l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI) ont été impliqués à toutes les étapes d'exécution du projet selon les avantages préparatifs de chacune des structures.
Ainsi, l'ONG CAHD a assuré le lead sur toutes les activités de mobilisation communautaire autour des questions sécuritaires, de consolidation de la Paix et de cohésion sociale. Quant à l'AFJCI, elle s'est focalisée sur les questions des études sur l'implication des femmes et des Jeunes dans les initiatives locales et gouvernementales de consolidation de la paix et de plaidoyers pour une participation plus accrue des femmes dans les processus de prise de décision.
Il est important d'indiquer que CARE a assuré principalement la formation des partenaires de mise en œuvre, la coordination des interventions sur le terrain et la gestion des relations institutionnelles avec les partenaires étatiques. Au cours de la mise en œuvre, CARE a également exécuté le volet de la mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce en appui aux activités de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS). Ce dernier a été exécuté en synergie avec les appuis des agences ONUFEMMES et UNFPA dans le cadre de l'alerte précoce.
Au terme du projet, les principaux résultats obtenus par effet et par produit à mettre à l'actif de ce projet sont les suivants :

- ⇨ ***Résultat 1 : Renforcement du dialogue et de la responsabilité entre les citoyens et les autorités locales sur les questions de sécurité et de paix dans 50 communautés frontalières ;***
  - ❖ **Produit 1.1** : Des espaces de dialogue et d'interface entre les femmes et les jeunes de partout ainsi que les autorités locales de sécurité de sécurité sont efficaces dans 50 collectivités
    - Réalisation d'une étude sur la participation des femmes et des jeunes dans les initiatives locales de consolidation de la Paix et de la Sécurité qui a conclu que globalement, le niveau de participation des femmes et des jeunes dans les initiatives locales de consolidation de la paix et de la sécurité est relativement élevé. Ce taux est de 59,5% pour la consolidation de la paix (59,5%) et quant à la sécurité à (74,5%);
    - Organisation de 75 activités de dialogues dans les cadres de concertation dans les zones d'intervention du projet qui ont permis de traiter des problèmes de sécurité dans les différentes zones avec l'appui des Comités Civilo-Militaires
    - Organisation de 118 séances de sensibilisation des jeunes et des femmes pour assurer leur contribution aux cadres de concertation. Ces sensibilisations ont porté sur la participation citoyenne, la gestion des rumeurs, la gestion des questions sécuritaires, la collaboration avec les forces en charge de la sécurité.
  - ❖ **Produit 1.2** : Institutionnalisée la plate-forme de dialogue trimestrielle entre les districts frontaliers citoyen-état et la responsabilité sur les questions de sécurité concernant le commerce et la paix à travers les frontières et les divisions internes
    - 84 Séances de travail portant sur la sécurité et la paix ont eu lieu avec les associations et les autorités en charge de la sécurité. Ces rencontres ont eu lieu à la fois dans le cadre des CCM que dans les rencontres dans les villages. Ces séances de travail ont permis de mieux préparer les Communautés dans les échanges avec les forces de

sécurité. 98,04% des organisations ont été impliquées dans ces activités soit 350 associations sur 357 identifiées dans les 15 réseaux

- 02 rencontres transfrontalières avec l'appui des Unité du Fleuve Mano ont été organisées en synergie avec les équipes de OIM où le projet a soutenu la participation de de certains membres.

⇨ ***Résultat 2 : Augmentation de la collaboration sur les questions de sécurité qui affectent le commerce et le renforcement de la confiance entre les femmes et les jeunes de part et d'autre des lignes de division ;***

❖ **Produit 2.1**: Documents de communication et de formation sur le suivi et les rapports de problèmes de sécurité élaborés dans la langue locale en collaboration avec appareil de sécurité locale

- 86 émissions radio portant sur les questions de sécurité et de cohésion sociales ont été produites et diffusées en langue locale à Guiglo, Zagné, Toulepleu et Bloléquin. Cette diffusion a permis de porter les informations des cadres de concertation au-delà des villages d'intervention pour toucher toutes les populations de la Région. Ces émissions ont été l'occasion aussi pour les leaders communautaires, les autorités administratives, les forces de sécurité et les différents acteurs de sensibiliser davantage les communautés sur la collaboration avec les FDS et la cohésion sociale.
- Réalisation de xxx séances de formation avec des traducteurs en langue locale avec les leaders d'association de femmes et de jeunes

❖ **Produit 2.2** : 5 mécanismes départementaux de suivi des citoyens rapportant des problèmes de sécurité affectant le commerce des femmes et des jeunes, et la coexistence pacifique et la fracture des lignes transversales sont opérationnelles

- 10 réseaux d'association de femmes et 5 réseaux d'associations de jeunes ont participé aux différentes activités du projet à travers leurs leaders.
- Formation de **2.448** leaders d'association de jeunes et de femmes dont **1.097 hommes** et **1.351 femmes** sur la cohésion sociale, la prévention et la gestion pacifique des conflits et la sécurité communautaire. Ces formations leur ont permis de travailler à la cohésion au sein de leurs villages mais surtout de préparer les discussions avec les FDS pour la sécurisation de leurs différentes localités.

❖ **Produit 2.3** : mécanisme interdistrict du citoyen dirigé par des femmes et la jeunesse pour le suivi des questions de sécurité touchant les mouvements de populations et de biens à travers les communautés, les districts et les frontières créées et opérationnelles.

- Organisation de 75 séances de restitution des cadres de concertation dans les villages d'intervention
- Mise en place et formation de 95 points focaux sécuritaires dans les zones d'intervention
- Mise en place d'un mécanisme digitale de collecte et de rapportage des incidents sécuritaires

⇨ ***Résultat 3 : Les femmes et les jeunes font un suivi actif des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés***

❖ **Produit 3.1:** Les capacités des réseaux de femme et de jeune sont renforcées sur le suivi des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et de la sécurité.

- Au moins 100 incidents de sécurité signalés par les citoyens publiquement discutés en mensuel et trimestriel dialogue citoyen-état des évènements de sécurité et la paix

❖ **Produit 3.2:** le suivi des initiatives de consolidation de la paix et de la sécurité parrainées par le gouvernement dirigé par les femmes et les jeunes

- Formation des responsables d'associations et de réseaux de femmes et de jeunes sur le suivi des initiatives sécuritaires
- Organisation de 5 séances de restitution de la formation sur la carte communautaire des performances dans les villages d'intervention

⇨ ***Résultat 4 : Les autorités locales soutiennent d'une manière proactive l'engagement des citoyens dans la consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés.***

❖ **Produit 4.1** : Les autorités locales participent au dialogue public organisé par les citoyens sur les questions de sécurité concernant la coexistence pacifique et le commerce transfrontalier

- Organisation de 5 rencontres de plaidoyer pour la participation des femmes dans les prises de décisions dans les 5 départements d'intervention. Ces rencontres ont vu la participation de toutes les autorités administratives de la Région du Cavally et celle de Tabou qui ont pris l'engagement ensemble de renforcer la participation des femmes à tous les niveaux de décision.

❖ **Produit 4.2 :** La participation/implication croissante des femmes et des jeunes dans les réunions initiées par les autorités locales a augmenté

- 10 émissions débats, radio animées par les autorités et les citoyens à l'issue des cadres de concertation à Toulepleu
- Participation des autorités locales aux différentes activités de plaidoyer dans leurs circonscriptions administratives
- Appui des autorités locales pour la tenue de deux rencontres transfrontalières entre la Côte d'Ivoire et le Liberia via l'Unité du Fleuve Mano : En effet, les autorités administratives ont donné toutes les autorisations nécessaires et faciliter les deux rencontres transfrontalières avec le Liberia

IV. BUT ET UTILISATION DE L'EVALUATION ET QUESTIONS CLEES DE L'EVALUATION

1. But

L'évaluation a pour objet principal de mesurer les progrès réalisés dans les interventions du projet. Ainsi, elle devra déterminer dans quelle mesure ou proportion le projet a réalisé les résultats et les effets qui étaient attendus comparativement aux principales réalisations du projet.

2. Les structures auxquelles l'évaluation est destinée

Le projet SWEEP a été exécuté dans le cadre des financements du PBF en Côte d'Ivoire en lien avec le Plan Prioritaire II de sortie de crise élaboré conjointement par le Système des Nations Unies en Côte d'ivoire et le Gouvernement ivoirien. A ce titre, l'évaluation sera destinée aux structures ci-dessous :

- ✓ CARE International Côte d'Ivoire (CARE)
- ✓ Le Secrétariat du PBF en Côte d'Ivoire
- ✓ Le Ministère du Plan et du Développement
- ✓ Ministère de la Solidarité et de la Cohésion
- ✓ Ministère de la Défense
- ✓ Ministère de l'Intérieur
- ✓ Les Agences du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire
- ✓ Conseil pour l'Assistance Humanitaire et le Développement (CAHD)
- ✓ Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI)

CARE INTERNATIONAL en Côte d'Ivoire, Le Fond des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (UNPBF), l'Etat de Côte d'Ivoire envisagent tirer profit des leçons apprises de cette

évaluation pour une meilleure orientation ou définition de leurs actions futures. Les résultats de l'évaluation et les recommandations permettront de développer de nouvelles approches et de nouvelles stratégies pour un meilleur impact dans le domaine de la consolidation de la paix et de la sécurité et une meilleure prise en compte de la dimension genre.

3. Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation finale du projet SWEEP sera plus d'ordre qualitatif afin de documenter sur la stratégie de mise en œuvre du projet. De façon spécifique, il s'agira d'évaluer qualitativement, les aspects globaux de l'intervention liés à la pertinence, l'efficience, l'efficacité, la mesure de l'impact et les conditions de durabilité des actions engagées.
L'évaluation portera également sur la qualité des données collectées au cours de la mise en œuvre du projet. Il s'agira surtout d'informer les bénéficiaires de l'enquête sur la pertinence des outils développés et des mécanismes de collecte des données à la fois par les partenaires de mise en œuvre que
Ainsi, elle permettra de déterminer la pertinence de la stratégie de mise en œuvre du projet tout en fournissant une analyse profonde comparative des résultats atteints par rapport aux résultats réalisés.

Sans être exhaustif, les principaux critères à prendre en compte par le consultant sont décrits ci-dessous :

- ✓ ***La pertinence***

Cette partie porte essentiellement sur l'adéquation de la stratégie d'intervention et de l'atteinte des résultats. Elle permet également de déterminer l'adéquation entre les activités réalisées et les besoins des communautés dans les zones d'intervention. Elle permettra d'examiner aussi la conception du projet et la théorie du changement qui a soutenu l'intervention.

Quelques questions ci-dessous pourraient aider à guider le consultant :

Pertinence	Est-ce que le portefeuille est arrimé aux normes internationales l'égalité des genres et sécurité ?
	Est-ce que le projet a adapté son orientation stratégique à l'environnement changeant au niveau local ?
	La stratégie permet-elle à CARE de traiter les causes sous-jacentes de l'inégalité des sexes, la situation des femmes et des groupes marginalisés en lien avec la sécurité et la consolidation de la Paix ?
	Est-ce que le cadre de résultats est adaptée à son objet ? la théorie de changement est-elle clairement articulée en reliant les ressources et les activités aux extrants, les effets et l'impact ?
	Est-ce que le projet est aligné sur les politiques nationales ? Dans quelle mesure les choix stratégiques répondent aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux ?

- ✓ ***L'efficience***

L'évaluateur s'interrogera sur le rendement du projet, c'est-à-dire le rapport coût/efficacité. Cette approche permettra surtout de déterminer si le projet aurait pu atteindre des résultats meilleurs au même coût. Ainsi, le consultant évaluera la gestion des ressources selon les résultats obtenus et les délais. Ainsi, un accent sera mis sur la qualité de la gestion (opérationnelle et budgétaire) des activités du projet. L'évaluateur appréciera également le niveau de collecte des données par le projet lui-même et si son approche de Suivi-Evaluation a été suffisante pour avoir les données nécessaires et pour les utiliser pour la gestion et les ajustements du projet (management/

ajustements). Il est à noter que ceci devrait prendre en compte les partenaires de mise en œuvre également en traitant des principales questions suivantes.

Efficience	Dans quelle mesure et selon quelle fréquence le projet a été soumis à la mesure de l'efficacité des coûts ?
	Dans quelle mesure les prévisions financières se rapportent aux dépenses réelles ? Si les dépenses ne sont pas conformes aux prévisions, quelles sont les actions correctives ?
	Dans quelle mesure la structure de gouvernance et de fonctionnement permet à CARE de livrer des résultats efficients ?

- ✓ ***L'efficacité***

Dans cette section, l'attention sera portée sur le degré de réalisation des résultats immédiats attendus dans les détails indiqués dans le document du projet et cadre des résultats notamment sur la performance/rendement du projet. Cette section se penchera aussi sur la qualité de la mise en œuvre globale du projet. L'évaluation mettra en lumière la corrélation entre le dispositif mis en œuvre par CARE INTERNATIONAL en Côte d'Ivoire et la mise en œuvre effective des actions et résultats obtenus. Il s'agira en outre de traiter les principales questions suivantes :

Efficacité	Dans quelle mesure le mécanisme de planification des résultats est-il fiable de manière à permettre que des liens de causalité soient bien établis ?
	Dans quelle mesure les systèmes de planification, de suivi et de rapportage sont-ils appropriés ?
	Dans quelle mesure les processus et la qualité de collecte et d'utilisation des données pour des décisions programmatiques et de gestion sont-elles appropriées ?
	Dans quelle mesure les résultats prévus ont été atteints dans les délais ? Quelles activités ont donné les résultats souhaités. Quelles sont les résultats inattendus et quelles sont les raisons des différences de performance ?
	Quels sont les principaux facteurs entravant la réalisation des résultats prévus ?
	Quelle action pourrait entreprendre CARE pour renforcer son impact dans le futur ?

- ✓ ***L'impact***

L'évaluation de l'impact se focalisera sur les capacités des structures/mécanismes créés par le projet à continuer à fonctionner sans l'apport ou l'accompagnement du projet. Ici le focus sera sur l'analyse des moyens qui vont soutenir la pérennisation des structures/mécanismes créés. Elle devra également déterminer des pistes d'orientation pour les éventuels projets dans le contexte de la consolidation de la paix et la sécurité. Ainsi, l'évaluation pourra répondre aux questions suivantes :

Durabilité	Quels seraient les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?
	Y a-t-il l'appropriation locale et pour les différentes parties du projet ?
	Dans quelle mesure CARE accorde suffisamment d'attention au renforcement de l'environnement pour le développement durable, y compris les activités de

	renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers ?
	Quels sont les systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?
	Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet ?
	Est-ce que les interventions réalisées accomplissent des synergies au sein du portefeuille de CARE ainsi qu'au des autres acteurs qui interviennent sur la même thématique ?
	Quelle contribution CARE apporte à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en côte d'ivoire ?
	Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence

V. CHAMP D'APPLICATION DE L'EVALUATION

1. Période de l'évaluation

L'évaluation portera sur toute la période de mise en œuvre du projet.

2. Définition de l'échantillon

L'évaluateur sera lui-même responsable du choix et de la définition de la taille de l'échantillon qui devra être suffisamment représentatif au niveau de chaque groupe cible. Il devra également veiller à l'équilibre genre dans la constitution de l'échantillon. Le Consultant devra proposer une méthode soutenable et précise de collecte et d'analyse de données quantitatives et qualitatives qui permettrons de renseigner les indicateurs de résultats et effets du projet (selon le cadre de résultats) et d'indicateurs complémentaires ressortis lors de l'enquête de référence ou de l'évaluation.

3. Chronogramme et Livrables

Le consultant soumettra un chronogramme d'intervention qui n'excédera pas 45 jours ouvrables selon sa compréhension des termes de référence avec des propositions concrètes relatives aux activités clés suivantes :

- La réunion de démarrage
- La réunion de validation des outils et de la méthodologie finale de l'enquête
- La durée de la phase de collecte des données
- Le traitement et l'analyse des données

Ainsi les principaux livrables attendus sont les suivants :

- **Un rapport de démarrage**
- **Un rapport provisoire**
- **Un rapport final**

4. Modalités de paiement

Le Consultant sera payé selon les modalités qui seront conclues entre les deux parties. Toutefois une proposition pourra être faite dans la proposition financière du consultant.

VI. PILOTAGE DE L'EVALUATION

L'étude sera pilotée par un comité de suivi constitué de CARE, PBSO, ST/PBF, de partenaires de l'Etat (Ministère du Plan, Ministère de la Solidarité, Observatoire de Solidarité, Ministère de la défense, etc.). Le comité participera à la validation de la méthodologie du Consultant et le rapport.

A la fin de la mission, l'évaluateur présentera ses résultats et un aide-mémoire lors d'un atelier avec les structures concernées.

Le Consultant établira un aide-mémoire de l'atelier de restitution et un rapport d'évaluation en langue française. L'aide-mémoire sera rédigé sur place et remis à la Direction de CARE INTERNATIONAL en Côte d'Ivoire, à PBSO, au ST/PBF et aux autres membres du Comité de Pilotage.

Le rapport tiendra compte des remarques émises lors du débriefing. Une version draft du rapport d'évaluation sera remise à CARE INTERNATIONAL qui la partagera avec à le ST/PBF, PBSO et les autres membres du comité de Pilotage pour commentaires avant la version définitive.

La version définitive du rapport sera remise à CARE INTERNATIONAL en Côte d'Ivoire qui la partagera avec PBSO, le ST/PBF et les autres membres du comité de pilotage. Cela dans le délai indiqué dans le chronogramme de l'évaluation. Il sera assorti d'un résumé contenant les principaux résultats et les recommandations.

VII. PROFIL REQUIS DU CONSULTANT NATIONAL

L'évaluation sera menée par un Consultant externe sélectionné à partir d'un appel à candidature sur la base d'une offre technique et budgétaire.

Le Candidat devra répondre au profil suivant :

> *Etre titulaire de BAC + 5 au moins en sciences sociales, sciences de gestion, sciences juridiques, économie, statistiques, gestion et évaluation de projet ;*

> *Avoir au moins 5 années d'expérience professionnelle ou avoir effectué 05 missions dans le domaine de l'évaluation externe de projet en Côte d'Ivoire (une expérience dans l'évaluation de projet dans le domaine de la consolidation de la paix et la sécurité est un atout).*

Les dossiers de candidature doivent être composés des éléments suivants :

> *Un curriculum certifié sincère ;*

> *Une lettre de motivation indiquant la disponibilité du consultant durant la période de l'évaluation ;*

> *La ou les copies des diplômes ;*

> *Une proposition technique ;*

> *Une proposition budgétaire ;*

> *Justifier d'attestation de bonne exécution de mission similaires y compris les montants de ces missions ;*

> *Une attestation de régularité fiscale pour le dernier trimestre 2018 (s'il s'agit d'un Cabinet) ;*

> *Références de réalisation des missions similaires et contact des organisations pour lesquelles l'évaluateur a réalisé des travaux précédemment.*

VIII. DOCUMENTS DE REFERENCES A METTRE A LA DISPOSITION DU CANDIDAT

> Le Document projet ;

- Le Budget ;
- Le Cadre logique du projet ;
- Les bases de données nécessaires ;
- Les Rapports narratifs intermédiaires.